

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

EXPERTS AGRÉÉS MARCHÉS PUBLICS

Accredited Public Contracts Experts



 **Commissions Centrales**
Central Tenders Boards

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 1**
Bids Analysis Sub-Committees Cat 1

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 2**
Bids Analysis Sub-Committees Cat 2

Disponible dans ce JDM et sur le site web de l'Agence <http://armp.cm>,
et bientôt disponible dans l'application Android **Pridesoft**

TRANSPORT

05

TELECOMMUNICATION

01

NON DEFINIS

04

SANTE PUBLIQUE

03

INFRASTRUCTURE

11

COMMUNICATION

01

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

10

RURAL

11

GOVERNANCE PUBLIQUE

02

CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web : pridesoft.armp.cm

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: infos@armp.cm, Web: www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Web : pridesoft.armp.cm

Mail : pridesoft@armp.cm

N° 1815

29 Mai 2019

29 May 2019

5:46 PM/17H:46

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
 N° Carte Contribuable(*) :
 N ° Registre de Commerce(*) :
 Statut Juridique(*) : ETS SARL SA
 Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE
 Capital (chiffres en FCFA):.....

Localisation

Pays : Ville :
 Adresse(**) : B.P. :
 Tél.(*) : Fax :
 E-mail(*) :
 Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG
 Exercice(*) :
 Référence(*) :
 Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
 Objet(*) :
 Montant(en chiffres)(*) :
 Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)
 Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale
 N° Reçu Versement/Virement(*) :
 Date de Versement(*) :

Documents Jointés à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non
 Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
 (**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	ADDITIF N° 11 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°11 PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAUX OUVERTS? AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°04/AAON/C/BFG/SG/CIPM- TBEC/2019 DU 09 AVRIL 2019 PORTANT TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NDOKOVI (LOT1), À L'ÉCOLE MATERNELLE DE DOMKWET (LOT2), À L'ÉCOLE MATERNELLE DE BAVI (LOT3) DANS LA COMMUNE DE BAFANG EN PROCÉDURE D'URGENCE.? DEMANDE DE COTATION POUR LES FOURNITURES PÉDAGOGIQUES ET SCOLAIRES DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BAFANG, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BAFANG.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
2	Reference	004/AONO/CAD3/CIPM/2019 du 29 mai 2019 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/CAD3/CIPM/2019 DU 29 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE A LOGBABA DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- EXERCICE 2019ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA III
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	21-06-2019
3	Reference	007/AONO/CKTBA/SG/C.KOUTABA/CDPMPN-AI/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CKTBA/SG/C.KOUTABA/CDPMPN-AI/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE PMH ACHOUTFA ET AU CSI DE MAPARE, COMMUNE DE KOUTABA, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	10-06-2019
4	Reference	005/AONO/C-MINDIF/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/C-MLNDFL/CIPM/2019 DU 25 MAI 2019. POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE ET CONSTRUCTION D'UN BOUKAROU DEVANT ABRITER LE LIEU DE PRIERE DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE MINDIF. FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM /COMMUNE DE MINDIF-EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	13-06-2019
5	Reference	007/AONO/C-MINDIF/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°007/AONO/C-MINDIF/CIPM/2019 DU 25 MAI 2019 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION EN EAU POTABLE (AEP) A L'HOTEL DE VILLE DE MINDIF LOT N° 2.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	14-06-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	010/AONO/REN/DMT/C. BHA/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/REN/DMT/C. BHA/CIPM/2019 DU 16/05/2019 EN PROCÉDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEPT (07) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À EP DE GUILI II, EP DE OUDDA LAKA, EP DE ZEU (LOTI) ; EP DE BOURHA I, EP DE DJCDJOBOCK (LOT2) ET EP TCHOUNGOULA, EP DE MABOUDI(L0T 3) DANS L'ARRONDISSEMENT DE BOURHA. DÉPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, RÉGION DE L'EXTRÊME NORD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	06-06-2019
7	Reference	008/AONO/C-MINDIF/CIPM /2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/C-MINDIF/CIPM/2019 DU 25 MAI 2019 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE ET D'UNE AEP ALA COMMUNE DE MINDIFREGION DEL'EXTREME NORD. FINANCEMENT : RESSOURCES FEICOMI COMMUNE DE MINDIF EXERCICE : 2019
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	14-06-2019
8	Reference	011/AONO/REN/DMT/C. BHA/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AONO/REN/DMT/C.BHACIPM/2019 DU 16/05/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX SALLES DE CLASSE À EPB DE BAHINGRA, LYCÉE DE TCHÉVI (LOTI), EPDE KODERBEDJI, EPDE MAZAVOU HOSSERE (LOT3) DANS L'ARRONDISSEMENT DE BOURHA, DÉPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, RÉGION DE L'EXTRÊME NORD.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	06-06-2019
9	Reference	23/AONO/AC/CDPM-MK/BEC/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°23/AONO/AC/CDPM-MK/BEC/2019 DU 22/05/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MORGUE A L'HOPITAL DE DISTRICT DE KAELE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINSANTE, EXERCICE 2019.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	13-06-2019
10	Reference	05/AONO/F/F38/CDPM-TBEC/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/F/F38/CDPM-TBEC/2019 DU 29 MAI 2019 POUR LA PRISE EN CHARGE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE LA RESIDENCE DU PREFET DU DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	18-06-2019
11	Reference	004/AONO/RC/CNG/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/RC/CNG/CIPM/2019 DU 29/05/2019, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA POURSUITE ET L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CITE MUNICIPALE A NGOUMOU DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	26-06-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference	010DC/IRAD/DG/DAAF/SDAG/SAG/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATION N°_010_DC/IRAD/DG/DAAF/SDAG/SAG/CIPM/2019 DU 28/05/2019 POUR LA FOURNITURE DE DIX (10) ÉCHELLES TÉLESCOPIQUES DE 12M AU CENTRE DE RECHERCHE SUR LE PALMIER À HUILE (CEREPAH) IRAD LA DIBAMBA
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	24-06-2019

13	Reference	011/DC/IRAD/DG/DAAF/SDAG/SAG/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	DEMANDE DE COTATIONN°011/DC/IRAD/DG/DAAF/SDAG/SAG/CIPM/2019 DU28/05/2019 POUR LA FOURNITURE DE DEUX MILLE (2000) SACS DE POLLINISATION AU CENTRE DE RECHERCHE SUR LE PALMIER À HUILE (CEREPAH) IRAD LA DIBAMBA
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	24-06-2019

14	Reference	10/AONO/CB/SG/CIPM/2019 DU 27 MAI 2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10 /AONO/CB/SG/CIPM/2019 DU 27 MAI 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES BABA HAMALAMOUMOUDE ET EP GASSOL - CARRIERE DE SABLE DANS LA COMMUNE DE BELEL(EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BIP 2019. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BELEL, MAITRE D'OUVRAGE, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE EN PROCÉDURE D'URGENCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE BELEL, LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	18-06-2019

15	Reference	04/AONO/ADC/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 04/AONO/ADC/CIPM/2019 DU 29/05/2019POUR LA MIGRATION DU SYSTEME DE RADIOCOMMUNICATION ANALOGIQUE VERS LE NUMERIQUE A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALAIMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A., EXERCICE 2019.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	28-06-2019

16	Reference	11/AONO/CB/SG/CIPM/2019 DU 27 MAI 2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 11/AONO/CB/SG/CIPM/2019 DU 27 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU MARCHE A BETAIL DE TELLOEN PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2019.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	18-06-2019

17	Reference	02/AONO/MIRAP/CCCM-BEC/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE N° 02/AONO/MIRAP/CCCM-BEC/CIPM/2019 DU 28/05/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE MAGASINS TEMOINS DE VENTE DANS LA REGION DU CENTRE A YAOUNDE ET DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA MIRAP, EXERCICES 2019 ET SUIVANTS, IMPUTATION 220300
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	25-06-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

18	<p>Reference 003/AONO/SODECAO/CIPM//2019 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AAONO/SODECAO/CIPM//2019 DU 28 MAI 2019 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE MILLIONS (4.000.000) DE SACHETS PLASTIQUES NOIRS PERFORES A LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO), EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET SODECAO EXERCICE 2019 (REC) LIGNE 22405</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture 24-06-2019</p>
-----------	---

19	<p>Reference 06/AONO/PR/MINMAP/DR0/DDNDE/CIPM-BAZOU/C-BAZOU /19 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE 06/AONO/PR/MINMAP/DR0/DDNDE/CIPM-BAZOU/C-BAZOU /2019 DU 27 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LA LOCALITES DE DIPFEP, COMMUNE DE BAZOU, DEPARTEMENT DU NDE, REGION DE L'OUEST.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 17-06-2019</p>
-----------	---

20	<p>Reference 01/AONO/C/OMB/SG/SPM/CDPM-BAF/2019 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C/OMB/SG/SPM/CDPM-BAF/2019 DU 28/05/ 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION PAR ENERGIE SOLAIRE DU CENTRE VILLE D'OMBESSA (06 POTEAUX), DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINDEVEL EXERCICE 2019</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 24-06-2019</p>
-----------	--

21	<p>Reference 005/AONO/CIPM/CAWAE /2019 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/CIPM/CAWAE /2019 DU 29/05/ 2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'OUVERTURE DES ROUTES DANS LA COMMUNE D'AWAE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, -EXERCICE 2019.</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture 26-06-2019</p>
-----------	--

22	<p>Reference 14/AONO/MINESUP-CIPM/19 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°14/AONO/MINESUP-CIPM/19 DU 27 MAI 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES LOCAUX DE L'INSTITUT DES BEAUX- ARTS DE L'UNIVERSITE DE DOUALA A NKONGSAMB A FINANCEMENT: COMPTE TRESOR PRO ACTP, EXERCICE 2019</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 26-06-2019</p>
-----------	--

23	<p>Reference 02/AONO/C/CDPM/OMB/SG/SPM/CDPM-BAF/2019 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C/CDPM/OMB/SG/SPM/CDPM-BAF/2019, DU 28/05/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE 04 (QUATRE) FORAGES POSITIFS EQUIPES D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LA COMMUNE D'OMBESSA DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 24-06-2019</p>
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

24	Reference	03/AONO/C/OMB/SG/SPM/CDPM-BAF/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/C/OMB/SG/SPM/CDPM-BAF/2019, DU 28/05/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DANS LES LOCALITES DE BOURAKA : MARCHÉ DE BOURAKA – CETIC DE BOURAKA DANS LA COMMUNE D'OMBESSA, DEPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEE, EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	24-06-2019

25	Reference	04/AONO/C/OMB/SG/SPM/CDPMP-BAF/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/C/OMB/SG/SPM/CDPMP-BAF/2019, DU 28/05/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DANS LES LOCALITES D'ELOA - BOYDOLO DANS LA COMMUNE D'OMBESSA, DEPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOUFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEE, EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	24-06-2019

26	Reference	003/AONO/COMMUNE-BATCHENGA/CDPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/COMMUNE-BATCHENGA/CDPM /2019 DU 28 MAI 2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A EMANA BENYAGDA COMMUNE DE BATCHENGA, ARRONDISSEMENT DE BATCHENGA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	19-06-2019

27	Reference	001/AAONR/CDPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AAONR/CDPM /2019 DU 28 MAI 2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES DANS CERTAINES LOCALITES LA COMMUNE DE BATCHENGA, ARRONDISSEMENT DE BATCHENGA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINADER ET MINSANTE EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	19-06-2019

28	Reference	007/AONO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2019 DU 29/05/2019 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2019 DU 29/05/2019 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'EXTENSION DE RESEAU D'EAU POTABLE DANS CERTAINS QUARTIERS DE LA VILLE DE DOUALA, REGION DU LITTORAL, EN QUATRE (04) LOTS.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA CAMWATER EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	27-06-2019

29	Reference	015/DC/MINSANTE/CIPM/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°015/DC/MINSANTE/CIPM /2019 RELATIF A LA PRODUCTION DES AFFICHES GRANDS FORMATS POUR PANNEAUX PUBLICITAIRES POUR LES REGIONS DU SEPTENTRION
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	18-06-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

- 30**
- Reference [001/AC/CJ/SG/CIPM/AG/2019](#) [Lire](#)
- Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N° 001/AC/CJ/SG/CIPM/AG/2019 POUR LA FOURNITURE DES MATÉRIELS SCOLAIRES ET PÉDAGOGIQUES (PAQUET MINIMUM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE NJIMOM.
- Nature de prestation Approvisionnements Généraux
- Date de cloture 18-06-2019
- 31**
- Reference [001/AC/CK/SG/CIPMK/AG/2019](#) [Lire](#)
- Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N° 001/AC/CK/SG/CIPMK/AG/2019 POUR LA FOURNITURE DES MATÉRIELS SCOLAIRES ET PÉDAGOGIQUES (PAQUET MINIMUM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE KOUTABA
- Nature de prestation Approvisionnements Généraux
- Date de cloture 14-06-2019
- 32**
- Reference [001/AC/CK/SG/CIPM-KPTAMO-AG/2019](#) [Lire](#)
- Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N° 001/AC/CK/SG/CIPM-KPTAMO-AG/2019 DU 27/05/2019 POUR LA FOURNITURE DES MATÉRIELS SCOLAIRES ET PÉDAGOGIQUES (PAQUET MINIMUM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE KOUOPTAMO.
- Nature de prestation Approvisionnements Généraux
- Date de cloture 18-06-2019
- 33**
- Reference [006/DC/C.MINDIF/CIPM/2019](#) [Lire](#)
- Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°006/DC/C.MINDIF/CIPM/2019 DU 25 MAI 2019 POUR LA FOURNITURE D'EQUIPEMENTS DE BUREAUX A LACOMMUNE DE MINDIF DEPARTEMENT DU MAYO KANI REGION DE L'EXTREME NORDFINANCEMENT : RESSOURCES FEICOM / COMMUNE DE MINDIF EXERCICE : 2019
- Nature de prestation Approvisionnements Généraux
- Date de cloture 13-06-2019
- 34**
- Reference [003/AC/CMBE/CIPM/2019 DU 27/05/2019](#) [Lire](#)
- Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N° 003/AC/CMBE/CIPM/2019 DU 27/05/2019 POUR L'ACQUISITION D'UN (01) VEHICULE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE MBE (EN PROCEDURE)FINANCEMENT : BUDGET FEICOM/COMMUNE DE MBE
- Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières
- Date de cloture 17-06-2019
- 35**
- Reference [012/DC/CB/SG/CIPM/VINA /2019](#) [Lire](#)
- Titre/objet AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 012/DC/CB/SG/CIPM/ VINA/2019 DU 27 MAI 2019 RELATIVE A LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DANS LES ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE BELEL
- Nature de prestation Approvisionnements Généraux
- Date de cloture 18-06-2019

#

RESUME DES CONSULTATIONS

36

Reference [03/DC/CKKEM/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS DE CONSULTATION N° 03/DC/CKKEM/CIPM/2019 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES SCOLAIRES OU PAQUET MINIMUM DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE KEKEM, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 21-06-2019

37

Reference [04/DC/CKKEM/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS DE CONSULTATION N° 04/DC/CKKEM/CIPM/2019 DU 28 MAI 2019 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DEMBOEBO DANS LA COMMUNE DE KEKEM, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 21-06-2019

38

Reference [001/DC/ANAFOR /CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS DE CONSULTATION DEMANDE DE COTATION N° _001_/DC/ANAFOR /CIPM/2019 DU 27 MAI 2019 RELATIVE A LA FABRICATION ET A LA FOURNITURE DE QUARANTE (40) PLAQUES SIGNALIQUES, DESTINEES AUX RESERVES FORESTIERES TRANSFEREES EN GESTION A L'ANAFOR FINANCEMENT : BUDGET ANAFOR 2019

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 26-06-2019

39

Reference [05/DC/CKKEM/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 05/DC/CKKEM/CIPM/2019 DU 28 MAI 2019 POUR LE REBOISEMENT ET LA REGENERATION DE LA RESERVE FORESTIERE DE MECHE NGUM DE LA COMMUNE DE KEKEM DANS LE DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 21-06-2019

40

Reference [002/DC/ANAFOR/CIPM/2019](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS DE CONSULTATION DEMANDE DE COTATION N°_002_/DC/ANAFOR/CIPM/2019 DU 27 MAI 2019 RELATIVE A LA FOURNITURE D'UN SERVEUR INFORMATIQUE ET ACCESSOIRES POUR L'HEBERGEMENT DE LA BASE DE DONNEES SUR L'AMENAGEMENT ET LES INVENTAIRES FORESTIERS FINANCEMENT : BUDGET ANAFOR 2019

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 26-06-2019

41

Reference [002/2019/DC/CGB/B15.04/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°002/2019/DC/CGB/B15.04/ CIPM/ DU 07 MAI 2019 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR POUR BOUCHERIE DANS LA LOCALITE DE GAROUA BOULAI CENTRE, COMMUNE DE GAROUA BOULAI, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST FINANCEMENT: PRODEL/COMMUNE DE GAROUA BOULAI

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 10-06-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

42	Reference	003/2019/DC/CGB/B15.04/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 003/2019/DC/CGB/B15.04/CIPM/DU 07 MAI 2019 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE PASTORAL EQUIPE DE TROIS (03) ABREUVOIRS ET D'UN BLOC LATRINES VIP A DEUX (02) CELLULES DANS LES LOCALITES DE MOMBAL ET MBORGUENE, COMMUNE DE GAROUABOULAI, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'ESTFINANCEMENT : PRODEL/COMMUNE DE GAROUA-BOULAI
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	10-06-2019

43	Reference	005/2019/DC/CGB/B15.04/CIPM Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATLON N°005/2019/DC/CGB/B15.04/CIPM/DU 07 MAI 2019 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC D'INTERVENTION ZOO SANITAIRE ACCOMPAGNE D'UN BLOC TOILETTES VIP EQUIPE DE DEUX (02) CELLULES DANS LA LOCALITE DE ZAMBOI, COMMUNE DE GAROUA BOULAI, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, RÉGION DE L'ESTFINANCEMENT : PRODEL/COMMUNE DE GAROUA BOULAI
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	10-06-2019

44	Reference	006/2019/DC/CGB/B15.04 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°006/2019/DC/CGB/B15.04/ CIPM/DU 07 MAI 2019 TRAVAUX DE MATERIALISATION D'UNE PISTE A BETAIL DANS LA COMMUNE DE GAROUA-BOULAI BINDIBA-SAMA, TAPARÉ-GADO 50 KM, 50 KM, DEPARTEMENTDU LOM ET DJEREM. REGION DE L'EST FINANCEMENT : PRODEL/COMMUNE DE GAROUA-BOULAI
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	10-06-2019

45	Reference	002/DCO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2019 DU 29/05/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION NATIONALE POUR UNE DEMANDE DE COTATION OUVERTE N°002/DCO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2019 DU 29/05/2019 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE MATERIELS POUR LA REMISES-EN ETAT DE LA STATION DE MOKOLO.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	27-06-2019

46	Reference	003/DCO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2019 DU 29/05/2019 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION NATIONALE POUR UNE DEMANDE DE COTATION OUVERTE N°003/DCO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2019 DU 29/05/2019 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'EXTENSION DE RESEAU D'EAU POTABLE DANS LA VILLE DOUALA QUARTIER DE NDOPASSI CHICAGO-HAOUSSA.FINANCEMENT : BUDGET D4INVESTISSMENT DE LA CAMWATER, EXERCICE 2019 IMPUTATION : 3100100-1-05-067-23918000.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	27-06-2019

RESUME DES CONSULTATIONS

47	Reference 004/DCO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2019 DU 29/05/2019 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION NATIONALE POUR UNE DEMANDE DE COTATION OUVERTE N°004/DCO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2019 DU 29/05/2019 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE RACCORDEMENT DE L'HOPITAL DE REFERENCE DANS LA VILLE DE BERTOUA.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA CAMWATER, EXERCICE 2019 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 27-06-2019
-----------	---

48	Reference 005/DCO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2019 DU 29/05/2019 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION NATIONALE POUR UNE DEMANDE DE COTATION OUVERTE N°005/DCO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2019 DU 29/05/2019 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE RACCORDEMENT DE L'HOPITAL DE REFERENCE DANS LA VILLE D'EBOWA.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA CAMWATER EXERCICE 2019. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 27-06-2019
-----------	--

49	Reference N°001/AMI/CES/SG/CSPM/2019 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AMI/CES/SG/CSPM/2019 DU 04 AVRIL 2019 RELATIF A LA PRE-QUALIFICATION, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LE RECRUTEMENT D'UNE FIRME EN VUE DE LA REALISATION D'UN SYSTEME DE GESTION ELECTRONIQUE DES DOCUMENTS ET D'ARCHIVAGE NUMERIQUE AU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL (CES). Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture 29-04-2019
-----------	--

50	Reference 001/ASMI/CAMWATER/DG/DAJM/2019 DU 29 MAI 2019 Lire Titre/objet AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°000001/ASMI/CAMWATER/DG/DAJM/2019 DU 29 MAI 2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSEILLER FISCAL A LA CAMWATER Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 20-06-2019
-----------	---

51	Reference 36/19/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/ECN Lire Titre/objet COMMUNIQUEN°36/19/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/ECN.PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/MINESEC/CIPM/2019 DU 19 FEVRIER 2019. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

52	Reference 006/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019 Lire Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YKO/2019 DU 16 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU CENTRE COMMERCIAL DE YOKO-COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIMLOT 1 : BATIMENT DE 10 BOUTIQUES ET UN POINT CAFE ;LOT 2 : HANGAR DOTE DE 32 COMPTOIRS ET UN BLOC TOILETTE DU MARCHÉ Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

53	Reference 004/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019 Lire Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YKO/2019 DU 16 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU CENTRE COMMERCIAL DE YOKO-COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIMLOT 1 : BATIMENT DE 10 BOUTIQUES ET UN POINT CAFE ;LOT 2 : HANGAR DOTE DE 32 COMPTOIRS ET UN BLOC TOILETTE DU MARCHÉ Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

54	Reference 001/C/SOA/SG/2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 001/C/SOA/SG/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 001/AONO/C-SOA/BPM/CIPM/2019 DU 28 MARS 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NGALI II DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

55	Reference 146 DAG/DG/PAD DU 27/05/2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 146 DAG/DG/PAD DU 27/05/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES RNATIONAL OUVERT N° 035/AONO/PAD/CIPM-ICAE/2019 DU 15 FEVRIER 2019 POUR LA REMISE EN ETAT FONCTIONNEL DU BULLDOZER D6H DU PORT AUTONOME DE DOUALA. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

56	Reference 004/C/SOA/SG/2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 004/C/SOA/SG/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 004/AONO/C-SOA/BPM/CIPM/2019 DU 02 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MBOUGOU DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

57	Reference 010/CK/CIPM /SG/2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°010/CK/CIPM /SG/2019 DU 24 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CK/SG/CIPM-KPTAMO/2019 DU 24/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE BANKOUOP, KOUCHOUMENTOUM, KOUONDJA ET ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BANKOUOP DE LA COMMUNE DE KOUOPTAMO DEPARTEMENT DU NOUN. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

58	Reference 07 /CRP/CAFAN/SG/19 Lire Titre/objet COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 07 /CRP/CAFAN/SG/19 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AONO/CAFAN/ CDPM-MAF/ 2019 DU 1ER/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE PLATE FORME SPORTIVE A AFANLOUM, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

59	Reference 08/CRP/CAFAN/SG/19 Lire Titre/objet COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 08/CRP/CAFAN/SG/19 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/CAFAN/SG/CDPM-MAF/2019 DU 22-02-2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE, DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE LOT 1 : ECOLE PUBLIQUE DE NSANAKOA ; LOT 2 : ECOLE PUBLIQUE DE MEVAMEBOTO Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

60	Reference n°39/19/DG/CNPS DU 27 MAI 2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°39/19/DG/CNPS DU 27 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 01 FEVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DES PROTECTIONS CONTRE LES DECHARGES ATMOSPHERIQUES (PARAFoudre, PARATONNERRE, PRISE DE TERRE) DANS LES CPS DE BANYO, YAGOUA, BAMENDA ET SANGMELIMA Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

61	Reference 003/C/SOA/SG/2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°003/C/SOA/SG/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 003/AONO/C-SOA/BPM/CIPM/2019 DU 1ER AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS LES LOCALITES DE NGALI I (GUINEE), DE NGOUNGOUMOU ET D'AKAK I (NTOUTMEVOM) DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

62	Reference N° -19/ADC/DG/DG.M Lire Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT OUVERTURE DE L'OFFRE FINANCIERE DU SOUMISSIONNAIRE PRÉQUALIFIÉ POUR L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT RELATIF À LA CONCEPTION, L'INGÉNIERIE ET LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE RECONFIGURATION ET DE RÉNOVATION DE L'AÉROGARE PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA N° -19/ADC/DG/DG.M Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

63	Reference 09/C/AC/CD/CIPM/2019 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 09/C/AC/CD/CIPM/2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/AONO/CD/CIPM/2019 DU 26 AVRIL 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT PAYSAGERS DES CARREFOURS AXES STRUCTURANTS ET PLACE DE LA VILLE DE DSCHANG "EN PROCEDURE D'URGENCE" Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

64	Reference	N° 000040/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NAR Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 000040/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NAR PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CRTV/CIPM/18 POUR LA FOURNITURE DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES A LA CRTV EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
65	Reference	19/00186/C/MINESUP/SG/PRO-ACTP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°19/00186/C/MINESUP/SG/PRO-ACTP DU 23 AVRIL 2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
66	Reference	N°000039/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NAR Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°000039/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NAR PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°001/AONO/CRTV/CIPM/18 POUR LA FOURNITURE DE LA PAPETERIE ET DES ARTICLES DE BUREAU A LA CRTV EXERCICE 2019
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
67	Reference	37/19/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/ENC Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°37/19/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/ENC. PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/MINESEC/CIPM/2019 DU 19 FEVRIER 2019.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
68	Reference	38/19/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°38/19/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/ECN PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/MINESEC/CIPM/2019 DU 19 FEVIER 2019.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
69	Reference	02/A/MINRESI/CNE/SAF/19 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 02/A/MINRESI/CNE/SAF/19 DU 27/05/2019 RELATIF À L'AVIS DE CONSULTATION À LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MINRESI/CNE/CIPM/2019 DU 29 AVRIL 2019 RELATIVE À LA FOURNITURE D'UN VÉHICULE STATION WAGON 4X4 POUR LE CENTRE NATIONAL D'EDUCATION (CNE).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

70	Reference	01/A/MINRESI/CNE/SAF/19 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 01/A/MINRESI/CNE/SAF/19 DU 27/05/2019 RELATIF À L'AVIS DE CONSULTATION À LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MINRESI/CNE/CIPM/2019 DU 29 AVRIL 2019 RELATIVE À L'ACQUISITION D'UN SERVICE DE GARDIENNAGE POUR LE COMPTE DU CENTRE NATIONAL D'EDUCATION (CNE)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A
71	Reference	009/C/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019 Lire
	Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YKO/2019 DU 16 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ÉTANG PISCICOLE A YOKO (TSAPTSAP), DANS LA COMMUNE DE YOKO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A
72	Reference	055/C/MINADER/SG/SAPEP/CN/CPM/19 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°055/C/MINADER/SG/SAPEP/CN/CPM/19
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
73	Reference	054/C/MINADER/SG/SAPEP/CN/CPM/2019 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°054/C/MINADER/SG/SAPEP/CN/CPM/2019
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
74	Reference	062/C/ARMP/DG/2019 Lire
	Titre/objet	FORMATION À LA CERTIFICATION PRIDESOFT
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A
75	Reference	N° -19/ADC/DG/DG.M Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUEPORTANT OUVERTURE DE L'OFFRE FINANCIÈRE DU SOUMISSIONNAIRE PRÉQUALIFIÉ POUR L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT RELATIF À LA CONCEPTION, L'INGÉNIERIE ET LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE RECONFIGURATION ET DE RÉNOVATION DE L'AÉROGARE PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA N° -19/ADC/DG/DG.M
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

76	Reference	n/a Lire
	Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 25/04/2019
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

77	Reference	n/a Lire
	Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 25/04/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

78	Reference	n/a Lire
	Titre/objet	LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 25/04/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

79	Reference	16 /DM/CAFAN/SG/19 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 16 /DM/CAFAN/SG/19 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LA CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE, DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

80	Reference	15 /DM/CAFAN/SG/19 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 15 /DM/CAFAN/SG/19 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LA CONSTRUCTION D'UNE PLATEFORME SPORTIVE À AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

81	Reference	012/DM/CKBA/2019 Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°012/DM/CKBA/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES N° 002BIS/AONO/CKTBA/SG/CDPMPN/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES (ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE NGOUDOU)DANS LA COMMUNE DE KOUTABA,DEPARTEMENT DU NOUN
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

82	Reference 265/19/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/ENC Lire Titre/objet DECISION N°265/19/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/ENC/ DU 27 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

83	Reference 628/19/DG/CNPS Lire Titre/objet DECISION N° 628/19/DG/CNPS DU 27 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 01 FÉVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DES PROTECTIONS CONTRE LES DÉCHARGES ATMOSPHÉRIQUES (PARAFOUDRE, PARATONNERRE, PRISE DE TERRE) DANS LES CPS DE BANYO, YAGOUA, BAMENDA ET SANGMÉLIMA Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

84	Reference 029/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019 Lire Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YKO/2019 DU 16 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR EQUIPE DE RAILS AERIENS A NDJOLE - COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

85	Reference 027/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019 Lire Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YKO/2019 DU 16 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU CENTRE COMMERCIAL DE YOKO-COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIMLOT 1 : BATIMENT DE 10 BOUTIQUES ET UN POINT CAFE ; LOT 2 : HANGAR DOTE DE 32 COMPTOIRS ET UN BLOC TOILETTE DU MARCHÉ Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

86	Reference 09/D/AC/CD/CIPM/2019 Lire Titre/objet DECISION N° 09/D/AC/CD/CIPM/2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/AONO/CD/CIPM/2019 DU 26 AVRIL 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT PAYSAGERS DES CARREFOURS AXES STRUCTURANTS ET PLACE DE LA VILLE DE DSCHANG "EN PROCEDURE D'URGENCE" Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

87	Reference 013/DM/CKBA/2019 Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°013/DM/CKBA/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES N° 001BIS/AONO/CKTBA/SG/CDPMPN/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE MARCHÉ DANS CERTAINS MARCHES (HANGAR AU MARCHÉ MARIATOU) DANS LA COMMUNE DE KOUTABA, DEPARTEMENT DU NOUN. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

88	<p>Reference 003/DM/C/SOA/SG/2019 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 003/DM/C/SOA/SG/2019PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 003/AONO/C-SOA/BPM/CIPM/2019 DU 1ER AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS LES LOCALITES DE NGALI I (GUINEE), DE NGOUNGOU MOU ET D'AKAK I (NTOUTMEVOM) DANS LA COMMUNE DE SOA,DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
89	<p>Reference 01/DM/C/SOA/SG/2019 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°01/DM/C/SOA/SG/2019PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 001/AONO/C-SOA/BPM/CIPM/2019 DU 28 MARS 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NGALI II DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
90	<p>Reference 04/DM/C/SOA/SG/2019 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 4/DM/C/SOA/SG/2019PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 004/AONO/C-SOA/BPM/CIPM/2019 DU 02 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MEBOU GOU DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA,REGION DU CENTRE.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
91	<p>Reference 264/19/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/ENC Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°264/19/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/ENC/ DU 27 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
92	<p>Reference 263/19/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/ECN Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°263/19/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/ECN/ DU 27 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
93	<p>Reference 008/D/CK/SG/CIPM/2019 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N° 008/D/CK/SG/CIPM/2019 DU 27/05/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU DAO N°007/AONO/CK/SG/DTB-N/CIPM-/2019 DU 24/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE BANKOUOP, KOUCHOUMENTOUM, KOUONDJA ET ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BANKOUOP DE LA COMMUNE DE KOUOPTAMO DEPARTEMENT DU NOUN.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture N/A</p>

RESUME DES CONSULTATIONS

94	Reference 18190160 /D/MINESUP/SG/PRO-ACTP Lire Titre/objet DECISION N° 18190160 /D/MINESUP/SG/PRO-ACTP DU 23 AVRIL 2019 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/MINESUP-CIPM/19 DU 26 FÉVRIER 2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES LOCAUX DE L'INSTITUT DES BEAUX-ARTS DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA A NKONGSAMBA Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

95	Reference 032/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019 Lire Titre/objet PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YKO/2019 DU 16 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ÉTANG PISCICOLE A YOKO (TSAPTSAP), DANS LA COMMUNE DE YOKO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

96	Reference DECISION N°1083/DAG/DG/PAD DU 27/05/2019 Lire Titre/objet DECISION N°1083/DAG/DG/PAD DU 27/05/2019 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 035/AONO/PAD/CIPM-ICAE/2019 DU 15 FÉVRIER 2019 POUR LA REMISE EN ÉTAT FONCTIONNEL DU BULLDOZER D6H DU PORT AUTONOME DE DOUALA.- Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

97	Reference 001/D/CYGUI/CIPM/2019 DU 02 MAI 2019 Lire Titre/objet DECISION N°001/D/CYGUI/CIPM/2019 DU 02 MAI 2019 RENDANT INFRUCTUEUX CERTAINS APPELS D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURES D'URGENCE DANS LA COMMUNE DE YINGUI EPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORALMAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE YINGUIFIANACEMENT : BIP 2019 Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

98	Reference 001 Lire Titre/objet ADDITIF N°001 Nature de prestation Travaux Date de cloture N/A
-----------	--

99	Reference ADDITIF N°12 Lire Titre/objet ADDITIF N°12 PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAUX OUVERTS AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°01/AON/C/BFG/SG/CIPM- SPI/2019 DU 18 FÉVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) IMMEUBLES DE HUIT (08) LOGEMENTS CHACUN DANS LA COMMUNE DE BAFANG (VERSION FRANÇAISE ET ANGLAISE) AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°01/AON/C/BFG/SG/CIPMSPL/2019 DU 18 FÉVRIER 2019 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) IMMEUBLES DE HUIT (08) LOGEMENTS CHACUN DANS LA COMMUNE DE BAFANG (VERSION FRANÇAISE ET ANGLAISE) Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

#

RESUME DES CONSULTATIONS

100

Reference	ADDITIF N°12 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°12 PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAUX OUVERTS AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°01/AON/C/BFG/SG/CİPM- SPI/2019 DU 18 FÉVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) IMMEUBLES DE HUIT (08) LOGEMENTS CHACUN DANS LA COMMUNE DE BAFANG (VERSION FRANÇAISE ET ANGLAISE) AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°01/AON/C/BFG/SG/CIPMSPL/2019 DU 18 FÉVRIER 2019 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) IMMEUBLES DE HUIT (08) LOGEMENTS CHACUN DANS LA COMMUNE DE BAFANG (VERSION FRANÇAISE ET ANGLAISE)
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

COMMUNE DE BAFANG

ADDITIF N°11 PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAUX OUVERTS? AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°04/AAON/C/BFG/SG/CIPM- TBEC/2019 DU 09 AVRIL 2019 PORTANT TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NDOKOVI (LOT1), À L'ÉCOLE MATERNELLE DE DOMKWET (LOT2), À L'ÉCOLE MATERNELLE DE BAVI (LOT3) DANS LA COMMUNE DE BAFANG EN PROCÉDURE D'URGENCE.? DEMANDE DE COTATION POUR LES FOURNITURES PÉDAGOGIQUES ET SCOLAIRES DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE BAFANG, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BAFANG.

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en Cinq (05) exemplaires dont original et quatre (04) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la Commune de Bafang (Service du courrier) au plus tard le 17 Mai 2019 à 10 heures locales sous pli fermé. Au-delà de cette heure, aucune offre ne sera acceptée. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée ni retirée et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">Consultation N°01/DC/C-BFG/SG/CDPM-AG/2019 Pour « Fourniture Pédagogique et Scolaires dans les Ecoles Primaires Publiques de la Commune de Bafang» «À n"ouvrir qu"en séance de dépouillement »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en Cinq (05) exemplaires dont original et quatre (04) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la Commune de Bafang (Service du courrier) au plus tard le 7 JUIN 2019 à 11 heures locales sous pli fermé. Au-delà de cette heure, aucune offre ne sera acceptée. Aucune offre régulièrement déposée ne peut être ni modifiée ni retirée et devra porter la mention :</p> <p style="text-align: center;">Consultation N°01/DC/C-BFG/SG/CDPM-AG/2019 Pour « Fourniture Pédagogique et Scolaires dans les Ecoles Primaires Publiques de la Commune de Bafang» «À n"ouvrir qu"en séance de dépouillement »</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Date d'ouverture des offres le 17 Mai 2019 à 11h</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Date d'ouverture des offres le 7 JUIN 2019 à 12h</p>

BAFANG le 28 Mai 2019

Le Par Ordre le **SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

EZOUDA KOUOGNY Hilaire

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3E (BASSA)

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/CAD3/CIPM/2019 DU 29 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOTECHNIQUE ET VETERINAIRE A LOGBABA DANS L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3 FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC- EXERCICE 2019 ADMINISTRATION BENEFICIAIRE : COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA III

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Exercice 2019, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala III (Maitre d'Ouvrage), lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux de construction d'un centre Zootechnique et Vétérinaire à Logbaba dans l'Arrondissement de Douala 3.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent principalement:

1. TRAVAUX PREPARATOIRES
2. FONDATIONS
3. MAÇONNERIE — ELEVATION
4. CHARPENTE COUVERTURE
5. ÉLECTRICITÉ
6. PLOMBERIE SANITAIRE
7. MENUISERIE S. REVETEMENT

3. Cout Prévisionnel

Pour une provision budgétaire de **30 000 000 (Trente millions) francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'offres sont en un (01) lot. Construction d'un centre Zootechnique et Vétérinaire à Logbaba : 30 000 000

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux entreprises de droit Camerounais, évoluant dans ce domaine et ayant les capacités administratives, techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement Public, Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala 3, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au 1ER étage. BP 7029 LOGBABA Douala, TEL 674838363, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au Zef étage, BP 7029 LOGBABA Douala, TEL 674838363, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50.000) francs CFA** versée à la Recette Municipale de Douala III.

9. Remises des offres

Sous peine de rejet, chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au 1er étage, au plus tard le **21 juin 2019 à 14 heures** et devra porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°004/AONO/CAD3/CIPM/2019 du 29 mai 2019
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE ZOOTECNIQUE ET VETERINAIRE A LOGBABA DANS
L'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 3ème
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des travaux ou à la date indiquée dans ledit ordre de service.

11. Cautionnement Provisoire

n/a

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les offres doivent parvenir au plus tard le 21 juin 2019 à 14 heures précises, heure locale, au Secrétariat de la Commission interne de Passation des Marchés Publics(CIPM), sis au 1er étage, de l'hôtel de ville de Douala Sème.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, sous peine de rejet de son offre, une caution de soumission de six cent mille (600.000) Francs CFA par lot, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, et valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par toute autorité compétente conformément à la loi ou à la réglementation.

Ces pièces devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de ladite caution de soumission.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, à la salle de réunions de l'hôtel de ville de Douala III, au 1er étage, le **21 juin 2019 à 15 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

La lecture des éventuels rabais indiqués dans l'article 25.3 du RAO est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la soumission financière et de tous les éléments cités.

Le soumissionnaire doit prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre valablement son dossier et ses droits.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des Offres se fera au triple plan administratif, technique, et financier selon des critères éliminatoires, et selon les critères essentiels suivant le système binaire (oui/non).

Critères éliminatoires particuliers

En plus des cas d'élimination ou d'irrecevabilité déjà cités à travers le présent DAO, toute offre objet des cas particuliers suivants est également sujette à l'élimination ou à l'irrecevabilité :

- absence d'un pli ou d'une pièce Administrative
- absence d'un prix unitaire quantifié
- présence de fausses déclarations, de pièces fausses ou falsifiées.
- Absence ou fausse déclaration sur l'honneur du non défaillance dans l'exécution des marchés antérieurs.

Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le Dossier d'Appel d'Offres (RPAO notamment) :

1. Présentation générale de l'Offre Oui/non
2. Références techniques de l'entreprise Oui/non
3. Qualification et l'expérience du personnel d'encadrement Oui/non
4. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels Oui/non
5. Méthodologie d'exécution Oui/non
6. Capacité financière Oui/non

Qualification Technique

Chaque offre est validée après satisfaction de 70% au moins des sous-critères.

Évaluation financière :

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'Offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives. Elle intégrera l'analyse de la cohérence technico-financière de l'offre, et des prix proposés.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme administrativement techniquement financièrement et évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date initiale de dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Douala III, Secrétariat Général (Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics) CIPM, sis au 3^{ème} étage, BP 7029 LOGBABA Douala, TEL 674838363.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros ci-après 673 20 57 25 — 699 37 07 48

DOUALA le 28 Mai 2019

Le MAIRE

KWAPNANG Job Théophil

COMMUNE DE KOUTABA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CKTBA/SG/C.KOUTABA/CDPMPN-AI/2019
 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE PMH ACHOUTFA ET AU
 CSI DE MAPARE, COMMUNE DE KOUTABA, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST.**

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Travaux de construction de deux (02) forages équipés de PMH à Choutfa et au CSI de Mapare, Commune de Koutaba. Département du Noun. Région de l'Ouest.

2. Consistance des prestations

L'Appel d'Offres porte sur les travaux de construction de deux (02) forages équipés de PMH à Choutfa et au CSI de Mapare. Commune de Koutaba.

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

- les études géophysiques;
- la réalisation d'un forage ;
- la fourniture et pose d'une pompe à motricité humaine ;
- la construction des VRD;
- construction d'une clôture autour du forage;
- la formation du comité de gestion du point d'eau;
- la formation d'artisans réparateurs;

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est indiqué dans le tableau ci-dessous en crédit de paiement 2019 (CP).

4. Allotissement

Les travaux sont en un lot comme ci-dessous.

N° LOT	Commune	Maitre d'Ouvrage	N°	Désignation du projet et localité de réalisation	FINANCEMENT	MONTANT	MONTANT caution de soumission	Délai
LOT 01	Koutaba	Maire de Commune Koutaba	01	Construction de deux(01) forages équipés de PMH au CSI de MAPARE, Commune de KOUTABA	BIP 2019	8 500 000	170 000	Quatre mois

LOT 02	Maire de Commune Koutaba	01	Construction de deux(01) forages équipés de PMH à CHOUTFA, Commune de KOUTABA.	BIP 2019	8 500 000	170 000	Quatre mois
	TOTAL				17 000 000		

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises du droit camerounais et installées au Cameroun.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP 2019.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Koutaba Secrétariat Général dès publications de la présente demande d'appel d'offre.

8. Acquisition du Dossier

Les dossiers d'appel d'offres pourront être consultés et retirés aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès de la Commune de Koutaba sur présentation de l'original d'une quittance de versement à la Recette municipale de la Commune de Koutaba d'une somme non remboursable de dix -sept mille (17 000) francs CFA par lot.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir secrétariat général de la Commune de Koutaba au plus tard le 10/06/2019 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention ;

« AVIS d'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CKTBA/SG/C,KOUTABA/CDPMPN-AI/2019 DU 22/05/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) FORAGES EQUIPES DE PMH ACHOUTFA ET AU CSI DE MAPARE, COMMUNE DE KOUTABA, DEPARTEMENT DU NOUN, REGION DE L'OUEST

Financement ; BIP 2019

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux prévu par le représentant du Maitre d'Ouvrage est indiqué dans le tableau ci-dessous et comprend les périodes de pluies. Ces délais courts à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission adressé au Maire de la Commune de Koutaba, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres et d'un montant de francs CFA indiqué dans le tableau ci-dessus, et délivrée par une des banques de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclaré irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

NB: L'Autorité contractante ou la commission de passation se réserve le droit de demander à toutes les étapes de la procédure de passation, aux soumissionnaires la présentation des originaux des pièces, produites et le défaut de présentation peut entraîner la disqualification.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 10/06/2019 à 11 heures par la Commission interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Koulaba sis à la salle des actes de la Commune de Koutaba.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- 1ère étape : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1);
- 2ème étape Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;
- 3ème étape Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

Principaux critères éliminatoires

- Etre sous le coût d'une résiliation (article 102 du code des Marchés Publics) ;
- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères à l'analyse des Offres;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Dossier Administratif incomplet (droit être complété dans 48 heures);
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou pièce scannée ;
- Certification des documents préalablement certifiés;

Principaux critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de l'offre (02 critères); ;
- l'expérience du soumissionnaire (06 critères) ;
- le personnel d'encadrement du cocontractant (06 critères) ;
- les moyens matériels mis à la disposition du projet (06 critères);
- la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (05 critères);
- l'offre financière du cocontractant (02 critères).

NB. Voir grille d'évaluation en annexe

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre « évaluée » la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat général de la Commune de Koutaba.

KOUTABA le 22 Mai 2019

Le MAIRE

IBRAHIM KOUTAPTOU

COMMUNE DE MINDIF

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE
N°005/AONO/C-MLNDLF/CIPM/2019 DU 25 MAI 2019. POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE
CLOTURE ET CONSTRUCTION D'UN BOUKAROU DEVANT ABRITER LE LIEU DE PRIERE DE L'HOTEL DE
VILLE DE LA COMMUNE DE MINDIF. FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM /COMMUNE DE
MINDIF-EXERCICE 2019**

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Mindif, lance un appel d'offres national ouvert, en procédure d'urgence, pour **l'exécution**

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- La construction d'une clôture de 680 mètres ;
- Les travaux de fondation et d'élévation ;
- Les travaux d'enduit et de peinture ;
- La pose des grilles métalliques ;
- La pose de 02 portails et 02 portillons ;
- La construction d'un Boukarou pour lieu de prière ;
- La construction d'une guérite ;

3. Cout Prévisionnel

72 640 541 FCFA TTC.

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans le domaine et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par les ressources FEICOM/Commune de MINDIF, Exercice 2019. Le coût prévisionnel est de **72 640 541 FCFA TTC**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la Commune de Mindif BP 02 Mindif Téléphone : 699 32 19 95, 694 99 36 00, 696 05 93 77 dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les services de la Commune de Mindif BP 02 Mindif Téléphone : 699 32 19 95, 694 99 36 00, 696 05 93 77 dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de **soixante-dix mille (70 000) francs CFA**, non remboursable, au titre des frais d'acquisition du DAO payable à la recette Municipale de Mindif.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies, devra parvenir sous pli fermé chez le Secrétaire général /CCD de la Commune de Mindif, au plus tard le **13 juin 2019 à 10 heures** précises et devra porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/C-MINDIF/CIPM/2019 DU 25 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE ET LA CONSTRUCTION D'UN BOUKAROU DEVANT ABRITER LE LIEU DE PRIERE DE L'HOTEL DE VILLE DE MINDIF (Lot 1)

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est de **cinq (05) mois**, incluant toutes les contraintes liées à l'enclavement et aux contraintes particulières du site relatives aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai susindiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant d'**un million quatre cent mille (1 400 000) Francs CFA** délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances. La caution devra rester valable **quatre vingt dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois. Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable,

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera, en un temps, le **13 juin 2019 à 11 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mindif, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

10. Critères d'évaluation des offres

10.1. Critères éliminatoires

10.1.1. Pièces administratives

a) Absence de la caution de soumission ;

- b) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative non produite dans 48 h ;
- c) Pièce falsifiée, fausse déclaration ou non authentique

10.1.2. Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiées ou scannés ;
- b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- c) Offre sans chef de chantier ou offre avec chef de chantier de moins de 05ans d'expérience ;
- d) Offre avec solvabilité financière inférieure à 30 millions ;
- e) Non satisfaction, au moins, à 70% de oui ;
- f) Exécution des travaux similaires (bâtiments) totalisant au moins de (50 millions les trois dernières années (2016, 2017, 2018) ;
- g) Abandon des projets dans les trois dernières années,

10.1.3. Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces nonconformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

10.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

- a) Le chiffre d'affaires ;
- b) Référencesde l'entreprise ;
- c) L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;
- d) Matériel de chantier à mobiliser ;
- e) Personnel d'encadrement de l'entreprise ;
- f) Proposition technique ;
- g) Rapport de visite de site illustratif ;

h) Présentation de l'offre.

Seules les soumissions qui auront obtenues 70 OUI sur 100 seront admises à l'analyse financière.

15. Attribution

N/D



16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre vingt dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du secrétariat général de la Commune Tel : 694 99 36 00, 666 61 51 59 et 677 51 91 17 dès publication du présent avis.

MAROUA le 25 Mai 2019

Le MAIRE

BOUBA HAMAN

COMMUNE DE MINDIF

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE,
N°007/AONO/C-MINDIF/CIPM/2019 DU 25 MAI 2019 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION EN
EAU POTABLE (AEP) A L'HOTEL DE VILLE DE MINDIF LOT N° 2.**

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de MINDIF, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour la construction d'une Adduction en Eau Potable à l'Hôtel de ville de Mindif, **Lot N° 2**. Les travaux sont regroupés **comme indiqués ci-dessous** :

Désignation du projet	Localités	Montant Prévisionnel en FCFA
Construction d'une AEP	Hôtel de ville de MINDIF	30 000 000

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes :

- Etudes d'implantation ;
- " Etudes géophysiques et hydrogéologiques ;
- Installation de chantier ;
- Développement et essai de pompage ;
- Analyse physico chimique et bactériologique ;
- Fourniture et pose des pompes immergées ;
- Fourniture et pose tuyauteries d'exhaure ;
- Alimentation des pompes par énergie solaire et électrique ;
- Construction du réseau d'adduction et de distribution ;
- Construction d'un réservoir de 20 m3 ;
- Formation d'un comité de gestion ;
- Mise en service des ouvrages.

3. Cout Prévisionnel

30 000 000 FCFA TTC

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des AEP. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, **les informations authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Communal du FEICOM, Exercice 2019, pour un coût estimatif total de **30 000 000 FCFA TTC**.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de MINDIF.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de MINDIF, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme, non remboursable, de **50 000 Fcfa (Cinquante mille franc cfa)** à la Recette Municipale de MINDIF au titre des frais d'achat du dossier d'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès du secrétariat général de la Commune de MINDIF. le **14 juin 2019 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention:

«APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE, N°007/AONO/C-MINDIF/CIPM/2019 DU 25 MAI 2019 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE AEP A L'HOTEL DE VILLE DE MINDIF Lot n° 2

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **Cinq (05) mois calendaires**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et iet court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature : de votre contrat.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans **la pièce 12 du DAO**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant de **600 000 Fcfa (Six cent mille Franc Cfa)**. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de **trois (03) mois** et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être encours de validité conformément à la réglementation en vigueur

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps, le 14 juin 2019 à 11 heures** précises dans la salle de délibération de la Commune de MINDIF, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. Toutefois, une personne supplémentaire agissant comme interprète est acceptée, si nécessaire

14. Critères d'évaluation

13. Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- **2ème étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- **3ème étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

13.1. Critères d'évaluation des offres

13.1.1. Critères éliminatoires

13.1.1.1. Pièces administratives

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Absence ou non-conformité d'une pièce administrative non produite dans 48 h ;
- c) Pièce falsifiée, fausse déclaration ou non authentique.

13.1.2. Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- c) Offre sans chef de chantier ou offre avec chef de chantier de moins de 05 ans d'expérience ;
- d) Offre avec solvabilité financière inférieure à 30 millions ;
- e) Non satisfaction, au moins, à **70% de oui** ;
- f) Abandon des projets dans les trois dernières années.

13.1.3. Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié

13.2. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

- a) Le chiffre d'affaires ;
- b) Références de l'entreprise ;
- c) L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;
- d) Matériel de chantier à mobiliser
- e) Personnel d'encadrement de l'entreprise ;
- f) Proposition technique ;

15. Attribution

- g) Rapport de visite de site illustratif ;
Le Maire de la Commune de MINDIF, Autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée Substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.
- h) Présentation de l'offre.

16. Durée Validité des Offres

Seules les soumissions qui auront obtenues 70 OUI sur 100 seront admises à l'analyse financière.
Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

MAROUA le 25 Mai 2019

Le MAIRE

BOUBA HAMAN

COMMUNE DE BOURHA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/REN/DMT/C. BHA/CIPM/2019 DU 16/05/2019 EN PROCÉDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SEPT (07) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE À EP DE GUILI II, EP DE OUDDA LAKA, EP DE ZEU (LOTI) ; EP DE BOURHA I, EP DE DJCDJOBOCK (LOT2) ET EP TCHOUGOULA, EP DE MABOUDJI(LOT 3) DANS L'ARRONDISSEMENT DE BOURHA. DÉPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, RÉGION DE L'EXTRÊME NORD.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
220-100

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'investissement Communal de l'exercice 2019, Le Maire de la Commune de Bourha (Autorité Contractante), lance un Appel d'Offres pour le compte de la Commune pour les travaux de construction de sept (07) blocs de deux (02) salles de classe à EP de Guili II, EP de Oudda Laka, EP de Zeu (loti) ; EP de Bourha I, EP de Djodjobock (loti) et EP Tchoungoula, EP de Maboudji (lot 3) dans l'Arrondissement de Bourha ; Département du Mayo-Tsanaga ; Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment : (poste ou volume des travaux).
Les travaux préparatoires et étude ;
Les terrassements ;
Les fondations ;
Les maçonneries - élévations ;
La charpente - couverture ;
La menuiserie en bois ;
L'électricité ;

- La peinture ;
- Les voiries et réseaux divers.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 133 000 000 FOFA soit 19 000 000 par blocs de deux salles de classe.

4. Allotissement

Lot 01

Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à EP GUILI 19 000 000
Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à OUDDA LAKA 19 000 000
Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à EP ZEU 19 000 000

Lot 02

Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à EP BOURHA1 19 000 000
Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à EP DJODJOBOCK 19 000 000

Lot 03

Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à EP TCHOUGOULA 19 000 000
Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à EP MABOUDJI 19 000 000

NB : Un soumissionnaire ne peut être attributaire que d'un seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Communal de l'exercice 2019, sur l'annexe budgétaire No : 220 100

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Bourha, Cellule d'Appui au lancement des offres dans les services de ladite Commune,

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellule d'Appui au lancement des appels d'offres sises dans l'enceinte des services de la Commune de Bourha, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de Cinquante mille francs CFA (50 000 FCFA) à la recette Municipale.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous pli fermé, auprès de la Commune de Bourha, Cellule d'Appui au lancement des appels d'offres dans l'enceinte des services de la Commune de Bourha, au plus tard le 06/06/2019 à 10 Heures, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/REN/DMT/C.BHA/CIPM/2019 DU 16/05/2019 EN PROCEDURE NORMALE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE ; SEPT(07) BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE AEP DE GUILT II, EP DEOUDDA LAKA, EP DEZEU (LOT1) ; EP DEBOURHA I, EP DEDJODJOBOK (LOT2) ETEP TCHOUNGOULA, EP DE MABOUDJI (LOTS) DANS L'ARRONDISSEMENT DE BOURHA, DEPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

Financement ; BIC/ Exercice 2019

IMPUTATION :

Délai d'exécution : Trois (03) mois

Les offres penrenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de ; trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de Deux millions six cent soixante mille (2 660 000 FCFA) valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de deux (02) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 06/06/2019 à 11 heures précises dans la salle de réunions de la Commune de Bourha, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas degroupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1 étape: Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2 étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3 étape ; Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1- Critères éliminatoires

14.1.1 ; Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

14.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à Vingt Cinq Millions (25 000 000) de Francs CFA
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- e) Non satisfaction, au moins à 70% des critères essentiels.

14.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

14.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 53 critères essentiels ci-dessous

- a) Présentation sur 3 critères ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 15 critères ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 10 critères ;
- d) La méthodologie d'exécution sur 13 critères ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 12 critères.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Bourha à Bourha, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disant après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre vingt dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Bourha à Bourha, Cellule d'Appui au lancement des appels d'offres, dans l'enceinte des services de la Commune de Bourha à Bourha ; téléphone 697 2602 05 ; email : combourha@yahoo.com ; BP : 227 Mokolo.

BOURRHA le 16 Mai 2019

Le MAIRE

TCHIKOUA

COMMUNE DE MINDIF

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE
N°008/AONO/C-MINDIF/CIPM/2019 DU 25 MAI 2019 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUE DES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE ET D'UNE AEP ALA COMMUNE DE MINDIFREGION
DEL'EXTREME NORD. FINANCEMENT : RESSOURCES FEICOMI COMMUNE DE MINDIF EXERCICE : 2019**

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du budget de l'exercice 2019 du FEICOM, le Maire de la Commune de MINDIF lance un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour la maîtrise d'oeuvre des travaux de construction d'une clôture et d'une Adduction en eau potable à la Commune de MINDIF, Les prestations à exécuter regroupées en un lot unique, sont détaillées dans les Termes De References.

2. Consistance des prestations

Les prestations de maîtrise d'œuvre comprennent notamment :

- La Direction de l'Exécution des travaux ;
- L'Examen de la conformité au projet des études d'exécution ;
- L'Assistance apportée lors des opérations de réception ;
- Le Plan de recollement des ouvrages,

Lot 2

Plus spécifiquement, il s'agit de suivre la réalisation des travaux ci-après :

La construction d'une clôture de 680 mètres ;

Les travaux de fondation, d'élévation ;

Les travaux d'enduit, de peinture ;

La pose des grilles métalliques ;

La pose de 02 portails et 02 portillons ;

La construction d'un Boukarou pourrière ;

La construction d'une guérite ;

Etudes d'implantation ;

Etudes géophysiques et hydrogéologiques ;

Installation de chantier ;

Développement et essai de pompage ;

Analyse physico chimique et bactériologique ;

Fourniture et pose des pompes immergées ;

Fourniture et pose tuyauteries d'exhaure ;

Alimentation des pompes par énergie solaire et électrique Construction du réseau d'adduction et de distribution ;

Construction d'un réservoir de 20 m³ ;

Formation d'un comité de gestion ; Mise en service des ouvrages.



3. Cout Prévisionnel

sept millions (7 000 000) F CFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à tous les cabinets ou bureaux d'études techniques de contrôle de droit camerounais spécialisées dans le contrôle technique et la surveillance des travaux de Génie Civil et d'hydraulique.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par les ressources FEICOM/Commune de MINDIF de l'exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de la Commune à MINDIF B.P 02 MINDIF tél. 694 99 36 00 ou 696 05 93 77 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de MINDIF Tel 694 99 36 00 ou 696 05 93 77 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme, non remboursable, de **15 000 (quinze mille francs) F CFA** payable auprès du Receveur Municipal de MINDIF.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **six (06)** exemplaires dont l'original et **cinq (05)** copies marquées comme tels, devra parvenir à la Commune de MINDIF, au plus tard le **14 juin 2019 à 10 heures**, heure locale, et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE,
N°008/AONO/C.MINDIF/CIPM/2019 DU 25 MAI 2019 POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE TECHNIQUE DES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE ET D'UNE AEP A LA COMMUNE DE MINDIF
REGION DE L'EXTREME NORD
"À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DEDEPOUILLEMENT"**

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le maître d'ouvrage pour la réalisation des prestations de contrôle est fonction de celui des travaux qui est de **cinq (05) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, d'un montant de **140 000 F(Cent quarante mille francs) CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,-..), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres, Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou du chèque certifié, ainsi que le non respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps et consistera d'abord à l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques puis à l'ouverture des offres financières. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **14 juin 2019 à 11 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de MINDIF. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

11. PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative non produite dans 48h ;
- Pièce falsifiée, fausse déclaration ou non authentique ;
- Omission, dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié.

12. LES PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur les aspects suivants :

Présentation générale de l'offre 05 points ;

Garanties financières 10 points ;

Organisation, méthodologie, et planning d'exécution des prestations 30 points ;

Moyens humains et matériels 35 points ;

Références de l'entreprise 20 points

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 70 points sur 100 seront analysées.

15. Attribution

N/D

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la **Commune de MINDIF** aux heures ouvrables (Secrétaire général 694 99 36 00 et 696 05 9377), ou à l'Agence Régionale FEICOM de l'Extrême Nord.

MAROUA le 25 Mai 2019

Le MAIRE

BOUBA HAMAN

COMMUNE DE BOURHA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 011/AONO/REN/DMT/C.BHACIPM/2019 DU 16/05/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE SIX SALLES DE CLASSE À EPB DE BAHINGRA, LYCÉE DE TCHÉVI (LOTI), EPDE KODERBEDJI, EPDE MAZAVOU HOSSERE (LOT3) DANS L'ARRONDISSEMENT DE BOURHA, DÉPARTEMENT DU MAYO TSANAGA, RÉGION DE L'EXTRÊME NORD.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
220-100

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Communal de l'exercice 2019, Le Maire de la Commune de Bourha (Autorité Contractante), lance un Appel d'Offres pour le compte De sa Commune pour les travaux de Construction de six salles de classe à EPB de Bahingra, Lycée de Tchévi (loti), EP de Koderbedji, EP de Mazavou Hossere (lot3) dans l'Arrondissement de Bourha ; Département du Mayo-Tsanaga ; Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment : (poste ou volume des travaux).
Les travaux préparatoires et études,
terrassements ;
Les fondations ;
Les maçonneries - élévations ;
La charpente - couverture- plafonnage ;
La menuiserie métallique ;
La peinture ;
L'électricité ;
Voiries et réseau divers.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Neuf Millions (9 000 000) FCFA par projet soit 18 000 000 CFA par lot.

4. Allotissement

Les travaux sont subdivisés en deux lots.

01 Ecole Public Bilingue de Bahingra (loti) 9 000 000

02 Lycée de Tchévi (loti) 9 000 000

03

04

05 Ecole Public Koderbedji (lot3) 9 000 000

06 Ecole Public Mazavou hossieré (lot3) 9 000 000

NB : Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un seul lot

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Communal de l'exercice 2019, sur la dVnpiHiai budgétaire No : 220 100

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Bourha, Cellule d'Appui au lancement des offres dans les services de ladite Commune.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellule d'Appui au lancement des appels d'offres sises dans l'enceinte des services de la Commune de Bourha, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de Trente mille francs CFA (30 000 FCFA) au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de Bourha, Cellule d'Appui au lancement des appel offres dans l'enceinte des services de la Commune de Bourha, au plus tard le 06/06/2019 à 10 Heures, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 011/AONO/REN/DMT/C.BHA/CIPM/2019 DU 04/03/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION : DE SIX SALLES DE CLASSE A EPB DE BAHINGRA, LYCEE DE TCHEVI
(LOTI) EP DE KODERBEDJI, EP DE MAZA VOU HOSSERE (LOTS) DANS L'ARRONDISSEMENT DE BOURHA,
DEPARTEMENT DU MAVO TSANAGA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

Financement : BIP- Exercice 2019

IMPUTATION : 220 100

Délai d'exécution : Trois (03) mois

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 03 Trois mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de Trois Cent soixante mille (360 000 FCFA) pour chaque lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le 06/06/2019 à 11 IIGUrOS précises dans la salle de réunions de la Commune de Bourha, dans les services de la Commune de Bourha, en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1 étape ; Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2 étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3 étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1- Critères éliminatoires

14.1.1 ; Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

14.1.2 : Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausses déclarations, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à Quinze Millions (15 000 000) de Francs CFA
- d) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de construction de Bâtiments ou une autorisation de concourir délivrée par le M.O.
- e) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- f) Non satisfaction, au moins à 70% des critères essentiels.

14.1.3 : Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix ;
- e) Sous-détail de prix irréaliste et erroné.

14.2 : Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 53 critères essentiels ci-dessous

- a) Présentation sur 3 critères ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur 15 critères ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur 10 critères ;
- d) La méthodologie d'exécution sur 13 critères ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 12 critères.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Bourha à Bourha, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-désavantageuse après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre - vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Bourha à Bourha, Cellule d'Appui au lancement des appels d'offres, dans l'enceinte des services de la Commune de Bourha à Bourha; téléphone 697 26 02 05 ;email : communebourha@yahoo.com ; BP : 227 Mokolo.

BOURRHA le 16 Mai 2019

Le MAIRE

TCHIKOUA

PRÉFECTURE DE MAYO KANI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°23/AONO/AC/CDPM-MK/BEC/2019 DU 22/05/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MORGUE A L'HOPITAL DE DISTRICT DE KAELE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINSANTE, EXERCICE 2019.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public 2019 du Ministère de la santé, le Préfet du Département du Mayo-Kani, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte du Directeur de l'hôpital de district de Kaélé. Maître d'Ouvrage Délégué, pour les travaux de construction d'une morgue à l'hôpital de district de Kaélé.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux préparatoires ;
- Fondations Béton armé en élévation ;
- Maçonneries ;
- Enduits, chapes et divers ;
- Faux plafonds ;
- Revêtements scellés ;
- Charpente- couverture ;
- Menuiserie bois et vitrerie Menuiserie métallique ;
- Peinture Electricité ;
- Fluides
- Etc...

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à **Trente Millions (30 000 000) FCFA**

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINSANTE de l'exercice 2019 sur les lignes d'imputation budgétaire :

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux jours et heures ouvrables à la Préfecture de Kaele des publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Préfecture de Kaélé dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **40 000 (quarante mille) francs CFA**. payable à la Recette des Finances de Kaélé

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra être déposée à la Préfecture de Kaélé, au plus tard le **13/06/2019 à 10 Heures** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°23/AONO/AC/CDPM/MK/BEC/2019 DU 22/05/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MORGUE A L'HOPITAL DE DISTRICT DE KAELE

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre tout autre structure agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans **la pièce 12 du DAO**, d'un montant de **600 000 (Six cent mille) FCFA**, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originelle de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou tout autre structure agréées par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **13/06/2019 à 11 heures** par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Mayo-Kani dans la salle de réunions de la Préfecture de Kaélé Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

14. Critères d'évaluation



1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de la caution de soumission ;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée
3. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
4. La note technique inférieure à **70% des oui** ;
5. L'absence des travaux similaires dans la construction de bâtiment.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de **trois (03) mois** et être conformes aux modèles.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1	Un Tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égal au montant prévisionnel par année du marché ;	oui/non
2	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
3	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier) ;	oui/non
4	Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
5	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes. Mesures d'hygiène) ;	oui/non
6	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site.	oui/non

Seuls les soumissionnaire ayant obtenu une note d'au moins 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Préfecture de Kaélé, dès publication du présent avis. **« Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la cellule de lutte contre la corruption du MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 ».**

KAELE le 22 Mai 2019

Le PRÉFET

BERNARD NGONE DOUNDI MESSAPE

PRÉFECTURE DES HAUTS PLATEAUX

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/F/F38/CDPM-TBEC/2019 DU 29 MAI 2019
POUR LA PRISE EN CHARGE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE LA RESIDENCE
DU PREFET DU DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE
D'URGENCE)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de la dotation ponctuelle MINEPAT exercice 2019, le Préfet du Département des Hauts Plateaux (Autorité Contractante), lance en procédure d'urgence pour le compte du Délégué départemental du MINEPAT (Maître d'Ouvrage) un Appel d'Offres National Ouvert **POUR LA PRISE EN CHARGE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE LA RESIDENCE DU PREFET DU DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres comprennent :

- a. Les travaux préparatoires - études ,
- b. Terrassement ;
- c. Fondations ;
- d. Élévation ;
- e. Menuiserie métallique ;
- f. Electricité ;
- g. La peinture ;
- h. Construction de la guérite.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de quarante-cinq millions (45 000 000) FCFA TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit Camerounais ayant des compétences dans le domaine.

5. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont financés sur le BIP-MINEPAT, exercice 2019

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables à la préfecture des Hauts-Plateaux.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Préfecture des Hauts Plateaux, dès publication du présent avis, contre une quittance de versement d'une somme non remboursable de soixante mille (60 0000) FCFA, payable à la Recette de Finances de Baham.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service du Préfet des Hauts Plateaux ,au plus tard le 18/06/2019 à 11 heures précise, heure locale, déposée contre récépissé et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05 /AONO/F/ F38/CDPM-TBEC/ 2019 DU 29/05/2019 POUR LA PRISE EN CHARGE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DE LA RESIDENCE DU PREFET DU DEPARTEMENT DES HAUTS PLATEAUX, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE)
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de cinq (05) mois.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission conforme au modèle joint en annexe établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de neuf cents mille (900 000) FCFA, et valable pendant 30 jours au delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 18/06/2019 à 12 heures à la Commission Départementale de Passation des Marchés des Hauts Plateaux.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

12. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires :

Dossier administratif :

- Absence de la caution de soumission ;
- Absence d'une pièce administrative 48 heures après dépouillement ;
- Fausse déclaration, pièces falsifiées ;
- Figurer sur la liste des entreprises suspendues ;
- Obtenir moins de 70% de oui des critères essentiels ;
- Omission dans l'offre financière d'un prix quantifié ;
- Production des offres en nombre insuffisante (moins de 07 exemplaires) ;
- Non certification des photocopies des documents ;
- Absence d'un sous-détail d'un prix quantifié ;

Principaux critères de qualification ;

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

- Références de l'entreprise ;
- Personnel d'encadrement de l'entreprise ;
- Matériel de chantier à mobiliser ;
- Attestation de Visite de site ;
- Méthodologie et organisation ;
- Offre financière ;
- Avoir réalisé des travaux similaires;
- Présentation de l'offre ;
- Capacité financière supérieure à 2/3 du montant prévisionnel.

Seules les soumissions qui auront obtenu au moins 70% de oui seront admises à l'analyse financière.

13. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été techniquement qualifiée et dont l'offre financière sera évaluée la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre vingt dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Préfecture de Baham dès Publication du présent avis

BAHAM le 29 Mai 2019

Le PRÉFET

MOHAMADOU BELLO BAMANGA

COMMUNE DE NGOUMOU

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/RC/CNG/CIPM/2019 DU 29/05/2019, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA POURSUITE ET L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CITE MUNICIPALE A NGOUMOU DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/A
IMPUTATION
CHAP 90 ART 28 PAR 020

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Ngoumou lance pour le compte de la Commune de Ngoumou un Appel d'Offres National Ouvert en vue de la poursuite et de l'achèvement des travaux de construction d'une Cité Municipale à Ngoumou DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, Arrondissement de Ngoumou, Département de la Mefou et Akono.

2. Consistance des prestations

La cité Municipale à construire est composée de quinze (15) bâtiments de type T3 et de treize (13) bâtiments de type T4.

Toutefois, Seize (16) bâtiments ont été préalablement construits et se trouvent à des niveaux différents comme suit :

- Dix (10) bâtiments T3 dont quatre (04) construits jusqu'au chaînage haut et six (06) dont les élévations sont terminées (chaînage haut restant en ce qui concerne le gros œuvre) ;
- Six (06) bâtiments T4 dont deux (02) au niveau du chaînage haut, trois (03) au niveau des élévations et un au niveau du linteau.

Les travaux de ce complexe immobilier, objet du présent Appel d'Offres, sont regroupés par Corps d'État et comprennent notamment :

Génie civil :

- Installation de chantier ;
- Terrassements généraux ;
- Gros œuvre ;
- Couverture et Etanchéité ;
- VRD et Aménagement Extérieur ;
- Menuiseries bois et alu ;
- Plafonds et Faux Plafonds ;
- Revêtements ;
- Peinture et Vernis ;

Corps d'Etat secondaires :

- Plomberie Sanitaire ;
- Appareil sanitaires ;
- Ouvrage d'épuration ;
- Electricité ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalables est de **trois Cent Soixante Millions Cinq Cent Douze Mille Quatre Cent trois (360 512 403) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux sont en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises invitées à soumissionner par le Maître d'Ouvrage

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le budget du FEICOM, exercices 2016 et suivant(s), imputation budgétaire : CHAP 90 ART 28 PAR 020

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Mairie de Ngoumou, dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie de Ngoumou, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **deux cent mille (200 000) francs CFA à la Recette Municipal de Ngoumou.**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de Ngoumou, au plus **tard le 25/06/2019 à 11 heures** précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 004/AONO/RC/CNG/CIPM/2019 Du 29/05/2019, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA POURSUITE ET L'ACHEVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CITE MUNICIPALE A NGOUMOU DANS LA COMMUNE DE NGOUMOU, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE. (LOT UNIQUE)
" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution du marché est de **huit (08) mois calendaires.** Ce délai comprend les périodes des pluies et toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances dont le montant est fixé à **Sept Millions (7 000 000) francs CFA.**

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel par lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances.

La caution devra rester valable **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations émettrices des pièces originales. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Marie de Ngoumou le **25/06/2019 à 12 heures précises** par la Commission interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Ngoumou, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

Pièces administratives :

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Pièce administrative falsifiée ;
- c) Absence ou Non-conformité de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire autre que la caution de soumission;

Offre technique :

- a) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- b) Absence de l'attestation d'inscription à l'Ordre des Ingénieurs de Génie Civil du Conducteur des Travaux ;
- c) Non satisfaction à quatre-vingt pour cent (80%) des sous-critères essentiels ;
- d) Ne pas Avoir un chantier abandonné au cours des trois dernières années;
- e) Absence ou insuffisance de la capacité financière ? 150 000 000 F CFA.

Offre financière :

- a) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- b) Absence d'une pièce financière ;
- c) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 10% du nombre total des Sous-détail des Prix unitaires ;
- d) Sous-détail des Prix unitaires non conforme au modèle.

Critères essentiels :

Les offres techniques seront notées suivant les quatre(04) rubriques ci-après :

- a) Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur vingt-neuf (29) critères ;
- b) Moyens matériels de chantier à mobiliser sur dix-sept (17) critères ;
- c) Méthodologie sur sept (08) critères ;
- d) Références sur quatre (04) critères.

Seuls les soumissionnaires qui valideront toutes les quatre(4) rubriques verront leurs offres financières évaluées. Une rubrique est validée si le candidat y obtient 80%.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre technique aura été jugée conforme et dont l'offre financière sera la moins disante.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Ngoumou service technique, aux numéros de téléphones : 677 598 260/655 598 278

YAOUNDE le 29 Mai 2019

Le MAIRE

AMIE ASSOUH ANTOINE

INSTITUT DE RECHERCHES AGRICOLES POUR LE DÉVELOPPEMENT

DEMANDE DE COTATION N°_010_DC/IRAD/DG/DAAF/SDAG/SAG/CIPM/2019 DU 28/05/2019 POUR LA FOURNITURE DE DIX (10) ÉCHELLES TÉLESCOPIQUES DE 12M AU CENTRE DE RECHERCHE SUR LE PALMIER À HUILE (CEREPAH) IRAD LA DIBAMBA

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , PD_CVA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du développement des filières agricoles, Le Directeur Général de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD), invite les entreprises de droit Camerounais ayant une expérience dans le domaine à soumissionner pour le compte de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD) **pour la fourniture de dix (10) échelles télescopiques de 12m au Centre de Recherche sur le palmier à huile (CEREPAH) IRAD LA DIBAMBA**

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent : la fourniture, le transport, la manutention, l'installation, et la réception.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de quarante millions (14.000.000) FCFA

4. Allotissement

Les fournitures sont constituées un seul lot

5. Participation et origine

La participation à la présente demande de Cotation est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais ayant une expérience dans le domaine

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Projet de développement des filières agricoles (PD_CVA) de l'exercice 2019

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être obtenu au Secrétariat de la Direction des Affaires Administratives et Financières de l'IRAD sise à Nkolbisson, BP 2123 Yaoundé, Tel : 222.23.26.44, dès publication du présent avis sur présentation de l'original de la quittance de la somme de 50.000 (cinquante mille) F CFA non remboursable, versée au compte Spécial CAS-ARMP N°335988 ouvert à la BICEC (toutes les agences), à titre de frais d'achat du Dossier de consultation.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) en originale et six (06) copies marqués comme tels, et consistant en une partie administrative, une partie technique et une partie financière sous pli fermé (système de double enveloppe), scellée et cachetée, sera déposée au Secrétariat de la Sous- direction des affaires Générales de l'IRAD, au plus tard le 24/06/2019 à 12 heures précises, et devra porter la mention :

Demande de Cotation

**n° 010_ DC/IRAD/DG/DAAF/SDAG/SAG/CIPM/2019 DU 28/05/2019 pour la fourniture de dix (10) échelles télescopiques de 12m au Centre de Recherche sur le palmier à huile (CEREPAH) IRAD LA DIBAMBA
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet de la présente demande de cotation est de 21 jours.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO dont le montant est fixé à 280 000 (deux cent quatre vingt mille) et valable pendant soixante (60) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois(03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques *et* financières *se fera en un temps*, et aura lieu le 24/06/2019 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'IRAD dans la salle de conférence sise à Nkolbisson-Yaoundé

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Il s'agit notamment:

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Le non respect à 80% des critères essentiels;
- Absence de la non déclaration sur l'honneur du non abandon d'un marché au cours des 03 dernières années
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures ci-dessous

Caractéristique	Valeur requise
Centaure échelle coulissante à code 3 plans PRC3 PRO en aluminium	12 Mètres

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1. Les références du fournisseur Oui q non q
2. Disponibilité du matériel, des accessoires et des équipements essentiels Oui q Non q
3. L'autorisation du fabricant Oui q Non q
4. Disponibilité des pièces de rechange Oui q Non q
5. Service après-vente Oui q Non q

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat de la Direction des Affaires Administratives et Financières de l'IRAD sise à Nkolbisson, BP 2123 Yaoundé, Tel : 222.23.26.44.

YAOUNDE le 28 Mai 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NOE WOIN

INSTITUT DE RECHERCHES AGRICOLES POUR LE DÉVELOPPEMENT

DEMANDE DE COTATION N°011/DC/IRAD/DG/DAAF/SDAG/SAG/CIPM/2019 DU 28/05/2019 POUR LA FOURNITURE DE DEUX MILLE (2000) SACS DE POLLINISATION AU CENTRE DE RECHERCHE SUR LE PALMIER À HUILE (CEREPAH) IRAD LA DIBAMBA

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , PD_CVA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du développement des filières agricoles, Le Directeur Général de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD), invite les entreprises de droit Camerounais ayant une expérience dans le domaine à soumissionner pour le compte de l'Institut de Recherche Agricole pour le Développement (IRAD **pour la fourniture de deux mille (2000) sacs de pollinisation au Centre de Recherche sur le palmier à huile au Centre de Recherche sur le palmier à huile (CEREPAH) IRAD LA DIBAMBA**

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent : la fourniture, le transport, la manutention, l'installation, et la réception.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de vingt millions (20.000.000) FCFA

4. Allotissement

Les fournitures sont constituées un seul lot

5. Participation et origine

La participation à la présente demande de Cotation est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais ayant une expérience dans le domaine

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Projet de développement des filières agricoles (PD_CVA) de l'exercice 2019

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être obtenu au Secrétariat de la Direction des Affaires Administratives et Financières de l'IRAD sise à Nkolbisson, BP 2123 Yaoundé, Tel : 222.23.26.44, dès publication du présent avis sur présentation de l'original de la quittance de la somme de 50.000 (cinquante mille) F CFA non remboursable, versée au compte Spécial CAS-ARMP N°335988 ouvert à la BICEC (toutes les agences), à titre de frais d'achat du Dossier de consultation.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) en originale et six (06) copies marqués comme tels, et consistant en une partie administrative, une partie technique et une partie financière sous pli fermé (système de double enveloppe), scellée et cachetée, sera déposée au Secrétariat de la Sous- direction des affaires Générales de l'IRAD, au plus tard le 24/06/2019 à 13 heures précises, et devra porter la mention :

Demande de Cotation

n°011/_DC/IRAD/DG/DAAF/SDAG/SAG/CIPM/2019 DU 28/05/2019 pour la fourniture de deux mille (2000) sacs de pollinisation au Centre de Recherche sur le palmier à huile au Centre de Recherche sur le palmier à huile (CEREPAH) IRAD LA DIBAMBA
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet de la présente demande de cotation est de 21 jours.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO dont le montant est fixé à 400 000 (quatre cent quatre vingt mille) et valable pendant soixante (60) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois(03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières se fera en un temps, et aura lieu le 24/06/2019 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'IRAD dans la salle de conférence sise à Nkolbisson-Yaoundé

13. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Il s'agit notamment:

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Le non respect à 80% des critères essentiels;
- Absence de la non déclaration sur l'honneur du non abandon d'un marché au cours des 03 dernières années
- Non-conformité aux spécifications techniques majeures ci-dessous

STANDARD 2D	
Type de matériel	Duraweld
Type de sac de pollinisation	2D.3
Usage	Palmier à huile
Longueur	90 cm
Largeur	65 cm
Profondeur	n/a
Nombre de fenêtre d'observation	

Dimension fenêtre d'observation	16x16 cm et 30x16 cm
---------------------------------	----------------------

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1. Les références du fournisseur Oui q non q
2. Disponibilité du matériel, des accessoires et des équipements essentiels Oui q Non
3. L'autorisation du fabricant Oui q Non q
4. Disponibilité des pièces de rechange Oui q Non q
5. Service après-vente Oui q Non q

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat de la Direction des Affaires Administratives et Financières de l'IRAD sise à Nkolbisson, BP 2123 Yaoundé, Tel : 222.23.26.44.

YAOUNDE le 28 Mai 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NOE WOIN

COMMUNE DE BELEL

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10 /AONO/CB/SG/CIPM/2019 DU 27 MAI 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES BABA HAMALAMOUROUMDE ET EP GASSOL - CARRIERE DE SABLE DANS LA COMMUNE DE BELEL(EN PROCEDURE D'URGENCE)FINANCEMENT : BIP 2019. LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BELEL, MAITRE D'OUVRAGE, AUTORITÉ CONTRACTANTE, LANCE EN PROCÉDURE D'URGENCE UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE BELEL, LA RÉALISATION DES TRAVAUX SUS INDIQUÉS.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

L appel d offres porte sur l'exécution des travaux de réhabilitation et d'entretien de certains tronçons de route dans la Commune de Belel (BIP-MINTP 2019).

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes;

- Installation ;
- Terrassements - chaussées ;
- Ouvrages - assainissement - drainage ;
- divers

3. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont répartis en un lot unique.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises des travaux publics installées au Cameroun.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2019

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune de Belel.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis à la Commune de Belel sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais de dossier de **45 000 F (quarante-cinq mille francs) CFA** payable à la Recette Municipale de Belel.

Présentation des offres

Les documents constituant l'Offre seront répartis en trois volumes ci-après placés sous simple enveloppe dont :

- **Volume 1** : Pièces administratives ;
- **Volume 2** : Offre Technique ;
- **Volume 3** : Offre Financière.

toutes les pièces constitutives des Offres (Volume 1, 2 et 3). seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque Offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Mairie de Belel au plus tard **le 18 Juin 2019 à 14 heures**, heure locale. Elle devra porter la mention ;

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AONO/CB/SG/CIPM/2019 DU 27 MAI 2019 POUR
L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES BABA HAMALAMOUROUMDE ET
EP GASSOL - CARRIERE DE SABLE DANS LA COMMUNE DE BELEL
(EN PROCEDURE D'URGENCE)
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à **trois (03) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives. un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances, dont le montant est fixé ainsi qu'il suit pour chacun des lots.

Lot	Ville	Caution de soumission	Montant Prévisionnel	Imputation	Autorisation de Dépense
1	BELEL	554 000 FCFA	27 700 000 FCFA		

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché. Le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront dater d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

L'absence d'une pièce à l'ouverture d'une offre entraîne l'élimination des candidats. Un délai supplémentaire d'au plus quarante huit (48) heures est accordé aux candidats présentant des pièces administratives jugées non conformes aux exigences du DAO pour soit fournir des informations supplémentaires, soit mener des vérifications supplémentaires sur la validité de la pièce reçue.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu **le 18 Juin 2019 à partir de 15 heures, heure locale**, par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la VINA. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

13. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après ;

1. Critères Eliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet pour absence de l'une des pièces exigées ;
- b) Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié (l'élimination se fera pour les lots concernés) ;
- d) Omission du sous-délai d'un prix quantifié ;
- e) N'avoir pas satisfait à au moins 70% d'éléments des critères essentiels.

2. Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

- A - Références
- B - Personnel d'encadrement
- C - Matériel
- D- Surface financière
- E- Autres

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Dans le cas où un soumissionnaire ayant rempli les critères techniques aura présenté l'offre la moins disante pour plus d'un lot le Maître d'ouvrage se réserve le choix du lot à lui attribuer.

15. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour leur remise

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Délégation Départementale des Travaux Publics de la VINA, Service de la Passation des Marchés.

Additif à l'appel d'Offres

L'Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure au présent appel d'offres.

BELEL le 27 Mai 2019

Le MAIRE

ABBO ABOUBAKAR

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/ADC/CIPM/2019 DU 29/05/2019 POUR LA MIGRATION DU SYSTEME DE RADIOCOMMUNICATION ANALOGIQUE VERS LE NUMERIQUE A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALAIMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A., EXERCICE 2019.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
24110002

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la réalisation du plan d'actions de la société Aéroports Du Cameroun SA pour l'exercice 2018, le Directeur Général-Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la migration du système de radiocommunication analogique vers le numérique à l'Aéroport International de Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres portent sur la fourniture des équipements et services suivants :

- Deux (02) Relais numérique SLR ;
- Une (01) antenne Omnidirectionnelle ;
- Soixante (60) mètres de câble ½" ;
- Deux (02) connecteurs pour câble ½" ;
- Deux (02) manchons 1m ;
- Un (01) parafoudre coaxial ;
- Dix (10) radios portatives numériques complètes DP ;
- Un (01) logiciel de supervision et d'administration ;
- Cent cinquante (150) licences ADDITIONAL ;
- Une (01) application Network Application Interface Voice ;
- Une (01) application Network Application Interface data ;
- Un (01) pylône avec balise diurne ;
- Une (01) protection foudre (cuivre étamé, barrette de coupure et enrichisseur de terre) ;
- Configuration des fréquences et la mise en production des équipements ;
- Transfert de compétences de deux (02) personnes sur l'administration avancée avec le logiciel de supervision.

Les détails sont contenus dans le Cahier des clauses techniques particulières et le devis quantitatif et estimatif.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études est d'environ cinquante millions (50 000 000) F CFA TTC.

4. Allotissement

Les prestations ne sont pas subdivisées en lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises installées en République du Cameroun, et spécialisées dans la mise en place de systèmes de radiocommunication.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres seront financées par le budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A., Exercice 2019, Ligne 24110002.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 359/335**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 359/335**, dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA** dans le compte intitulé « CAS – ARMP », ouvert dans les agences BICEC : (Yaoundé-Agence centrale, Douala-Bonanjo, Limbe, Buea, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua).

Visite du site

Pour une meilleure appréciation des prestations à réaliser, il est prévu une visite guidée du site à l'intention des soumissionnaires le **21/06/2019** à partir de 11 heures, le point de rencontre est le secrétariat du Directeur de l'aéroport.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original et six (06) copies** marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermé, sous peine de rejet, à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, au plus tard le **28/06/2019 à 13 heures**, et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/ADC/CIPM/2019 DU 29/05/2019

POUR LA MIGRATION DU SYSTEME DE RADIOCOMMUNICATION ANALOGIQUE VERS LE NUMERIQUE A L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Delai de Livraison

Le Maître d'Ouvrage souhaite que les prestations soient exécutées dans un délai de **six (06) mois**. Toutefois le délai d'exécution final sera celui proposé par le soumissionnaire retenu.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou une compagnie d'assurance, agréé par le ministère en charge des Finances, d'un montant **d'un million (1 000 000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres, soit quatre-vingt-dix (90) jours.**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **28/06/2019 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A. siégeant dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen.A

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ou pièce administrative non conforme (confère RPAO, enveloppe administrative page 33) ;
- Dossier financier incomplet (confère RPAO, enveloppe financière page 34) ;
- Absence de l'agrément d'installateur agréé auprès de l'Agence de Régulation des Télécommunications (ART) en cours de validité ;
- Absence de l'agrément d'homologation ART pour les matériels proposés ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;

- Absence de la déclaration sur l'honneur de non-abandon de marché au cours des trois (03) dernières années et inscription dans la liste des entreprises défaillantes (document à joindre dans le dossier technique).
- Nombre de oui inférieur à **quatorze (14)** de la notation des sous-critères des critères essentiels ;

- Production d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- Ne pas avoir réalisé au moins un chantier de prestations similaires ;
- Non-conformité du matériel et des équipements avec les spécifications techniques ;
- Absence de l'agrément du constructeur ou revendeur agréé en cours de validité ;
- Incohérence d'un prix unitaire issu des sous détails des prix.

-Critères essentiels

- Références en prestations similaires : **oui/non**
- Qualité du personnel d'intervention : **oui/non**
- Moyens matériels **oui/non**
- Service après-vente : **oui/non**
- Capacité financière : **oui/non**
- Note méthodologique : **oui/non**
- Preuves d'acceptation des conditions du marché : **oui/non**
- Présentation de l'offre : **oui/non**

Les détails de la notation sont contenus dans le RPAO.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **soixante (60)** jours à partir de la date limite fixée pour le dépôt desdites offres.

17. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division des Systèmes d'Information de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen **Tél. 222 23 36 02 poste 228.**

NB : Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants :

- MINMAP : **673 20 57 25 / 699 37 07 48 ;**
- CONAC : **222 20 37 32 / 658 26 26 82.**

YAOUNDE le 27 Mai 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

COMMUNE DE BELEL

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 11/AONO/CB/SG/CIPM/2019 DU 27 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU MARCHE A BETAIL DE TELLOEN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2019.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement du Ministère du Commerce, le Maire de la Commune de BELEL, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour le compte de la Commune de BELEL, Maître d'Ouvrage, les travaux de pour les travaux de réhabilitation du marché a bétail de telle

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :
- Réhabilitation du parc d'attente ;
- Réhabilitation du parc d'embarquement ;
- Construction d'un bloc de trois latrines

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de :
- **40 000 000 (quarante millions) FCFA**

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de LExercice 2019 sur la ligne d'imputation budgétaire :

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de BELEL dès publication du présent Avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de BELEL dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **50.000 (vingt mille) francs CFA**. payable à la Recette Municipale de BELEL.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (5) copies marquées comme telles, devra être déposée au Secrétariat Général de la Mairie de Bélèl de la Vina contre récépissé, au plus tard **le 18 Juin 2019 à 13 Heures** et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 11/AONO/CB/SG/CIPM/2019 DU 27 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU MARCHE A BETAIL DE TELLO EN PROCEDURE D'URGENCE

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de :

- 800 000 (huit cents mille) franc CFA

Valable pendant trente (30) jours au-delà de ta date originale de validité des offres

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en original ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 18 Juin 2019 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bélèl dans la salle des actes de la Mairie de Bélèl.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment madatée.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence d'une pièce administrative;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
3. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;
4. La note technique inférieure à 70% des oui.

Sous peine de rejet, la caution de soumission de l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications, administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- 1- Un tableau bilan comportant des travaux sur deux années supérieur ou égale au montant prévisionnel du marché :
..... **Oui/non**
- 2- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au coût prévisionnel du marché ;
..... **Oui/non**
- 3- Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;..... **Oui/non**
- 4- L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);..... **Oui/non**
5. Les matériels essentiels (Camion benne. Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ; **Oui/non**
6. La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène) **Oui/non**

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70 % à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière,

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de BELEL au 696 089 715, dès publication du présent avis.

BELEL le 27 Mai 2019

Le MAIRE

ABBO ABOUBAKAR

MISSION DE RÉGULATION DES APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDES CONSOMMATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE N° 02/
AONO/MIRAP/CCCM-BEC/CIPM/2019 DU 28/05/2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE MAGASINS TEMOINS DE VENTE DANS LA REGION DU CENTRE A
YAOUNDE ET DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA MISSION DE REGULATION DES APPROVISIONNEMENTS
DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT
DE LA MIRAP, EXERCICES 2019 ET SUIVANTS, IMPUTATION 220300**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
220300

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

A la suite de la mise sur pied des premiers pavillons des Centres Régionaux Magasins Témoins de Vente dans les Régions de l'Est à Bertoua, de l'Extrême-Nord à Maroua, du Nord à Garoua, de l'Adamaoua à Ngaoundéré et bientôt du Sud à Ebolowa,

La Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de grande consommation (MIRAP) lance un Appel d'Offres pour la construction du Complexe de Magasins Témoins de Vente de la Région du Centre à Yaoundé et de l'immeuble siège.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet de l'Appel d'Offres, comprennent notamment les lots de travaux suivants:

- 100- Installation de chantier;
- 200- Terrassement, Implantation ;
- 300- Fouilles et remblai ;
- 400- Gros œuvre (Fondations- Structure-élévation) ;
- 500- Etanchéité ;
- 600- Charpente-Toiture- Faux plafond;
- 700- Menuiserie métallique ;
- 800- Menuiserie bois;
- 900- Enduit au mortier ;
- 1000- Carrelage du sol et des murs ;
- 1100- Menuiserie aluminium - Vitrerie ;
- 1200- Electricité courant fort-courant faible;
- 1300- Plomberie - sanitaire ;
- 1400- Enduit et peinture ;
- 1500- Bâtiment annexe ;
- 1600- Clôture et Aménagements extérieurs.

A exécuter dans le temps ainsi qu'il suit :

CONSISTANCE DES TRAVAUX	
TRANCHE FERME (ANNEE 2019)	TRANCHE CONDITIONNELLE (ANNEES 2020 et suivantes)

<p>Les travaux de la tranche ferme comprennent notamment :</p> <p>100- Installation de chantier (Partiel) ;</p> <p>200- Terrassement, Implantation (Complet);</p> <p>300- Fouilles et remblai (Partiel);</p> <p>400- Gros œuvre (Partiel) ;</p> <p>500- Etanchéité (Partiel);</p> <p>600- Charpente-Toit- Fx plafond (Partiel);</p> <p>700- Menuiserie métallique (Partiel);</p> <p>800- Menuiserie bois (Partiel);</p> <p>900- Enduit au mortier (Partiel);</p> <p>1000- Carrelage sol et des murs (Partiel);</p> <p>1100- Menuiserie alu - Vitrierie (Absent);</p> <p>1200- Electricité CFO-CFA (Partiel);</p> <p>1300- Plomberie - sanitaire (Partiel);</p> <p>1400- Enduit et peinture (Absent);</p> <p>1500- Bâtiment annexe (Partiel);</p> <p>1600- Clôture et Aménagements Extérieurs (Absent).</p>	<p>Les travaux de la tranche conditionnelle comprennent notamment :</p> <p>100- Installation de chantier (Partiel) ;</p> <p>200- Terrassement, Implantation (Absent);</p> <p>300- Fouilles et remblai (Partiel);</p> <p>400- Gros œuvre (Partiel) ;</p> <p>500- Etanchéité (Partiel);</p> <p>600- Charpente-Toit- Fx plafond (Partiel);</p> <p>700- Menuiserie métallique (Partiel);</p> <p>800- Menuiserie bois (Partiel);</p> <p>900- Enduit au mortier (Partiel);</p> <p>1000- Carrelage sol et des murs (Complet);</p> <p>1100- Menuiserie alu - Vitrierie (Complet);</p> <p>1200- Electricité CFO-CFA (Partiel);</p> <p>1300- Plomberie - sanitaire (Partiel);</p> <p>1400- Enduit et peinture (Complet);</p> <p>1500- Bâtiment annexe (Partiel);</p> <p>1600- Clôture et Aménagements Extérieurs (Complet).</p>
--	---

3. Allotissement

L'Appel d'Offres, objet du présent Avis, est constitué d'un lot unique.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement de la MIRAP, Exercices 2019 et suivants, sur la ligne d'imputation budgétaire 220300, à concurrence du coût prévisionnel de francs CFA 1 995 000 000 (Un milliard neuf cent quatre-vingt-quinze millions). Ce budget est réparti en plusieurs tranches avec la somme de FCFA 575 000 000 (Cinq cent soixante-quinze millions) pour la tranche ferme programmée en 2019 et la somme de FCFA 1 420 000 000 (Un milliard quatre cent vingt millions) pour la tranche conditionnelle programmée pour les années 2020 et suivantes. En bref, la tranche ferme programmée en 2019 comprendra : la construction du gros œuvre du R-D-C du bâtiment principal, le gros œuvre complet du bâtiment annexe et du sous sol, le second œuvre partiel pour les deux bâtiments. La seconde phase porte sur les travaux d'achèvement du gros œuvre du bâtiment principal, les travaux de finition pour le bâtiment principal et le bâtiment annexe, les aménagements extérieurs, y compris la clôture, avec son mur de soutènement.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule Financière de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de grande consommation (MIRAP), sise au quartier ELIG ESSONO, porte : 304, BP 12584 Yaoundé, Tél : 222234145-67777755 / fax : 222 23 41 46, E-mail : mirap_cm@yahoo.fr, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Cellule Financière de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de grande consommation (MIRAP), sise au quartier ELIG ESSONO, porte : 304, BP 12584 Yaoundé, Tél : 222234145-67777755 / fax : 222 23 41 46, Email : mirap_cm@yahoo.fr, dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **450 000 FCFA (quatre cent cinquante mille FCFA)**, payable au compte N°33598860001-94 (CAS-ARMP) domicilié dans toutes les agences BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels, devra être déposée à la Cellule Financière de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de grande consommation (MIRAP), sise au quartier ELIG ESSONO, porte : 304, BP 12584 Yaoundé, Tél : 222234145-67777755 / fax : 222 23 41 46 ; dès publication du présent avis, au plus tard à **12 heures** le 25/06/2016 et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
EN PROCEDURE D'URGENCE**

N°02/AONO/MIRAP/CCCM-BEC/CIPM/2019 DU 28/06/2019

**POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE DE MAGASINS TEMOINS DE VENTE
DANS LA REGION DU CENTRE A YAOUNDE ET DE L'IMMEUBLE SIEGE DE LA MISSION DE REGULATION DES
APPROVISIONNEMENTS DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION (MIRAP)**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres, est de **trente-six (36) mois, dont quatre (04) mois au maximum pour la tranche ferme en 2019 et trente-deux (32) mois au maximum pour la tranche conditionnelle en 2020 et suivants.**

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou une compagnie d'assurance agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **39 000 000 (Trente neuf millions) de FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une Banque ou une Compagnie d'Assurance agréée et habilitée à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **25/06/2019** à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la MIRAP, dans la salle de réunion de la MIRAP sise au quartier ELIG ESSONO.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de la caution de soumission;
2. L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà du délai supplémentaire de 48 heures à accorder, le cas échéant;
3. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
4. L'absence de l'attestation sur l'honneur attestant du non abandon de marché au cours des trois dernières années et de l'absence sur la liste des entreprises défailtantes établie par le MINMAP.
5. La non réalisation au cours des cinq (05) dernières années, d'un projet de construction de bâtiment d'un montant supérieur ou égal à 500 millions de FCFA ;
6. La présentation d'un Directeur des Travaux non inscrit dans son ordre professionnel ou ayant une Expérience dans le domaine du BTP de moins de 5 ans ;
7. La non-satisfaction d'au moins trente-six (36) sous-critères essentiels sur les quarante-cinq (45) sous-critères essentiels;
8. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière " ;

Sous peine de rejet, la caution de soumission doit être impérativement produite en original, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1.	Le Personnel d'encadrement (22 sous-critères)	oui/non
2.	Le Matériel (16 sous-critères)	oui/non
3.	L'Organisation, la Méthodologie et le planning de réalisation des travaux (3 sous-critères)	oui/non
4.	La Capacité financière, le Chiffre d'Affaires et les références (3 sous-critères)	oui/non
5	L'Attestation de visite de site (1 sous-critère)	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant validé moins trente-six (36) sous-critères sur les quarante-cinq (45) sous-critères essentiels seront admis à l'analyse des offres financières.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins - disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule Financière de la Mission de Régulation des Approvisionnements des Produits de grande consommation (MIRAP) sise au quartier ELIG ESSONO, porte : 304, BP 12584 Yaoundé, Tél : 222234145-677777755 / fax : 222 23 41 46, dès publication du présent avis.

YAOUNDE le 28 Mai 2019

Le ADMINISTRATEUR

BAMZOK Ntol Cyprien

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CACAO

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AAONO/SODECAO/CIPM//2019 DU 28 MAI 2019 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE MILLIONS (4.000.000) DE SACHETS PLASTIQUES NOIRS PERFORES A LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO), EN PROCEDURE D'URGENCE
FINANCEMENT : BUDGET SODECAO EXERCICE 2019 (REC) LIGNE 22405**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
REC 22405

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECAO lance un Appel d'Offres pour la fourniture de quatre millions (4.000.000) de sachets plastiques noirs perforés à la SODECAO, en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Le présent Marché porte sur la fourniture de quatre millions (4.000.000) de sachets plastiques noirs perforés, le transport, la manutention et la réception.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à cent millions (100.000.000) F CFA TTC.

4. Allotissement

Sans objet

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans la fourniture du petit matériel agricole installées en République du Cameroun.

6. Financement

Le financement du présent Appel d'Offres sera assuré par le budget de la SODECAO, exercice 2019 (dotation REC 22405).

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré, dès publication du présent avis, à la SODECAO (bâtiment SDAA porte n°19),

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré, dès publication du présent avis, à la SODECAO (bâtiment SDAA porte n°19), contre versement d'une somme non remboursable de cent mille (100.000) F CFA.

Les frais d'achat du dossier sont versés au compte spécial CAS-ARMP N° 335988 ouvert dans les livres comptables de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit (BICEC).

Lors du retrait du dossier, chaque Soumissionnaire devra se faire enregistrer en indiquant son adresse complète (BP, Tél., Fax, e-mail).

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devront parvenir ou être déposées contre récépissé de soumission à la SODECAO, au plus tard le 24 juin 2019 à 15 H 00 , heure locale et porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AAONO/SODECAO/CIPM/2019 DU 28 MAI 2019 POUR LA FOURNITURE DE QUATRE MILLIONS (4.000.000) DE SACHETS PLASTIQUES NOIRS PERFORES A LA SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU CACAO (SODECAO), EN PROCEDURE D'URGENCE », « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par l'Autorité Contractante pour la livraison de la fourniture, objet du présent Appel d'Offres, est de dix (10) jours maximum.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère en charge des finances, dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant de deux millions (2 000 000) FCFA , valable pendant trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis contenant les pièces administratives, financières et techniques aura lieu le 24 juin 2019 à 16 heures par la Commission interne de Passation des Marchés de la SODECAO en présence de chaque Soumissionnaire qui le désire ou de son représentant dûment mandaté.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- absence de caution de soumission;
- non-respect de plus de deux (02) critères essentiels ;
- non-conformité du modèle de soumission ;
- présence de l'information financière dans l'Offre technique ;
- absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif non régularisée après le délai règlementaire accordé par la Commission interne de Passation des Marchés (CIPM) ;
- fausse déclaration, substitution ou falsification d'une pièce administrative ;
- non-conformité aux spécifications techniques majeures (sachets plastiques noirs perforés).

Critères essentiels :

- | | |
|---|-------------|
| - chiffre d'affaires ? à cinquante millions (50 000 000) de F CFA | Oui ? Non ? |
| - accès à la ligne de crédit ou autres ressources financières | Oui ? Non ? |
| - délai de livraison ? à dix (10) jours | Oui ? Non ? |
| - description du service après-vente dans le délai de la garantie | Oui ? Non ? |

- références du fournisseur ? 01 marché similaire assorti d'un PV de réception Oui ? Non ?
- présentation d'un échantillon de 30 sachets à l'achat du DAO Oui ? Non ?
- disponibilité de stock Oui ? Non ?
- conformité à la description technique Oui ? Non ?
- sachets plastiques noirs perforés non biodégradables d'épaisseur d'au moins égal à 60 μ Oui ? Non ?

15. Attribution

La Commission interne de Passation des Marchés proposera au Maître d'ouvrage l'attribution du Marché au Soumissionnaire remplissant les capacités techniques requises dont l'Offre sera jugée la moins-disante et réaliste.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs Offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la SODECAO (bâtiment SDAA, porte 17 Tél. 222-30-45-44).

YAOUNDE le 28 Mai 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EKO'O AKOUAFANE Jean claude

COMMUNE DE BAZOU

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
06/A0N0/PR/MINMAP/DR0/DDNDE/CIPM-BAZOU/C-BAZOU /2019 DU 27 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LA LOCALITES
DE DIPFEP, COMMUNE DE BAZOU, DEPARTEMENT DU NDE, REGION DE L'OUEST.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de BAZOU, Autorité contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un (01) forage équipé de pompe à motricité humaine (PMH) dans la localité de DIPFEP, Commune de BAZOU, Département du Ndé. Région l'Ouest ;

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- les études géophysiques
- la réalisation d'un forage
- la fourniture et pose d'une pompe à motricité humaine
- construction d'une clôture autour du forage
- la formation et l'animation du comité de gestion du point d'eau

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est 8 500 000 (Huit millions cinq mille) francs CFA

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais. La participation des entreprises sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre du groupement ressortent clairement dans l'accord de groupement.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Projet d'investissement Public 2019.

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôtel de Ville de BAZOU, Tél: 696 63 48 54.

7. Acquisition du Dossier

Les dossiers d'appel d'offres pourront être consultés et retirés aux heures ouvrables dès publication. du présent avis à l'Hôtel de Ville de BAZOU sur présentation de l'original d'une Quittance de versement à la Recette Municipale de BAZOU d'une somme non remboursable de seize mille (16 000) francs CFA.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir à l'Hôtel de Ville de BAZOU au plus tard le 17 juin 2019 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 06/AONO/PR/MINMAP/DRO/DDNDE/CIPM-BAZOU/C-BAZOU /2019 DU 27 MAI 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE POMPE AMOTRICITE HUMAINE DANS LA LOCALITES DE DIPFEP, COMMUNE DE BAZOU, DEPARTEMENT DU NDE, . REGION DE L'OUEST. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de trois (03) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offre et d'un montant de cent soixante mille (160 000) francs CFA, et délivrée par une des banques de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances, Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après reexpirationi de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une aciorilè administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet etc.) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète-conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

NB: L'Autorité contractante ou la commission de passation se réserve le droit de demander à toutes les étapes de la procédure de passation, aux soumissionnaires la présentation des originaux des pièces produites et le défaut de présentation peut entraîner la disqualification.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 17 JUIN 2019 à 11 heures par la Comrriission Interne de Passation des Marchés à l'Hôtel de Ville de BAZOU.

L'ouverture dc-s plis se fera en un temps et en trois étapes:

- 1ère étape :Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1);
- 2ème étape Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) :
- . 3ème étape Ouverture de l'enveloppe Ccontenant les offres financières (volume 3).

Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix.

13. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Absence de la Caution de Soumission au terme du dépouillement;
- N'avoir pas satisfait à au moins 70% des critères essentiels à l'analyse des Offres;
- Omission dans l'Offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ;
- Production des exemplaires des Offres en nombre insuffisant (inférieur à sept) ;
- Certification des documents préalablement certifiés ;
- Avoir présenté un agent public non mis en disponibilité,

Principaux critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La présentation de l'offre (02 critère);
- l'expérience du soumissionnaire (06 critères) ;
- le personnel d'encadrement du cocontractant (05 critères) ;
- les moyens matériels mis à la disposition du projet (05 critères);
- la méthodologie d'exécution, le planning, le rapport de visite du site et propositions (03 critères)
- l'offre financière du cocontractant (01 critère).

NB. Voir grille d'évaluation en annexe (Total 25)

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre remplissant les capacités techniques et financières (70% des critères) requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

L'attributaire du Marché est invitée à se présenter dès signature de la décision d'attribution, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, à l'hôtel de ville de BAZOU pour l'établissement et la souscription de son Marché. Faute par lui de se présenter, le Marché est attribué au suivant.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de BAZOU, Tel : 696 63 48 54.

BAZOU le 27 Mai 2019

Le MAIRE

TOUNOUKEU YATCHOUA JÉRÔME

COMMUNE D'OMBESSA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/C/OMB/SG/SPM/CDPM-BAF/2019 DU 28/05/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION PAR ENERGIE SOLAIRE DU CENTRE VILLE D'OMBESSA (06 POTEAUX), DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) MINDDEVEL EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Ombessa (l'Autorité contractante), lance pour le compte du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux d'électrification par énergie solaire du centre ville d'Ombessa dans la Commune d'OMBESSA, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des opérations ci-après :

- Travaux préparatoires ;
- Fourniture et pose de panneau photovoltaïque ;
- Fourniture et pose de batterie ;
- Fourniture et pose de régulateur de charge MMPT, intégrant détecteur crépusculaire ;
- Fourniture et pose lampe LED ;
- Fourniture et pose de câblage et connecteur MC4
- Fourniture et pose de cadélabre avec crosse ;
- Fourniture et pose de loge batterie et support module en acier galvanisé.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel des travaux est de huit millions (8 000 000) FCFA toutes taxes comprises

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les entreprises de droit Camerounais, justifiant des capacités technique, financière et juridique, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres

5. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun exercice 2019. Le montant prévisionnel des travaux est de huit millions (8 000 000) FCFA toutes taxes comprises

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Mairie de la Commune d'Ombessa, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis à la Mairie de la Commune d'Ombessa, contre présentation d'une quittance de versement de 25 000 (vingt cinq mille) FCFA délivrée par la recette municipale d'Ombessa, représentant les frais d'achat du Dossier, non remboursable.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devront parvenir à la préfecture de Bafia au plus tard le 24/06/2019 à 12 heures et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°01/AONO/C/OMB/SG/SPM/CDPM- BAF/2019 du 28/05/2019

Pour les travaux d'électrification par énergie solaire du centre ville d'Ombessa (06 poteaux) Commune d'Ombessa, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre.

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **Deux (02) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de : 160 000 (cent soixante milles) F CFA libellée sous l'une des formes suivantes :

-Caution de garantie bancaire établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances,

-Quittance de versement dans une caisse de consignation au trésor public et valable pendant (30) jours au delà de la date de validité des offres

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en copies légalisées par les autorités compétentes et dattant de moins de (02) deux mois.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en un temps sera effectué le 24/06/2019 à 13 heures, (heure locale) dans la salle de réunion de l'Hôtel de Finance de BAFIA par la Commission Départementale de passation des marchés du Mbam et Inoubou.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

12. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

- Absence ou non conformité d'une pièce du dossier administratif 48 heures après ouverture des plis ;
- Absence de la caution de soumission à l'issue de la séance de dépoillement;
- Absence ou non conformité du contenu de l'offre technique au regard des documents requis dans le RPAO ;
- Présence des documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
- Omission du sous détail d'un prix quantifié du gros oeuvre ou d'un prix quantifié dans le bordereau des prix unitaire;
- Non conformité du contenu de l'offre financière au regard des documents requis dans le RPAO ;
- Capacité financière insuffisante (au moins 50% du montant de la soumission délivrée par une banque autorisée à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics ;

2-Critère essentiel 2 (références de l'entreprise) non validé.

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Ainsi, les critères essentiels tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus de l'évaluation de l'offre technique : **oui/non**

-Références de l'entreprise dans les BTP et réalisations similaires (première et dernière page de lettre commande) + procès-verbal de réception correspondant aux prestations réalisées (minimum acceptable au moins trois références au cours des trois dernières années)

-Attestation de visite du site signé sur l'honneur par le soumissionnaire,

-Surface financière (minimum égale à 50% du montant de l'offre TTC)

-Qualité du personnel (copies certifiées conforme du diplôme, attestation de présentation de l'original du diplôme, attestation de disponibilité, expérience du personnel d'encadrement),

-Délai d'exécution ;

-Moyens logistiques (véhicule de liaison ou PICK-UP 4x4, camion, disponibilité du matériel et des équipements essentiels),

-Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), complété, paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière ;

-Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP), paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière.

N. B : un critère essentiel ne sera validé (oui) que si toutes les sous rubriques y relatives sont validées par un « oui » ;

13. Attribution

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres aura présenté une offre technique répondant positivement au moins à trois (03) des cinq critères essentiels et une offre financière évaluée la moins disante.

Toute offre non présentée en trois (03) volumes sera purement et simplement rejetée ; il en est de même pour toute offre non conforme au RPAO.

L'autorité contractante se réserve le droit de rejeter le dossier de toute entreprise défaillant dans le Mbam et Inoubou au cours des (03) trois derniers exercices budgétaires.

Signature de la lettre commande

A l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des attributaires par la commission départementale de passation des marchés Publics, la lettre commande est souscrite par l'entrepreneur et signée par l'autorité contractante

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de soixante (60) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie de la Commune d'Ombessa

YAOUNDE le 28 Mai 2019

Le MAIRE

ADEBADA JOSEPH

COMMUNE AWAE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/CIPM/CAWAE /2019 DU 29/05/ 2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'OUVERTURE DES ROUTES DANS LA COMMUNE D'AWAE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, -EXERCICE 2019.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Awae (Autorité contractante), lance en **PROCEDURE D'URGENCE** un Appel d'Offres National Ouvert **pour l'exécution des travaux de réhabilitation et d'ouverture des routes** dans la Commune d'Awae, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre, répartie en trois lots :

N° Lot	Désignation	Montant prévisionnel FCFA TTC	Imputation
Lot 1	Réhabilitation de la route communale « Meyo-Essabi-Carrefour Momebelngal I-Carrefour Momebelngal II »	46 209 375	53 27 351 01 641106 2250 821
Lot 2	Ouverture et réhabilitation de la piste agricole « Carrefour Ngat-Ebodenkou-Akam-Mewoudou-Nguinda chapelle-Carrefour Oman"	45 000 000	53 30 393 03 641106 2250 821
Lot 3	Réhabilitation des routes communales : « Awae ville-lycée technique d'Awae »	27 777 700	53 36 468 03 641106 2250 821

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux porte entre autres sur les postes suivants :

- Travaux préparatoires
- Terrassement et chaussée
- Ouvrages, assainissement et drainage ;
- Sécurisation du tronçon

3. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est constitué de trois lots. **Un soumissionnaire ne peut être attributaire que d'un lot ou du lot 1 et du lot 3 ou du lot 2 et du lot 3.**

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais justifiant des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

5. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le **Budget d'Investissement Public, Exercice 2019.**

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté au **Secrétariat Général de la Mairie d'Awaé**, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres. Tel : 650 90 44 14/696 48 97 13/674 46 90 32.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis au **Secrétariat Général de la Mairie d'Awaé**, contre présentation d'une quittance de versement de **Cent mille (100 000) Francs CFA**, délivrée par la **Recette Municipale d'AWAE**, représentant les frais d'achat du dossier non remboursables.

La quittance d'achat devra préciser :

- La dénomination du projet et lot sollicité ;
- Le nom du Soumissionnaire ;
- Le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres ;
- Le montant des frais payés.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont un original et **six (06)** copies marquées comme tels devront parvenir **à la salle des Actes de la Commune d'Awaé**, au plus tard le **26/06/2019 à 12H30mn** (heure locale), et devront porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 005/AONO/CIPM/CAWAE/2019 DU 29/05/ 2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'OUVERTURE DES ROUTES DANS LA COMMUNE D'AWAE, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA

(Préciser le lot)

(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux pour chaque lot est de **trois (03)mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission **d'un montant de 2% du montant prévisionnel sollicité.**

N° Lot	Désignation	Montant prévisionnel FCFA TTC	Caution de soumission (F CFA)
Lot 1	Réhabilitation de la route communale « Meyo-Essabi-Carrefour Momebelngal I-Carrefour Momebelngal II »	46 209 375	924 200
Lot 2	Ouverture et réhabilitation de la piste agricole « Carrefour Ngat-Ebodenkou-Akam-Mewoudou-Nguinda chapelle-Carrefour Oman"	45 000 000	900 000
Lot 3	Réhabilitation des routes communales : « Awaé ville-lycée technique d'Awaé »	27 777 700	555 560

La caution sera libellée sous l'une des formes suivantes :

- Caution de garantie Bancaire établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances.
- Quittance de versement dans une caisse de consignation au Trésor Public et valable pendant **(30) jours** au-delà de la date de validité des Offres.

La caution de soumission devra être impérativement produite en original. L'absence de la caution de soumission vaut élimination.

11. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux ou en copies légalisées par les autorités compétentes et datant de moins de **trois (3) mois**.

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'Appels d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **26/06/2019 à 13h30mn** dans **la salle des actes de la Commune d'Awae**.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

13. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

a) Offre administrative

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Pièce administrative falsifiée ou scannée ;
3. Absence ou non-conformité de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaires ;

b) Offre technique

4. Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
5. N'avoir pas réuni au moins 90% des critères de qualification ;
6. Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des chantiers au cours des trois dernières années ;
7. Avoir un chantier de 2018 encore en cours d'exécution dans le même Département ;

C) Offre financière

8. Omission d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
9. Absence d'une pièce financière ;
10. Sous détail des prix unitaires incomplet à plus de 10% du nombre total des sous détail des prix unitaires
11. Sous détail des prix unitaires non conforme au modèle.

13.2 Critères essentiels de qualification des offres techniques

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

1. La capacité financière ; Oui/Non
2. Les références de l'entreprise ; oui/non
3. Méthodologie d'exécution des travaux ; Oui/Non
4. Planning d'approvisionnement en matériaux et planning d'exécution des travaux Oui/Non
5. L'expérience du personnel d'encadrement ; Oui/Non
6. Le matériel et les équipements essentiels ; Oui/Non
7. Compréhension du projet Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 90 % seront examinées.

14. Attribution

Chacune des lettres commandes à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre :

- administrative **sera jugée conforme** ;
- technique sera jugée conforme et aura reçu **un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 90 %** ;
- financière après les corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée **la moins disante**.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de **Quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date fixée pour la réception des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la **Mairie d'Awaé** dans le **Département de la Mefou et Afamba**. Tel : 674 46 90 32 /650 90 44 14

- Signature de la lettre commande

A l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des attributaires par la Commission interne de Passation des Marchés et du choix définitif du Prestataire par **le Maire de la Commune d'Awaé**, la Lettre-Commande est souscrite par l'Entrepreneur et signée par **l'Autorité contractante**.

YAOUNDE le 29 Mai 2019

Le MAIRE

AKONO ALINGA ANDRE REMI

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°14/AONO/MINESUP-CIPM/19 DU 27 MAI 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES LOCAUX DE L'INSTITUT DES BEAUX- ARTS DE L'UNIVERSITE DE DOUALA A NKONGSAMBAFINANCEMENT: COMPTE TRESOR PRO ACTP, EXERCICE 2019

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , COMPTE TRESOR PRO ACTP, EXERCICE 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans la perspective de remettre en état les locaux de l'Institut des Beaux – Arts de l'Université de Douala à Nkongsamba, le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation y relatifs.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres comprennent les travaux de réhabilitation:

- Du Bâtiment administratif;
- des bâtiments pédagogiques ;
- des salles de cours pratiques.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel total de l'opération à l'issue des études préalables est de **70 000 000 (soixante-dix millions) FCFA** Toutes Taxes Comprises.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun justifiant d'une expérience établie en matière de construction des bâtiments.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Compte trésor du PRO-ACTP.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Unité de Gestion du Programme UGP/PRO-ACTP du Ministère de l'Enseignement Supérieur, sise au rez-de-chaussée de l'immeuble ministériel n°2 dès publication du présent avis. Contact 693 60 65 53.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de l'Unité de Gestion du Programme UGP/PRO-ACTP du Ministère de l'Enseignement Supérieur, sise au rez-de-chaussée de l'immeuble ministériel n°2 dès publication du présent avis, sur présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de **70 000 (Soixante-dix mille)** francs CFA payée au compte spécial CAS-ARMP N°335 98800001-89 de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), ouvert à cet effet dans les agences BICEC du Cameroun.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **six (06) exemplaires** dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels, devra parvenir au bureau de l'Unité de Gestion du Programme UGP/PRO-ACTP du Ministère de l'Enseignement Supérieur, sise au rez-de-chaussée de l'immeuble ministériel n°2 au plus tard le **26 juin 2019 à 14 h 00** heures locale et devra porter la mention :

« Dossier d'Appel d'Offres n°14/AONO/MINESUP-CIPM/19 du 27 mai 2019, pour la réalisation des travaux de réhabilitation des locaux de l'Institut des Beaux-Arts de l'Université de Douala à Nkongsamba »

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

9. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des prestations prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois mois (03) mois.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **1 400 000** (Un million quatre cent mille)francs CFA établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des Finances.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur et devront obligatoirement être datées de **moins de trois (03) mois** ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de consultation.

L'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'offre sans aucun recours.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps et aura lieu le **26 juin 2019 à 15 h 00** heures heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère l'Enseignement Supérieur, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce du Dossier administratif ou non-conformité au-delà de 48 heures ;
- Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- Absence dans l'offre technique de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste que non seulement il n'a abandonné aucun marché au cours des trois dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- Absence de références dans les travaux similaires ;
- Absence de la capacité financière exigée ;
- non-respect d'au moins quinze (15) des vingt-un (21) critères essentiels.

Critères essentiels

- présentation de l'offre ;
- Propositions techniques et méthodologie d'exécution
- Le délai d'exécution (3 mois);
- Personnel d'exécution ;
- Moyens techniques et matériels demandés ;
- Expérience de l'entreprise.

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée est évaluée la moins disante, sous réserve que son offre ne contienne des prix anormalement bas par rapport au référentiel du marché.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures Ouvrables à l'Unité de Gestion du PRO-ACTP à Yaoundé ou à la Cellule opérationnelle de suivi du PRO-ACTP de l'Université de Douala

NB. : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 27 Mai 2019

Le MINISTRE

FAME NDONGO Jacques

COMMUNE D'OMBESSA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C/CDPM/OMB/SG/SPM/CDPM-BAF/2019, DU 28/05/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE 04 (QUATRE) FORAGES POSITIFS EQUIPES D'UNE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LA COMMUNE D'OMBESSA DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public MINDDEVEL, le Maire de la Commune d'Ombessa, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence pour le compte du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL) un Appel d'Offre National Ouvert Pour la réalisation des travaux de construction de quatre (04) Forages équipés d'une pompe à Motricité Humaine dans la Commune d'Ombessa, Département du Mbam et Inoubou, Région du Centre, exercice 2019.

Lot N°	Désignation du Projet	Localité	Unité Administrative	Coût Projet TTC
1	Construction d'un forage équipé d'une pompe à Motricité Humaine dans GUESSOSSOGO (GUIENGTSING II)	GUESSOSSOGO (GUIENGTSING II)	Arrondissement de Ombessa	8,000,000
2	Construction d'un forage équipé d'une pompe à Motricité Humaine dans BODIAKANG (OMBESSA village)	BODIAKANG (OMBESSA village)	Arrondissement de Ombessa	8,000,000
3	Construction d'un forage équipé à d'une pompe à Motricité Humaine dans L'EPB D'OMBESSA	EPB D'OMBESSA	Arrondissement de Ombessa	8,000,000
4	Construction d'un forage équipé à d'une pompe à Motricité Humaine à BAKOA (OSSIMBI)	BAKOA (OSSIMBI)	Arrondissement de Ombessa	8,000,000

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des prestations suivantes:

- Installation du chantier ;
- Études géophysiques et implantation ;
- Foration ;
- Équipement du forage avec le matériel et matériaux appropriés ;
- Réalisation de la superstructure ;
- Développement, essai de pompage ;
- Prélèvement et analyse physico-chimique et bactériologique de l'eau dans un laboratoire agréé par le Ministre en charge de la Santé Publique ;
- Fourniture et pose d'une pompe manuelle ;
- Réalisation du puits perdu ;
- Formation de 02 agents de maintenance.

3. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les Entreprises de Travaux Publics de droit camerounais, justifiant des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

4. Financement

Le financement des prestations, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert est assuré par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local pour le compte de l'exercice 2019. Montant prévisionnel 8.000.000 de FCFA par forage.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté ou retiré aux heures ouvrables à la mairie de la commune d'ombessa, dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la mairie de la commune d'ombessa, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public des frais d'achat du DAO égale à (15 000) quinze mille F CFA par lot à acquérir à la recette Municipale d'Ombessa. La quittance d'achat devra préciser :

- Le nom du soumissionnaire
- Le numéro de l'avis d'Appel d'Offres
- Le montant des frais payés.

7. Remises des offres

Les Offres, établies en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires (un original et 06 copies marquées comme tels) devront parvenir au Secrétariat de la commission de passation des Marchés au plus tard le **24/06/2019 à 12 heures précises** contre récépissé et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/ AONO /C/ OMB/ SG/ SPM / CDPM-BAF/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE(04) FORAGES EQUIPES DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'OMBESSA DÉPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, RÉGION DU CENTRE.
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINDDEVEL, EXERCICE 2019.
(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DEPOUILLEMENT

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois(03) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission de 160 000 (cent soixante mille) francs **CFA** par lot établie par une banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministère des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres ou une quittance de versement dans un compte de consignation au Trésor Public.

NB: les chèques bancaires mêmes certifiés ne sont pas acceptés.

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux et en copies légalisées par les autorités compétentes et datant de moins de **trois (3) mois**.

10. Ouverture des Plis

Elle sera effectuée le **24/ 06/ 2019 à 13 heures** à la salle de l'Hôtel des Finances de Bafia dans une salle apprêtée à cet effet par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du DAO.

10- Délai d'Exécution:

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois(03) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Critères d'évaluation

Principaux Critères Eliminatoires:

- Dossier de candidature non- conforme ou incomplet 48 heures après ouverture des plis;
- Absence ou non-conformité de la Caution de Soumission
- Dossier technique incomplet;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- Obtention d'un nombre de Oui inférieur à 80% dans l'évaluation des critères de qualification.

Principaux critères de qualification :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur:

le chiffre d'affaires

l'accès à une ligne de crédit ou présentation des garanties financières

la disponibilité du matériel et des équipements essentiels

l'expérience du personnel d'encadrement

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui/non) et sur la base des critères essentiels ci-dessous :

A/- méthodologie d'exécution des travaux

B/- attestation et Rapport de visite du site

C/- présentation du personnel technique clé ou d'encadrement

D/- disponibilité des moyens matériels et équipements essentiels

E/- Planning d'exécution des travaux et respect du délai

F/- Références et capacité financière de l'entreprise

G/- Présentation générale de l'offre

N.B:

1/- Les copies de diplômes du personnel d'encadrement devront être certifiées par une autorité compétente ainsi que les cartes grises du matériel roulant

2/- l'Attestation de visite de site doit revêtir la signature du maitre d'ouvrage ou son représentant

3/- le Rapport de visite de site est signé sur l'honneur

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 70 % de oui seront retenues pour la suite de la procédure d'adjudication.

Les travaux seront attribués au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée sera financièrement la moins disante.

Toute offre non présentée en **trois (03)** volumes sera purement et simplement rejetée; il en est de même pour toute offre non conforme au Règlement Particulier du présent Appel d'Offres.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de **Quatre-vingt-dix(90) jours** à compter de la date fixée pour la réception des offres.

YAOUNDE le 28 Mai 2019

Le MAIRE

ADEBADA JOSEPH

COMMUNE D'OMBESSA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/C/OMB/SG/SPM/CDPM-BAF/2019, DU 28/05/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DANS LES LOCALITES DE BOURAKA : MARCHÉ DE BOURAKA – CETIC DE BOURAKA DANS LA COMMUNE D'OMBESSA, DEPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEE, EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Ombessa, Autorité Contractante lance pour le compte du Ministère de l'Eau et de l'Energie, un Appel d'Offres National Ouvert, pour la réalisation des travaux d'extension électrique dans les localités de BOURAKA : Marche de Bouraka – CETIC de Bouraka dans la Commune d'Ombessa, Département du Mbam et Inoubou.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des prestations suivantes:

La construction d'une ligne moyenne tension (M.T) triphasée aérienne : longueur de 0,850 km;

La construction d'une ligne basse tension (B.T) triphasée aérienne en câble torsadé 3 x 50 mm² longueur de 1,300 km vers le CETIC;

La construction d'une ligne basse tension monophasée aérienne ; longueur de 1,000 km vers le Marche;

La réhabilitation d'une ligne moyenne tension monophasée aérienne : longueur de 1,000 km vers École Primaire ;

L'installation d'un poste de Transformateur triphasée H 61 160kVA 17.32 kV/B2 ;

Les prestations diverses.

3. Cout Prévisionnel

Le financement des prestations, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert est assuré par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun pour le compte de l'Exercice 2019. Montant prévisionnel : 42.150.000 FCFA

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les Entreprises de Travaux Publics de droit camerounais spécialisées en travaux d'électrification présélectionnées ou non, justifiant des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

5. Financement

Le financement des prestations, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert est assuré par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun pour le compte de l'Exercice 2019. Montant prévisionnel : 42.150.000 FCFA

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté ou retiré à la Mairie de la commune d'Ombessa dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Mairie de la commune d'Ombessa, contre présentation d'une quittance de versement de **(50 000) cinquante mille francs CFA**, délivrée par la Recette municipale des Finances d'Ombessa, représentant les frais d'achat du dossier non remboursables. La quittance d'achat devra préciser :

Le nom du soumissionnaire

Le numéro de l'avis d'Appel d'Offres

Le montant des frais payés.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original timbré au tarif en vigueur et en six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Secrétariat de la Commission Départementale de passation des Marchés publics sis à la Préfecture de Bafia au plus tard le, **24/06/2019 à 12 heures** (heure locale), et devront porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/C/OMB/SG/SPM/CDPM-BAF/2019 DU 28/05/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DANS LES LOCALITES DE BOURAKA : MARCHE DE BOURAKA – CETIC DE BOURAKA DANS LA COMMUNE D'OMBESSA, DEPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU
FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEE, EXERCICE 2019.
(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DEPOUILLEMENT)**

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces Administratives une caution de soumission de **843 000 (huit cent quarante-trois mille) francs CFA** établie par une banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministère des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres ou une quittance de versement dans un compte de consignation au Trésor Public.

NB: les chèques bancaires mêmes certifiés ne sont pas acceptés.

11. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux et en copies légalisées par les autorités compétentes et datant de moins **de trois (3) mois**.

12. Ouverture des Plis

Elle sera effectuée le 24/06/2019 à **13,00 heures** à la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de Mbam et Inoubou à Bafia dans une salle appêtée à cet effet. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du DAO.

13. Critères d'évaluation

Principaux Critères Eliminatoires:

Dossier de candidature non- conforme ou incomplet 48 heures après l'ouverture des plis ;
Dossier technique incomplet ;
Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
Note des critères valides inférieure à 21/30 ;
Etablissement ayant abandonné les travaux ou n'ayant pas réalisé les travaux dans les délais contractuels au cours de l'exercice 2018.

Principaux critères de qualification :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (oui ou non). Ainsi, trente (30) critères essentiels tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique.

1. le rapport de visite des lieux ;
2. la présentation de la soumission ;
3. l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financière.
4. les références de l'Entreprise ;
5. la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
6. l'expérience du personnel d'encadrement ;
7. la méthodologie.

Le non-respect de **21 critères sur un total de 30** ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre. Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée sera financièrement la moins disante.

Toute offre non présentée en **trois (03)** volumes sera purement et simplement rejetée; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier du présent Appel d'Offres.

14. Attribution

A l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des attributaires par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de Mbam et Inoubou et du choix définitif du Prestataire par l'Autorité Contractante, la Lettre – Commande est souscrite par l'Entrepreneur et signée par l'Autorité Contractante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de **Quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date fixée pour la réception des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat de la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de Mbam et Inoubou et/ou à la Mairie d'Ombessa.

YAOUNDE le 28 Mai 2019

Le MAIRE

ADEBADA JOSEPH

COMMUNE D'OMBESSA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/C/OMB/SG/SPM/CDPMP-BAF/2019, DU 28/05/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DANS LES LOCALITES D'ELOA - BOYEDOLO DANS LA COMMUNE D'OMBESSA, DEPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOUFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEE, EXERCICE 2019

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune d'Ombessa, Autorité Contractante lance pour le compte du Ministère de l'Eau et de l'Energie, un Appel d'Offres National Ouvert, pour la réalisation des travaux d'extension électrique dans les localités d'Eloa-Boyedolo dans la Commune d'Ombessa, Département du Mbam et Inoubou.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des prestations suivantes:

La construction d'une ligne moyenne tension/basse tension (M.T/B.T) monophasée aérienne : longueur de 1,800 km à ELOA;

La construction d'une ligne basse tension (B.T) monophasée aérienne en câble torsadé 4 x 25 mm² longueur de 0,500 km à BOYEDOLO;

La construction d'une ligne moyenne tension /basse tension monophasée aérienne ; longueur de 0,500 km à BOYEDOLO ;

La construction d'une ligne moyenne tension monophasée aérienne : longueur de 1,200 km

L'installation de deux postes de Transformateur monophasée H 61 25 kVA 17.32 kV/B2 ;

Les prestations diverses.

3. Cout Prévisionnel

Le financement des prestations, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert est assuré par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun pour le compte de l'Exercice 2019. Montant prévisionnel : 32.342.000 FCFA.

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les Entreprises de Travaux Publics de droit camerounais spécialisées en travaux d'électrification présélectionnées ou non, justifiant des capacités techniques, financières et juridiques, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offre

5. Financement

Le financement des prestations, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert est assuré par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun pour le compte de l'Exercice 2019. Montant prévisionnel : 32.342.000 FCFA.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté ou retiré à la MAIRIE de la commune d'ombessa, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la MAIRIE de la commune d'Ombessa, contre présentation d'une quittance de versement de **(40 000) quarantemille francs CFA**, délivrée par la Recette municipale d'Ombessa, représentant les frais d'achat du dossier non remboursables. La quittance d'achat devra préciser :

Le nom du soumissionnaire

Le numéro de l'avis d'Appel d'Offres

Le montant des frais payés.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original timbré au tarif en vigueur et en six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Secrétariat de la Commission Départementale de passation des Marchés publics sis à la Préfecture de Bafia au plus tard le, **24/06/2019 à 12 heures** (heure locale), et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/C/OMB/SG/SPM/CDPM-BAF/2019 DU 28/05/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DANS LES LOCALITES D'ELOA-BOYEDOLO DANS LA COMMUNE D'OMBESSA, DEPARTEMENT DE MBAM ET INOUBOU

**FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINEE, EXERCICE 2019.
(A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DEPOUILLEMENT)**

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces Administratives une caution de soumission de **726.840 (sept centvingt et six- mille) francs CFA** établie par une banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministère des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres ou une quittance de versement dans un compte de consignation au Trésor Public.

NB: les chèques bancaires mêmes certifiés ne sont pas acceptés.

11. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives requises devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en originaux et en copies légalisées par les autorités compétentes et datant de moins **de trois (3) mois**.

12. Ouverture des Plis

Elle sera effectuée le **24/06/2019 à 13,00 heures** à la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de Mbam et Inoubou à Bafia dans une salle appêtée à cet effet. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du DAO.

13. Critères d'évaluation

Principaux Critères Eliminatoires:

Dossier de candidature non- conforme ou incomple 48 heures après ouverture des plis ;
Absence de la caution de soumission ;
Dossier technique incomplet ;
Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
Note des critères valides inférieure à 21/30 ;
Etablissement ayant abandonné les travaux ou n'ayant pas réalisé les travaux dans les délais contractuels au cours de l'exercice 2018.

Principaux critères de qualification :

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire(oui ou non). Ainsi, trente (30) critères essentiels tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique.

1. le rapport de visite des lieux ;
2. la présentation de la soumission ;
3. l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financière.
4. les références de l'Entreprise ;
5. la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
6. l'expérience du personnel d'encadrement ;
7. la méthodologie.

Le non-respect de **21 critères sur un total de 30** ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre. Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée sera financièrement la moins disante.

Toute offre non présentée en **trois (03)** volumes sera purement et simplement rejetée; il en est de même pour toute offre non conforme au règlement particulier du présent Appel d'Offres.

14. Attribution

A l'issue de l'examen des offres, de la proposition du choix des attributaires par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de Mbam et Inoubou et du choix définitif du Prestataire par l'Autorité Contractante, la Lettre – Commande est souscrite par l'Entrepreneur et signée par l'Autorité Contractante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de **Quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date fixée pour la réception des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Mairie d'Ombessa

YAOUNDE le 28 Mai 2019

Le MAIRE

ADEBADA JOSEPH

COMMUNE DE BATCHENGA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
 N°003/AONO/COMMUNE-BATCHENGA/CDPM /2019 DU 28 MAI 2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE
 CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A EMANA BENYAGDA COMMUNE DE
 BATCHENGA, ARRONDISSEMENT DE BATCHENGA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE**

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Batchenga , Maître d'Ouvrage (Autorité Contractante) , lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence, pour les **Travaux de construction d'une mini adduction d'eau potable à EMANA BENYAGDA Commune de Batchenga, Arrondissement de Batchenga, Département de la Lékié, Région du centre.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres se composent des natures et quantités décrites dans le cadre des devis quantitatif et estimatifs notamment :

Les travaux comprennent notamment :

- Forage productif profond (2,5 m3 /H, prof:100-120) ;
- Château (15m 3. Radier à 15m) et Réseau ;
- Plomberie ;
- Alimentation en Énergie et Pompage ;
- Mise en service et gestion de l'ouvrage.

Ces travaux se présentent suivant le tableau ci-après :

Lot	Nature de la prestation	Localité	Arrondissement	Administration Bénéficiaire
unique	Construction d'une MINI adduction d'eau Potable à EMANA BENYAGDA	EMANA BENYAGDA	BATCHENGA	COMMUNE DE BATCHENGA

3. Cout Prévisionnel

LOT	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
unique	Construction d'une MINI adduction d'eau Potable à EMANA BENYAGDA	25 000 000 (Vingt-cinq millions de francs) CFA	53 27 351 01 641177 2246 821

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant les capacités Administratives, techniques et financières requises.

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de Batchenga, BP 122 ; Tél : 690 32 95 48 ; 670 05 03 47 ; 679 21 54 84 ; 694 55 35 62 dès publication du présent avis, sur présentation de l'Original de la Quittance de versement, à la **Recette Municipale de Batchenga**, d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) Francs FCFA**, représentant les frais d'achat du DAO.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la Quittance.

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de Batchenga, BP 122 ; Tél : 690 32 95 48 ; 670 05 03 47 ; 679 21 54 84 ; 694 55 35 62 dès publication du présent avis, sur présentation de l'Original de la Quittance de versement, à la **Recette Municipale de Batchenga**, d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) Francs FCFA**, représentant les frais d'achat du DAO.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la Quittance.

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2019 du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDEVEL), en Ressources transférées à la Commune de Batchenga

Suivant le tableau ci-après :

LOT	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
unique	Construction d'une MINI adduction d'eau Potable à EMANA BENYAGDA	25 000 000 (Vingt-cinq millions de francs) CFA	53 27 351 01 641177 2246 821

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dans les Services Compétents de la Mairie de **Batchenga**, Maître d'Ouvrage, BP : 122 ; Tél : 690 32 95 48 ; 670 05 03 47 ; 679 21 54 84 ; 694 55 35 62.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de Batchenga, BP 122 ; Tél : 690 32 95 48 ; 670 05 03 47 ; 679 21 54 84 ; 694 55 35 62 dès publication du présent avis, sur présentation de l'Original de la Quittance de versement, à la **Recette Municipale de Batchenga**, d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) Francs FCFA**, représentant les frais d'achat du DAO.

Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la Quittance.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **Sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé à la commission Départementale des Marchés Publics de la Lékié plus tard le **19 Juin 2019, à 14 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 003/AONO/COMMUNE-BATCHENGA/CDPM /2019 DU 28 MAI 2019 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A EMANA BENYAGDA COMMUNE DE BATCHENGA, ARRONDISSEMENT DE BATCHENGA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.

Financement : BIP MINDEVEL Exercice 2019

« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

9. Delai de Livraison

La durée maximale d'exécution prévue par le Maître d' Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de Cent vingt jours (**120) jours calendaires**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par une Banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **500 000 (Cinq cent mille) francs CFA valable 120 jours**

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront être obligatoirement datées postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres **Art 90 (3) nouveau CMP**

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **19 Juin 2019, à 15 Heures précises**, par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) De la Lékié, sis à la salle de réunion de la préfecture de Monatélé Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

12. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires :

- ? Absence de la caution de soumission ;
- ? Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
- ? Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
- ? Toute fausse déclaration, Pièces falsifiées ou scannées relevée dans le dossier,
À cet effet, l'Autorité Contractante et la CDPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
- ? Offre technique incomplète
- ? Non acceptation des clauses du marché dans l'offre technique (CCAP et CCTP non paraphé à chaque page, non signés et non datés à la fin)
- ? Modification d'une quantité dans le Devis ;
- ? Absence totale d'un prix quantifié dans l'offre financière ;(BPU;DQE SDP);
- ? Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:
 - * Une soumission ;
 - * Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
 - * Le détail quantitatif et estimatif
 - * Le sous-détail des prix unitaires ;
- ? Non obtention d'au moins **32 Oui /40** soit au moins **80%** des **critères essentiels..**

2. Critères Essentiels :

- Références de l'Entreprise ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- Expérience du personnel d'encadrement ;
- Méthodologie et Planning d'Exécution ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins **32 Oui /40** soit au moins **80 % des critères essentiels** énumérés ci-dessus, évaluée conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

13. Attribution

Le Maire de la Commune de Batchenga, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée **la moins-disante** (pas anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès des services Techniques de la Commune de Batchenga.

Pour toute tentative de corruption ou de faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673.20.57.25 /699.37.07.48 ».

YAOUNDE le 28 Mai 2019

Le MAIRE

AWONO Hilaire

COMMUNE DE BATSCHENGA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AAONR/CDPM /2019 DU 28 MAI 2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES DANS CERTAINES LOCALITES LA COMMUNE DE BATCHENGA, ARRONDISSEMENT DE BATCHENGA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE. FINANCEMENT : BIP MINADER ET MINSANTE EXERCICE 2019

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINADER MINSANTE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de BATCHENGA, Maitre d'Ouvrage (Autorité contractante), lance un Appel d'Offres National restreint en Procédure d'Urgence, pour les Travaux de Construction de quatre (04) forages, dans certaines localités la Commune de Batchenga, Arrondissement de Batchenga, Département de la Lékié, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes pour chaque forage :

- Les études géophysiques et d'implantation des forages ;
- L'installation du chantier, y compris l'amenée et repli de tout le matériel nécessaire pour la foration ;
- Les travaux de foration et d'équipements de PMH ;
- Le développement, le pompage et les essais de débits ;
- Les travaux de superstructure : dalle légèrement inclinée en béton armé, rigoles périphériques autour du socle de la dalle, anti-bourbier à la périphérie;

La murette de clôture en agglos de 15 x 20 x 40 crépis et portillon
 Ces travaux se présentent suivant le tableau ci-après :

Lot	Nature de la Prestation	Localité	Ministère de Tutelle	Arrondissement	Administration Bénéficiaire
Unique	Construction d'un forage équipé de PMH	NKOLMEKOK	MINADER	Batchenga	Mairie de Batchenga
	Construction d'un forage équipé de PMH	EMANA II	MINADER	Batchenga	Mairie de Batchenga
	Construction d'un forage équipé de PMH	EP ELON	MINADER	Batchenga	Mairie de Batchenga
	Construction d'un forage équipé de PMH	CSI DE BATCHENGA	MINSANTE	Batchenga	Mairie de Batchenga

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises pré-qualifiées à l'issue de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt, inscrits sur la liste restreinte ci-après,

N°	ENTREPRISES RETENUES	Adresse
1	IMPERIAL PRINT	BP 11764 Yaoundé
2	AIR FORAGE	BP 11681 Yaoundé
3	MARTEAU SERVICE	BP 12578 Douala

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2019 des Ministères ci-après : MINADER ET MINSANTE, en Ressources transférées à la Commune de Batchenga
 Suivant le tableau ci-après :

Lot	Nature de la Prestation	Montant Prévisionnel TTC	Imputation Budgétaire
unique	Construction d'un forage équipé de PMH à NKOLMEKOK	32 500 000 (Trente-deux millions cinq cent mille francs) CFA	
	Construction d'un forage équipé de PMH à EMANA II		
	Construction d'un forage équipé de PMH à EP ELON		
	Construction d'un forage équipé de PMH au CSI DE BATCHENGA		

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au secrétariat particulier du Maire de Batchenga, BP : Tél : 690 32 95 48.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au secrétariat particulier du Maire de Batchenga, BP ; Tél : 690 32 95 48 dès publication du présent avis, sur présentation de l'Original de la Quittance de versement, à la **Recette Municipale de Batchenga**, d'une somme non remboursable de **cinquante- mille (50 000) Francs FCFA**, repr
 Sous peine de rejet, la quittance devra préciser clairement le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres et ne devra comporter aucune rature ni élément de nature à remettre en cause son authenticité.
 Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boîte Postale, Téléphone, Fax, E-mail, sur une photocopie de la Quittance.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **Sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé à la commission Départementale des Marchés Publics de la Lékié plus tard le **19 Juin 2019, à 14 heures** (heure limite) et devra obligatoirement porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 001/AONR/COMMUNE-LOBO/CDPM /2019 DU 28 MAI 2019, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION QUATRE FORAGES (04) DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE BATCHENGA, ARRONDISSEMENT DE BATCHENGA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE.

Financement : BIP MINADER ET MINSANTE EXERCICE 2019

« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage ou son représentant pour la réalisation des travaux est de **quatre (04) mois calendaires**. Ce délai, hors période des pluies, comprend toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre obligatoirement à ses pièces administratives, une Caution de soumission établie par une Banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **650 000 (Six Cent cinquante mille) francs CFA valable pendant 120 jours.**

A défaut de cette caution de soumission et conformément à l'arrêté N° 093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du dossier d'Appel d'Offres, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront être obligatoirement datées postérieurement à la date de lancement de l'Appel d'Offres **Art 90 (3) nouveau CMP.**

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces des Offres Administratives, Techniques et Financières aura lieu le **19 juin 2019, à 15 Heures précises**, par la Commission Départementale de Passation des Marchés (CDPM) De la Lékié, sis à la salle de réunion de la préfecture Monatéle. Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée, ayant une connaissance parfaite de ses offres.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- ? Absence de la caution de soumission ;
 - ? Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission;
 - ? Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif;
 - ? Toute fausse déclaration, Pièces falsifiées ou scannées relevée dans le dossier,
- À cet effet, l'Autorité Contractante et la CDPM se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux ;
- ? Offre technique incomplète ;
 - ? Non acceptation des clauses du marché dans l'offre technique (CCAP et CCTP non paraphé à chaque page, non signés et non datés à la fin) ;
 - ? Modification d'une quantité dans le Devis ;
 - ? Absence totale d'un prix quantifié dans l'offre financière ;(BPU;DQE SDP);
 - ? Offre Financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes:
- * Une soumission ;
 - * Le bordereau des prix unitaires (BPU) suivant le modèle avec indication des prix hors TVA en chiffres et en lettres, rempli de manière lisible ;
 - * Le détail quantitatif et estimatif
 - * Le sous-détail des prix unitaires ;
- ? Non obtention d'au moins **32 Oui /40** soit au moins **80% des critères essentiels.**

11.2. Critères Essentiels :

- Références de l'Entreprise ;
 - Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
 - Expérience du personnel d'encadrement ;
 - Méthodologie et Planning d'Exécution ;
- Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au moins **32 Oui /40** soit au moins **80 % des critères essentiels** énumérés ci-dessus, évaluée conformément à la Grille de notation des Offres techniques.

13. Attribution

Le Maire de la Commune de Batchenga, Autorité Contractante, attribuera la Lettre Commande au soumissionnaire dont l'Offre, techniquement qualifiée, aura été évaluée **la moins-disante** (pas anormalement basse) après vérification et correction uniquement de ses prix et jugée substantiellement conforme à l'ensemble du Dossier d'Appel d'Offres.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de 90 jours à compter de la date fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès des services Techniques de la Commune de Batchenga.

Pour toute tentative de corruption ou de faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673.20.57.25 /699.37.07.48 ».

YAOUNDE le 28 Mai 2019

Le MAIRE

AWONO Hilaire

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2019 DU 29/05/2019 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'EXTENSION DE RESEAU D'EAU POTABLE DANS CERTAINS QUARTIERS DE LA VILLE DE DOUALA, REGION DU LITTORAL, EN QUATRE (04) LOTS.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA CAMWATER EXERCICE 2019

FINANCEMENT
 BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
 3100100-1-05-067-23918000

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre des projets de renforcement des capacités de production, de transport, et densification du réseau d'eau potable au Cameroun, le Directeur Général de la Cameroon Water Utilities Corporation (CAMWATER), Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour la réalisation des travaux d'extension de réseau d'eau potable dans certains quartier de la ville de Douala, Région du Littoral, en quatre (04) lots.

2. Consistance des prestations

Les travaux et prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent :

- L'installation de chantier;
- Le transport et la manutention des tuyaux, et des accessoires
- L'implantation;
- Le nettoyage et désherbage;
- Les terrassements;
- La fourniture et la pose de tuyaux PVC de diamètres 160, 110, 90 et 63 mm, et pièces de raccord et accessoires;
- La fourniture et pose des tuyaux fonte DN 150 et 200 pour fourreaux ;
- Le raccordement du nouveau réseau au réseau existant;
- Les essais de pression, la désinfection des canalisations ;
- L'analyse bactériologique ;
- La mise en service du réseau;
- La remise en état des lieux;
- Et travaux divers.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération, pour chaque lot, à l'issue des études préalables est le suivant.

ALLOTISSEMENT	DESIGNATION
LOT 1	Travaux d'extension de réseau d'eau potable dans les quartiers suivants : BONENDALE NEW STYLE, BOJO ENTREE SALLE JONH, LOGPOM FIN GOUDRON BASSON, BONAMINKANO, PK14 PAPASS, MINKENG C, PK15, PK13 IPERCAM, NYALLA KAMBO, NYALLA CMA, CITE CICAM, DIBOM CITE DES BILLES, NYALLA CHARLEMAGNE.
LOT 2	Travaux d'extension de réseau d'eau potable dans les quartiers suivants : JAPOMA ECOLE RITA ET MARILLO, BONABERI BLOC BANEN, LOGBABA PLATEAU, FACE SIC CACAO DERRIER ESSEC, PLACAM YASSA, BLOC ROMEO DICKA, LOGBABA MAISON BLANCHE, PK16 FACE UNIVERSITE, BEEDI, NDOGPASSI 2ie DANGER, NDOGMANG.

LOT 3	Travaux d'extension de réseau d'eau potable dans les quartiers suivants : BONABERI BONENDALE CHEZ A AGENT CAMAWATER/MAITRE BANKO, BONABERI /BONENDALE VILLAGE, NSAPE BOMKOUL, BEEDI I HOPITAL GENERAL, JAPOMA BEACH, NSAPE PK13, MBANGUE DUNHILL ET MANDELA CITY, SODIKO BONABERI FACE TOTAL NDOBO
LOT 4	Travaux d'extension de réseau d'eau potable dans les quartiers suivants : BONABERI NDOBO DEUX EGLIS PAPASS P14 BAKATEKEN, NKOMONDO, BONENDALE REVERAND EYIDI, MOUTONGO PK14, NDOGPA A GAZ, BADEN BADEN, MABANDA ALPICAM, BONABERI BOJONGO, BONABERI BLOC 23.

Soit un montant total de de **865 869 703F CFA TTC** (huit cent soixante-cinq millions huit cent soixante-neuf mille sept cent trois francs CFA toutes taxes comprises).

4. Allotissement

travaux sont à réaliser dans la ville de Douala en quatre (04) lots.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans le domaine des travaux hydrauliques.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement de la CAMWATER-Exercice 2019 et inscrits sur les lignes d'imputations budgétaires ci-après listées.

LOT 1 : N° 3100100-1-05-067-23918000.

LOT 2 : N° 3100100-1-05-067-23918000

LOT 3 : N° 3100100-1-05-067-23918000.

LOT 4 : N° 3100100-1-05-067-23918000.

LOT 5 : N° 3100100-1-05-067-23918000.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les bureaux de la Division des Affaires Juridiques et des Marchés de la Camwater BP 524 Douala Cameroun, Tél. (237) 33 42 82 54, porte 304 de l'immeuble siège de la Camwater, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le retrait du Dossier d'Appel d'Offres, se fera sur présentation du reçu de versement de la somme non remboursable de **150 000 F CFA (cent cinquante mille francs CFA)** à la BICEC au compte N° 33598800001-89 au profit de « Compte Spécial CAS-ARMP », tous les jours ouvrables à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés de la Camwater BP 524 Douala-Cameroun, Tél. (237) 2 33 42 82 54, porte NB02, dès publication du présent avis.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés de la CAMWATER BP 524 Douala Cameroun, porte 301, troisième étage, au plus tard le **27/06/2019 à 11 heures**, heure locale et devra porter la mention:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°007/AONO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2019 DU 29/05/2019.
POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'EXTENSION DE RESEAU D'EAU POTABLE DANS CERTAINS
QUARTIERS DE LA VILLE DE DOUALA, REGION DU LITTORAL, EN QUATRE (04) LOTS..

« A N'OUVRIRE QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution de chacun des lots est de six (06) mois maximum, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire



Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une Caution de Soumission acquittée, établie par un Etablissement financier de premier ordre installé au Cameroun et agréé par le Ministre chargé des Finances (la liste figure en pièce 12 du DAO), valable pendant cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres et d'un montant fixé ainsi qu'il suit.

ALLOTISSEMENT	DESIGNATION
LOT 1	Travaux d'extension de réseau d'eau potable dans les quartiers suivants : BONENDALE NEW STYLE, BOJO ENTREE SALLE JONH, LOGPOM FIN GOUDRON BASSON, BONAMINKANO, PK14 PAPASS, MINKENG C, PK15, PK13 IPERCAM, NYALLA KAMBO, NYALLA CMA, CITE CICAM, DIBOM CITE DES BILLES, NYALLA CHARLEMAGNE.
LOT 2	Travaux d'extension de réseau d'eau potable dans les quartiers suivants : JAPOMA ECOLE RITA ET MARIL, BONABERI BLOC BANEN, LOGBABA PLATEAU, FACE SIC CACAO DERRIER ESSEC, PLACAM YASSA, BLOC ROMEO DICKA, LOGBABA MAISON BLANCHE, PK16 FACE UNIVERSITE, BEEDI, NDOGPASSI 2ième DANGER, NDOGMANG.
LOT 3	Travaux d'extension de réseau d'eau potable dans les quartiers suivants : BONABERI BONENDALE CHEZ A AGENT CAMAWATER/MAITRE BANKO, BONABERI /BONENDALE VILLAGE, NSAPE BOMKOUL, BEEDI D HOPITAL GENERAL, JAPOMA BEACH, NSAPE PK13, MBANGUE DUNHILL ET MANDELA CITY, SODIKO BONABERI FACE TOTAL NDOBO
LOT 4	Travaux d'extension de réseau d'eau potable dans les quartiers suivants : BONABERI NDOBO DEUX EGLIS, PAPASS P14 BAKATEKEN, NKOMONDO, BONENDALE REVERAND EYIDI, MOUTONGO PK14, NDOGPA A GAZ, BADEN BADEN, MABANDA ALPICAM, BONABERI BOJONGO, BONABERI BLOC 23.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois et/ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'Appel d'Offres au Cameroun et agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis est publique et se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **27/06/2019** à 12 Heures par la Commission d'Appel d'Offres de la CAMWATER sise à l'immeuble siège à Douala.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera suivant le système binaire **OUI** ou **NON**.

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation financière. Le non-respect de l'

Il s'agit notamment :

- Absence d'une pièce dans le dossier administratif et/ou dans l'offre financière exigée par le Dossier d'Appel d'Offres;
- Fausse(s) déclaration(s) ou pièce(s) falsifiée(s) ;
- Non-respect des spécifications techniques majeures ci-après

- Pour les canalisations PVC: norme T 54-002 ou équivalent, PVC non plastifié emboîtement à joints automatiques

- Les Pièces de raccord doivent répondre aux caractéristiques suivantes : en fonte, en acier ou en bronze avec revêtement intérieur

Diamètre nominal de l'appareil Pression nominale Sigle ou marque du fabricant Absence d'un Certificat du fabricant pour les tuyaux

- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière de l'entreprise;
- Non validation d'au moins 75 % des critères essentiels ;
- Absence d'une attestation de solvabilité bancaire délivrée par une banque de premier ordre d'un montant de **41 800 000 F**
- La non-exécution d'un Marché antérieur.

Critères essentiels

Les critères essentiels sont :

- Présentation générale de l'offre;
- Références de l'entreprise;
- Qualifications et expérience du personnel d'encadrement;
- Matériel et outillage dédiés aux travaux;
- Méthodologie technique d'exécution des travaux;
- Visite des sites des travaux.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques requises et ayant présenté l'offre financière é

Une entreprise peut soumissionner pour tous les lots.

NB : Un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un lot à condition de justifier d'un personnel technique d'enca

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date l

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Chef de la Division des Affaires Ju

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE
 N°015/DC/MINSANTE/CIPM /2019 RELATIF A LA PRODUCTION DES AFFICHES GRANDS FORMATS POUR
 PANNEAUX PUBLICITAIRES POUR LES REGIONS DU SEPTENTRION**

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET DE FONCTIONNEMENT PNTS- EXERCICE 2019.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La présente demande de cotation a pour objet la production et la pose des affiches grands formats sur les panneaux publicitaires dans les Districts de Santé couverts par le projet « Chèque Santé » dans les Régions de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

La présente cotation concerne la production et la pose des affiches présentant au moins les caractéristiques suivantes :

Descriptifs techniques minimales	FORMAT ET QTE		
	6x3M	4x3M	Proxy's 2,40Cmx1,80Cm
<p>Type de support :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Matière : papier blanc -Fourreaux et œilletons en option <p>Type de fichier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Format de type : PDF HD, AI, PSD, EPS vectorisé pour une impression optimale - Documents issus de logiciels bureautiques (<i>PowerPoint, Excel, Word, Publisher, OpenOffice, ...</i>) convertis en PDF - Textes entièrement vectorisé - Travailler sur l'espace colorimétrique CMJN (Cyan Magenta Jaune Noir) utilisé pour l'impression. - Images en 300 DPI (pixels par pouce) minimum et en CMJN. - Maquette à l'échelle 100% en 300 DPI pour les formats allant jusqu'à 5 m de longueur. - Calques aplatis et que le poids du fichier soit optimisé. <p>Taille et résolution du fichier :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● - Images en 300 DPI (pixels par pouce) minimum et en CMJN. ● - Maquette à l'échelle 100% en 300 DPI pour les formats allant jusqu'à 5 m de longueur. <p>- Calques aplatis et que le poids du fichier soit optimisé.</p>	9	39	91

Toute offre ne satisfaisant pas les critères ci-dessus sera déclarée non conforme pour l'essentiel et sera disqualifiée.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations prévues au titre de cette demande de cotation est de Trente Millions (**30 000 000**) FCFA TTC.

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais ayant une expérience dans la production et la pose de ce type d'affiches.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente cotation seront financées sur Budget de Fonctionnement PNTS- EXERCICE 2019.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du **Service des Marchés du MINSANTE** sis au Rez de chaussée de l'immeuble de la Santé, à côté du Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP), derrière la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé. Tél/Fax : 222 22 10 21

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au Secrétariat du Service des Marchés du MINSANTE sis au Rez de chaussée de l'immeuble de la Santé, à côté du Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP), derrière la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé. Tél/Fax : 222 22 10 21, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme de Cinquante Mille (**50 000**) FCFA non remboursable représentant les frais d'achat du Dossier de Consultation.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat du Service des Marchés du MINSANTE au plus tard le 18/06/2019 à 13 heures, heure locale et devra porter la mention :

*DEMANDE DE COTATION N° 015/DC/MINSANTE/CIPM /2019 RELATIF A LA PRODUCTION DES AFFICHES
GRANDS FORMATS POUR PANNEAUX PUBLICITAIRES POUR LES REGIONS DU SEPTENTRION.
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

9. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des prestations objets de la présente demande de cotation est de **quatre vingt quinze (95) jours** dès notification de l'Ordre de Service de démarrage des prestations.

Les affiches seront posées sur les panneaux publicitaires du Programme National de Transfusion Sanguine disposés dans les régions de **l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord**.

REGIONS	SITES	FORMATS DES AFFICHES		
		6x3M	4x3M	Proxy's 2,40Cmx1,80Cm

EXTREME-NORD	Entrée nord Maroua	1	-	-
	Entrée sud Maroua	1	-	-
	Univ Maroua	1	3	10
	Maroua1	-	2	10
	Maroua2	-	2	10
	Maroua3	-	2	2
	Moutourwa	-	2	2
	Bogo	-	2	2
	Mokolo	-	2	2
	Kousseri	1	-	-
	Mora	-	1	2
	Kaele	-	1	2
	Yagoua	-	1	2
	Tchokombere	-	-	2
	Magobe	-	-	2
	Maga	-	-	2
	S/TOTAL1	4	15	38
	NORD	Entrée nord Garoua	1	-
Entrée sud Garoua		1	-	-
Garoua1		-	2	3
Garoua2		-	2	5
Figuil		-	2	5
Pitoea		-	1	2
Lagdo		-	1	2
Ngong		-	1	3
Poli		-	-	3
S/TOTAL2		2	8	21

ADAMAOUA	Entrée nord Ngaoundere	1	-	-
	Entrée sud Ngaoundere	1	-	-
	Universite de Ngaoundere	1	3	10
	Ngaoundere Urbain	-	5	10
	Ngaoundere Rural	-	5	10
	Meiganga	-	2	5
	Ngaoundal	-	2	3
	Meiganga	0	2	2
	Touboro	0	1	2
	Djohong	0	1	2
	S/TOTAL3	3	16	32
TOTAL GENERAL	9	39	91	

10. Cautionnement Provisoire

La caution de soumission (suivant modèle joint) délivrée par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère des finances de la République du Cameroun est fixée à **Six Cent Mille (600 000) FCFA** pour une durée de validité de quatre-vingt-dix jours (**90**) jours à compter de la date de remise des offres.

11. Recevabilité des Offres

Toute offre présentant un dossier administratif non-conforme sera rejetée.

NB : les offres comprendront les documents ci-après :

- La soumission timbrée, datée et signée au tarif en vigueur ;
- La quittance d'achat du dossier de consultation ;
- Le bordereau descriptif et quantitatif dûment rempli, daté et signé ;
- Le dossier administratif comprenant les pièces suivantes certifiées par les autorités compétentes et en cours de validité : la carte contribuable, l'attestation de localisation et le plan de localisation, l'attestation de non redevance, l'attestation de domiciliation bancaire, l'attestation de non exclusion des marchés publics, une attestation signée du Directeur de la Caisse National de Prévoyance Sociale.

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **18/06/2019** à partir de **14 heures** par la **Commission Interne de Passation des Marchés** dans la **salle de réunion de ladite Commission** sise au premier étage de l'Immeuble Ex-PSFN à proximité de la Croix Rouge Nationale.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée, ayant une bonne connaissance du dossier.

13. Attribution

La Commission de Passation des Marchés proposera au Maître d'ouvrage, l'attribution de la lettre-commande au soumissionnaire, dont elle aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions de la Demande de Cotation, et qu'elle est l'offre la moins-disante.

14. Renseignements Complémentaires

Tout acte de corruption ou de manœuvres frauduleuses doit être reporté au MINMAP par SMS ou par téléphone aux numéros suivants : 673 205 725/699 370 748.

YAOUNDE le 15 Mai 2019

Le *MINISTRE*

MANAOUA Malachie

COMMUNE DE NJIMOM

AVIS DE CONSULTATION N° 001/AC/CJ/SG/CIPM/AG/2019 POUR LA FOURNITURE DES MATÉRIELS SCOLAIRES ET PÉDAGOGIQUES (PAQUET MINIMUM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE NJIMOM.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de NJIMOM, Autorité contractante, lance pour le compte du MINEDUB une consultation pour la fourniture des matériels scolaires et pédagogiques (paquet Minimum) dans la Commune de NJIMOM.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC de l'opération à l'issue des études préalables est de : 10 947 500 FRS CFA

3. Participation et origine

La présente consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais exerçant dans ce domaine d'activités.

4. Financement

La prestation objet de la présente consultation est financée par le budget de fonctionnement, Exercice 2019

5. Consultation du Dossier

: Le dossier de demande de cotation peut être consulté à la Commune de Njimom au secrétariat général.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu à la Commune de Njimom. service de la passation des marchés contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de 25 000 (Vingt cinq mille) Francs CFA non remboursable, payable à la Recette municipale de la Commune de NJIMOM.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au service de la passation des marchés de la Commune de Njimom contre récépissé au plus tard le 18 /06/2019 ,à 10 heures locales sous pli fermé. Au-delà de cette heure, aucune offre ni aucune modification en retrait ne sera acceptée. Toute offre devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION N° 001/AC/CJ/SG/CIPM/AG/2019 Pour la fourniture des matériels scolaires et pédagogiques (paquet Minimum) dans l'Arrondissement de NJIMOM.

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu est de Quarante cinq (45) jours pour compter de la date de notification de la lettre commande.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 250 000 (deux cent cinquante mille) FCFA, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. La liste des banques agréées figure dans l'annexe du dossier de consultation.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur (Autorité Administrative), conformément aux stipulations du Règlement de consultation. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et au Dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 18 /06/2019, à 11 heures locales, par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Noun dans la salle des actes de la Commune de Njimom, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et munis du justificatif de leur mandat ayant également une bonne connaissance du dossier.

11. Critères d'évaluation

-Critères éliminatoires ;

- a) L'absence de pièces administratives,
- b) La fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- c) Non-respect des descriptions techniques ;
- d) Offre non conforme à la demande de cotation

12. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre est jugée conforme aux prescriptions du descriptif technique et qui présente l'offre des prix la moins disante HTVA.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de NJIMOM.

NJIMOM le 28 Mai 2019

Le MAIRE

NJIFEN ADAMOU

COMMUNE DE KOUTABA

AVIS DE CONSULTATION N° 001/AC/CK/SG/CIPMK/AG/2019 POUR LA FOURNITURE DES MATÉRIELS SCOLAIRES ET PÉDAGOGIQUES (PAQUET MINIMUM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE KOUTABA

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de KOUTABA, Autorité contractante, lance pour le compte du MINEDUB une consultation pour la fourniture des matériels scolaires et pédagogiques (paquet Minimum) dans la Commune de KOUTABA.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC de l'opération à l'issue des études préalables est de : 29 854 500 FRS CFA

3. Participation et origine

La présente consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais exerçant dans ce domaine d'activités.

4. Financement

La prestation objet de la présente consultation est financée par le budget de fonctionnement. Exercice 2019.

5. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être consulté à la Commune de KOUTABA au secrétariat général,

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu à la Commune de KOUTABA, service de la passation des marchés contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de 60 000 (SOIXANTE mille) Francs CFA non remboursable, payable à la Recette municipale de la Commune de KOUTABA

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au service de la passation des marchés de la Commune de KOUTABA contre récépissé au plus tard le 14/06/2019, à 11 heures locales sous pli fermé. Au-delà de cette heure, aucune offre ni aucune modification en retrait ne sera acceptée. Toute offre devra porter la mention :

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu est de trente (30) jours pour compter de la date de notification de la lettre commande.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 800 000 (huit cent mille) FCFA, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

La liste des banques agréées figure dans l'annexe du dossier de consultation.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur (Autorité Administrative), conformément aux stipulations du Règlement de consultation. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et au Dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 14/06/2019, à 12 heures locales, par la Commission Départementale de Passation des Marchés du Noun dans la salle des actes de la Commune de KOUTABA, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et munis du justificatif de leur mandat ayant également une bonne connaissance du dossier.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) offres ayant obtenu moins de 70%,
- b) absence d'un caution de soumission;
- c) l'entreprise faisant partie de la liste des entreprises défaillantes

-critères essentiels

- a) L'absence de pièces administratives,
- b) La fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- c) Non-respect des descriptions techniques ;
- d) Offre non conforme à la demande de cotation

12. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre est jugée conforme aux prescriptions du descriptif technique et qui présente l'offre des prix la moins disante HTVA.

13. Durée Validité des Offres

Durée de validité des offres : Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de KOUTABA tel 677947336 et 658516196

KOUTABA le 27 Mai 2019

Le MAIRE

IBRAHIM KOUTAPTOU

COMMUNE DE KOUOPTAMO

AVIS DE CONSULTATION N° 001/AC/CK/SG/CIPM-KPTAMO-AG/2019 DU 27/05/2019 POUR LA FOURNITURE DES MATÉRIELS SCOLAIRES ET PÉDAGOGIQUES (PAQUET MINIMUM) DANS L'ARRONDISSEMENT DE KOUOPTAMO.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Kouoptamo, Autorité contractante, lance pour le compte du MINEDUB une consultation pour la fourniture des matériels scolaires et pédagogiques (paquet Minimum) dans la Commune de KOUOPTAMO.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel TTC de l'opération à l'issue des études préalables est de : 13 140 500 F CFA.

3. Participation et origine

La présente consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit Camerounais exerçant dans ce domaine d'activité.

4. Financement

La prestation objet de la présente consultation est financée par le budget de fonctionnement MINEDUB, Exercice 2019.

5. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotation peut être consulté à la Commune de Kouoptamo, Secrétariat général.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu à la Commune de Kouoptamo, secrétariat général contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de vingt-cinq mille (25.000) Francs CFA non remboursable, payable à la Recette municipale de la Commune de KOUOPTAMO.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au REPUBLIC OF CAMEROUN Secrétariat Général de la Commune de Kouoptamo contre récépissé au plus tard le 18/06/2019 à 12h, heures locales sous pli fermé. Au-delà de cette heure, aucune offre ni aucune modification en retrait ne sera acceptée. Toute offre devra porter la mention :

A VIS DE CONSULTATION N°001/AC/CK/SG/CIPM-KPTAMO-AG/2019 du 27/05/2019 Pour la fourniture des matériels scolaires et pédagogiques (Paquet Minimum) dans l'Arrondissement de KOUOPTAMO
« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu est de Trente (30) jours pour compter de la date de notification de la lettre commande.

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de trois cent mille (300 000) FCFA, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. La liste des banques agréées figure dans l'annexe du dossier de consultation.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur (Autorité Administrative), conformément aux stipulations du Règlement de consultation. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et au Dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 18/06/2019 à 12 h, heures locales, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kouoptamo. en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et munis du justificatif de leur mandat.

11. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- a) L'absence de pièces administratives,
- b) La fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- c) Non-respect des descriptions techniques ;
- d) Offre non conforme à la demande de cotation

12. Attribution

L'Autorité contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre est jugée conforme aux prescriptions du descriptif technique et qui présente l'offre des prix la moins disante HTVA.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant un délai de soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Kouoptamo (service secrétariat général)

KOUOPTAMO le 27 Mai 2019

Le MAIRE

NJOYA OUSMANOU

COMMUNE DE MINDIF

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°006/DC/C.MINDIF/CIPM/2019 DU 25 MAI 2019 POUR LA FOURNITURE D'EQUIPEMENTS DE BUREAUX A LACOMMUNE DE MINDIF DEPARTEMENT DU MAYO KANI REGION DE L'EXTRÊME NORDFINANCEMENT : RESSOURCES FEICOM / COMMUNE DE MINDIF EXERCICE : 2019

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du budget de l'exercice 2019, le Maire de la Commune de MINDIF envisage d'acquérir des équipements destinés aux bureaux de son Hôtel de ville. Les prestations de fourniture à exécuter regroupées en un lot unique consiste à la livraison des équipements de bureaux à la Commune de MINDIF. Le détail desdits équipements est donné en annexe du présent document.

2. Consistance des prestations

N/D

3. Cout Prévisionnel

Vingt cinq millions (25 00 000) F CFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais spécialisées dans les travaux de confection et fourniture de mobiliers de bureaux et qui ont été invitées à soumissionner.

6. Financement

FEICOM

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de MINDIF **BP : 02 tél : 699 32 19 95, 694 99 36 00 et 696 05 93 77**

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de MINDIF **BP : 02 tél : 699 32 19 95, 694 99 36 00 et 696 05 93 77** contre versement d'une somme, non remboursable, de **50 000 F (cinquante mille francs) CFA** payable auprès de la Recette Municipale de MINDIF.

9. Remises des offres

Le bordereau descriptif et quantitatif de cette fourniture doit être chiffré et déposé au plus tard le **13 juin 2019 à 10 heures**, heure locale à la Commune de MINDIF avec la mention : **DEMANDE DE COTATION N°006/DC/C.MINDIF/CIPM/2019 DU 25 MAI 2019 POUR LA FOURNITURE D'EQUIPEMENTS DE BUREAUX A LA COMMUNE DE MINDIF "À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"**

10. Delai de Livraison

N/D

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, d'un montant de **500 000 F (Cinq cent mille francs) CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement de la Consultation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou du chèque certifié, ainsi que le non respect des modèles des pièces du dossier de consultation, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

Les offres seront remises au plus tard le **13 juin 2019 à 10 heures** au secrétariat général de la Commune de Mindif et seront dépouillées le **13 juin 2019 à 11 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la dite commune.

14. Critères d'évaluation

N/D

15. Attribution

N/D

16. Durée Validité des Offres

N/D

17. Renseignements Complémentaires

Les offres devront être chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC) et déposées en **six (06)** exemplaires dont **un (01)** original et **cinq (05)** copies, ainsi que le dossier administratif complet de l'exercice 2019

*MAROUA le 23 Mai 2019**Le MAIRE***BOUBA HAMAN**

COMMUNE DE MBE

AVIS DE CONSULTATION N° 003/AC/CMBE/CIPM/2019 DU 27/05/2019 POUR L'ACQUISITION D'UN (01) VEHICULE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE MBE (EN PROCEDURE) FINANCEMENT : BUDGET FEICOM/COMMUNE DE MBE

FINANCEMENT

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Mbé, Autorité Contractante, lance une consultation en vue d'une demande de cotation pour l'acquisition d'un véhicule pick-up 4x4 double cabine pour le compte de la COMMUNE de MBE.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations, objet de la présente consultation, est de **25 000 000 (Vingt cinq million) francs CFA TTC**

3. Participation et origine

La participation à cette Consultation est ouverte aux concessionnaires automobiles installés en territoire camerounais remplissant les conditions reprises dans le Règlement de la consultation.

4. Financement

Le véhicule objet de la présente Consultation est financé par le budget du Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunale (FEICOM) et la Commune de Mbé, exercice 2018.

5. Acquisition du Dossier

Le dossier de Consultation peut être retiré à la COMMUNE DE MBE, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) francs CFA** à la Recette Municipale D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1ER au titre des frais de dossier.

ADMINISTRATION AU NOM DE LAQUELLE SERA CONCLU LE MARCHÉ

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés de la COMMUNE DE MBE, les marchés de fourniture seront conclus entre les Adjudicataires et le Maître d'Ouvrage, pour le compte de ta COMMUNE DE MBE.

6. Remises des offres

Les offres rédigées en langue française ou anglaise seront remises en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de l'EXERCICE 2019 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la Commune de Mbé, sise à côté de la Sous-Préfecture de Mbé, au plus tard **le 17/06/2019 à 13 heures** précises et devront porter la mention suivante :

*AVIS DE CONSULTATION N° 003/AC/CMBE/CIPM/2019 DU 27/05/2019 EN VUE D'UNE DEMANDE DE COTATION POUR L'ACQUISITION D'UN (01) VEHICULE PICK-UP DOUBLE CABINE 4X4 POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE MBE
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

MODE DE PRESENTATION DES OFFRES

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (1) original et six (06) copies.

Elles seront contenues dans deux (02) enveloppes fermées et scellées, comprenant :

Enveloppe A : Pièces administratives

- une déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe ;
- une expédition des actes constitutifs de la société ou une copie légalisée du registre de commerce ;
- une attestation de non exclusion de l'entreprise, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- une copie de la carte de contribuable légalisée ;
- un certificat d'imposition ;
- une attestation de non-faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ;
- l'Attestation de non redevance ;
- une attestation de soumission délivrée par le Directeur Général de la CNPS ;
- une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
- une attestation du plan de localisation ;
- une quittance d'achat du Dossier de Consultation:

N.B. : Toutes les pièces énumérées ci-dessus devront dater de moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées.

Enveloppe B : Offre financière

- La soumission suivant le modèle fourni dans la présente Consultation ;
- Les caractéristiques techniques du type de véhicule proposé ;
- Le bordereau descriptif et quantitatif ;
- La garantie du fabricant et le certificat d'origine du véhicule proposé.

Chacune des enveloppes A et B contenant l'original et les copies sera fermée et scellée.

Les deux (02) enveloppes seront placées dans une grande enveloppe elle-même fermée et scellée portant la mention suivante :

*AVIS DE CONSULTATION N° 003/CMBE/CIPM/2019 DU 27/05/2019 VUE D'UNE DEMANDE DE COTATION POUR L'ACQUISITION D'UN (01) VEHICULE PICK-UP DOUBLE CABINE 4X4 POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE MBE
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

7. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est fixé à **un (01) mois**.

DELAI DE REPONSE DES SOUMISSIONNAIRES :

Il est accordé aux soumissionnaires désireux de participer à cet avis de consultation un délai de vingt et un jours (21) à compter de la date de publication de cet avis dans le JDM, dans la presse ou par affichage.

8. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de **500 000 (cinq cent mille) francs CFA** délivrée par un établissement bancaire d 1er ordre agréé par le Ministre Chargé des Finances,

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente Demande de cotation sera déclarée irrecevable.

Les chèques bancaires certifiés ne seront pas acceptés.

9. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en un seuil temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Mbé, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés aux date, heure et lieu précisés dans l'Avis de Consultation. il sera dressé un procès-verbal à l'ouverture des plis,

DEPOUILLEMENT DES OFFRES

Le dépouillement aura lieu **le 17/06/2019 à 14 heures** précises à la Salle de délibération de la Commune de Mbé sise à côté de la Sous-Préfecture de Mbé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée même en cas de groupement.

10. Critères d'évaluation

1- Principaux critères d'élimination

Ces critères sont les suivants :

- Absence d'une pièce administrative non régularisée après 48 heures;
- caractéristiques techniques du véhicule proposé non conforme aux prescriptions du DC.
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de la caution de soumission
- n'avoir pas satisfait à au moins quatre des cinq critères essentiels.
- Pièce non-conforme et non régularisée dans un délai de 48 heures.

2 -Principaux critères de qualification

Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

- Présentation de l'offre
- Références du soumissionnaire dans le domaine de la prestation ;
- Service après-vente.

EVALUATION DES OFFRES

La Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Mbé procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

- examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
- vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- élaboration d'un tableau des offres.

11. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de Consultation.

12. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **soixante jours (60) jours** à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

DUREE DE LA RECEVABILITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 (quatre-vingt-dix) Jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Commune de Mbé les jours ouvrables ou après des services du Maître d'Ouvrage ou appeler au numéro téléphone suivant: 677 05 08 46/ 699 65 22 03.

MBE le 27 Mai 2019

Le MAIRE

ADAMOU JOSEPH

COMMUNE DE BELEL

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 012/DC/CB/SG/CIPM/ VINA/2019 DU 27 MAI 2019 RELATIVE A LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM DANS LES ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE BELEL

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2019, le Maire de la Commune de BELEL, Autorité Contractante, lance pour le compte du Mairie de la Commune de BELEL Maître d'Ouvrage, un avis de Consultation pour la fourniture du paquet minimum dans les écoles de la Commune de BELEL.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Marché comprennent :

MATERIELS DIDACTIQUES NECESSAIRES A FOURNIR DANS LE CADRE DU PAQUET MINIMUM 2019-2020 PAR LA COMMUNE DE BELEL.

01-KIT SCOLAIRE ET PEDAGOGUE

N°	Désignation	Spécification technique	Quantité	Prix unitaire	Prix total
1	cahier de 144P (Niveau 3)	80g	100		
2	cahier de 144P (Niveau 2)	80g	100		
3	cahier de 144P (Niveau 1)	80g	100		
4	Ardoise	Format A5	120		
5	Paquet de stylo à bille bleu	Marque BIC crystal	51		
6	Paquet de stylo à bille rouge	Marque BIC crystal	51		
7	Paquet de crayon ordinaire	B-2B	51		
8	Gomme	Mapped	51		
9	Taille de crayon	Mapped	51		
10	Règle graduée	Couleur jaune 50cm delong	51		
11	Carton de boîte craie	Robercolor en couleur blanche	80		
12	Carton de boîte craie	Robercolor en couleur			

80		
----	--	--

13	Carton de rames de papier	210x297 mm70g	31		
14	Registre d'Appel journalier	Importé	306		
	Transmission	Importé	20		
	Courrier départ	Importé	20		
	Courrier arrivée	Importé	20		
15	Agrafeuse	8/4 pièce	20		
16	Effaçoire	Avec manche en bois	51		
17	Cahier de préparation	80g 400p	250		
18	Trombone	Paquet de 1000	51		
19	Boite de corrector	Bic	51		
20	Chemises cartonnées	Paquet de 100	25		
21	21 Sous chemises	Paquet de 100 180g	25		
22	22 Enveloppe A4	Paquet de 250 80g	25		
23	Enveloppe petit format A5	Paquet de 100g	25		
24	Compendium	1m pièces	20		
25	Grande èquerre pour tableau	Pièce	20		
26	Grand compas pour tableau	Pièce 02-KIT HYGIENE	20		
27	Boite de colle pour papier	Litre	51		
28	Ardoisine	Boite	51		
	Sous-total 01				

1	Savon	Morceau 400g 55-001 15001	300		
2	Eau de jave	Litre	51		
3	Crésyl	Litre	51		
4	Papier hygiénique	Rouleau de 48 sita	51		
5	Seau en plastique 2700 150148	Avec couvercle de 15 litre	51		
6	Chlore	sac de 50 kg	1		
7	Bouloire	Scarlett	46		
8	Gobelets	Fix en plastique	47		
9	Brouette	Tropic	5		
10	Râteau Tropic	Tropic	5		
11	Pelle bêche Tropic	Tropic	5		
12	Pelle ordinaire Tropic	Tropic	5		
13	Seau maçon	En plastique	51		
	Sous total 02				

03-BOITE A PHARMACIE

1	Artemetene + mefanferine 20/120mg	Boite de 1000 cp	10		
2	Artesunate + amodia quine 50/153mg	Boite de 1000 cp	10		
3	Paracétamol	Boite de 1000 cp	10		
4	Alcool 70	51	51		
5	Paquet de 100 compresses 20x20	Paquet	43		
6	Sparadrap perforé 5cmx15	Rouleau	43		
7	Coton hydrophile 500g	Rouleau	51		
	Sous-total 03				

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel est de 11 338 500 FCFA.

4. Allotissement

n/a

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le Territoire National. L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2019 sur l'autorisation de dépense : UB07136

7. Consultation du Dossier

n/a

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu au secrétariat général de la Mairie de BELEL dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de quinze mille (15.000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de BELEL.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au secrétariat général de la Mairie de BELEL contre récépissé, au plus tard le 18 juin 2019 à 13 Heures et devra porter la mention :

**DEMANDE DE COTATION N° /DC/CB/SG /CIPM/VINA /2019 DU RELATIVE A LA FOURNITURE DU PAQUET
MINIMUM DANS LES ECOLES DE LA COMMUNE DE BELEL
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de la livraison desdites fournitures prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué est de deux (02) mois.

11. Cautionnement Provisoire

n/a

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles..

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Mairie de BELEL, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, le 18 Juin 2019 à 14 heures.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence d'une pièce administrative;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
3. Absence d'un prix unitaire quantifié.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel à la Demande de Cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

n/a

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat général de la Mairie de Belel Téléphone : 696 087 715 ou au service technique de la Mairie Téléphone : 670 266 020 dès publication du présent avis

NGAOUNDERE le 27 Mai 2019

Le MAIRE

ABBO ABOUBAKAR

COMMUNE DE KEKEM

AVIS DE CONSULTATION N° 03/DC/CKKEM/CIPM/2019 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES SCOLAIRES OU PAQUET MINIMUM DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE KEKEM, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Kekem, Autorité contractante, lance pour le compte du Ministère de l'Education de Base une consultation de demande de cotation pour l'acquisition des Fournitures pédagogiques scolaires ou paquet minimum des écoles primaires publiques de la Commune de Kékem, Département du Haut-Nkam. Région de l'Ouest

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente consultation sont décrites dans le devis descriptif.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de Dix millions deux cent vingt sept mille cinq cents (10 227 500) francsCFA

4. Allotissement

L'ensemble des prestations est constitué d'un lot unique ci-après désigné : Acquisition des fournitures pédagogiques scolaires ou paquet minimum pour les Ecoles primaires publiques de la Commune de Kékem. Département du Haut-Nkam, Région de l'Ouest

5. Participation et origine

La participation à la présente Consultation de Demande de Cotation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais ayant une expertise dans le domaine des « Fournitures pédagogiques ».

6. Financement

les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Education de Base. Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Particulier du Maire de la Commune de Kékem dès publication du présent avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis de Consultation, le Dossier de la Demande de Cotation peut être obtenu auprès du Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Kékem (Maître d'Ouvrage) contre présentation de l'original d'une quittance de versement à la Recette Municipale de ladite Commune d'une somme non remboursable de Quinze mille (15 000) francs CFA représentant les frais d'acquisition de la Demande de Cotation.

9. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre marqués comme tels, rédigée en français ou en anglais, dans une enveloppe qui devra porter la mention ;

« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 03/DC/CKKEM/CIPM-AG/2019 DU 28/05/2019 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES SCOLAIRES OU PAQUET MINIMUM DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE KEEKEM, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST

"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT" »

Chaque offre devra être déposée à la Mairie de Kékem, Secrétariat particulier, au plus tard le 21 JUIN 2019 à 10 heures précises contre récépissé.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de 30 (trente) Jours calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de service prescrivant le démarrage de la livraison.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans la DC et délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à deux cent quatre mille cinq cent cinquante (204 550) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant de moins de trois (03) mois. Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après l'expiration du délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire de la Lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les Services émetteurs ou une Autorité Administrative, selon le cas, suivant les indications du Règlement Particulier de l'Avis de Consultation. Elles devront être datées de moins de trois (03) mois à l'ouverture des plis ou avoir été établies postérieurement à la date originale de signature de l'avis d'appel d'offres.

N.B. ; Toute offre présentée après l'heure fixée pour le dépôt ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera le 21 JUIN 2019 à 11 heures précises par la Commission Inicrne de l'association des Marchés auprès de la Commune de Kékem siégeant dans son bureau à la Mairie de Kekem en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

Principaux critères éliminatoires

fausse déclaration, pièce falsifiée ;

^ Absence de caution de soumission ;

^ Absence d'une pièce administrative dans l'offre et non régularisée dans 48 heures après l'ouverture des offres ;

^ Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;

Production de l'offre en quantité insuffisante (moins de sept (7) exemplaires).

Critères essentiels

Présentation de l'offre ;

^ Conformité des fournitures ;

^ Respect du délai de livraison.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-commande au Soumissionnaire dont l'offre sera techniquement conforme aux spécifications du dossier de demande de cotation et jugée moins disant.

Les soumissionnaires présentant des offres aberrantes seront disqualifiés suivant la procédure réglementaire prescrite, à savoir l'obtention de l'avis de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), après avoir, au préalable, interrogé le soumissionnaire concerné.

L'attributaire de la Lettre-commande est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent au Secrétariat Particulier du Maire de la commune de Kékem pour l'établissement et la souscription de sa Lettre-commande. Faute pour lui de se présenter, la Lettre-commande est attribuée au suivant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 (Quatre vingt dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Rekem. Téléphone : 697 209 737 / 675 390 179

KEKEM le 28 Mai 2019

Le MAIRE

LEUMASSI Bonaventure

COMMUNE DE KEKEM

AVIS DE CONSULTATION N° 04/DC/CKKEM/CIPM/2019 DU 28 MAI 2019 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DEMBOEBO DANS LA COMMUNE DE KEKEM, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Kékem. Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère de la Santé publique une Consultation en demande de cotation pour l'équipement en matériel médical du Centre de Santé Intégré de Mboebo dans la Commune de Kékem. Département du Haut-Nkam.

2. Consistance des prestations

Les prestations. objet de la présente consultation sont décrites dans le devis descriptif.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de Huit millions (8 000 000) francs CFA.

4. Allotissement

l'ensemble des prestations est constitué d'un lot unique ci-après désigné: Equipement en matériel médical du Centre de Santé Intégré dans la Commune de Kékem, Département du Haut-Nkam.

5. Participation et origine

La participation à la présente Consultation de Demande de Cotation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais ayant une expertise dans le domaine des «Matériels médicaux ».

6. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère de la Santé Publique. Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le dossier de Consultation peut être consulté au.x heures ouvrables au Secrétariat Particulier du Maire de la Commune de Kekem dès publication du présent avis d'appel d'offres

8. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis de Consultation, le Dossier de la Demande de Cotation peut être obtenu auprès du Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Kékem (Maître d'Ouvrage) contre présentation de l'original d'une quittance de versement à la Recette Municipale de ladite Commune d'une somme non remboursable de quinze mille (15 000) francs CFA représentant les frais d'acquisition du dossier d'appel d'offres.

9. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre marqués comme tels, rédigée en français ou en anglais, dans une enveloppe qui devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION N° 04/DC/CKKEM/CIPM/2019 DU 28 MAI 2019 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MBOEBO DANS LA COMMUNE DE KEKEM, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM.

"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"

L'Offre devra être déposée à la Mairie de Kékem, Secrétariat particulier, au plus tard le 21 JUIN 2019 à 10 heures précises contre récépissé.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de 30 (trente) jours calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de service prescrivant le démarrage de la livraison.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué la Demande de Cotation et délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à cent soixante mille (160 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après l'expiration du délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire de la Lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les Services émetteurs ou une Autorité Administrative, selon le cas, suivant les indications du Règlement Particulier de l'Avis de Consultation. Elles devront être datées de moins de trois (03) mois à l'ouverture des plis ou avoir été établies postérieurement à la date originale de signature de l'avis d'appel d'offres.

N.B. ; Toute offre présentée après l'heure fixée pour le dépôt ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera le 21 JUIN 2019 à 11 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kékem siégeant dans son

bureau à la Mairie de Kékem en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

Fausse déclaration, pièce falsifiée ;
Absence de caution de soumission ;
Absence d'une pièce administrative dans l'offre et non régularisée dans 48 heures après l'ouverture des offres ;
Note technique inférieure à 70% des critères essentielles ;
Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
Production de l'offre en quantité insuffisante (moins de sept (7) exemplaires).

Critères essentiels

Spécifications techniques des fournitures proposées ;
Référence de l'entreprise dans les prestations similaires ; >
Personne! clé (Technicien chargé des installations et du service après-vente) ;
Engagement sur l'honneur du suivi après-vente pendant la période de garantie.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-commande au Soumissionnaire dont l'offre sera techniquement conforme aux spécifications du dossier de demande de cotation et jugée moins disant.

Les soumissionnaires présentant des offres aberrantes seront disqualifiés suivant la procédure réglementaire prescrite, à savoir l'obtention de l'avis de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), après avoir, au préalable, interrogé le soumissionnaire concerné.

L'attributaire de la Lettre-commande est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent au Secrétariat Particulier du Maire de la commune de Kékem pour l'établissement et la souscription de sa Lettre-commande. Faute pour lui de se présenter, la Lettre-commande est attribuée au suivant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 60 (soixante) jours à partir de ta date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Kékem, Téléphone : 697 269 737 / 675 390 179

KEKEM le 28 Mai 2019

Le MAIRE

LEUMASSI Bonaventure

AGENCE NATIONALE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT FORESTIER

AVIS DE CONSULTATION DEMANDE DE COTATION N° _001_/DC/ANAFOR /CIPM/2019 DU 27 MAI 2019 RELATIVE A LA FABRICATION ET A LA FOURNITURE DE QUARANTE (40) PLAQUES SIGNALÉTIQUES, DESTINÉES AUX RÉSERVES FORESTIÈRES TRANSFÉRÉES EN GESTION A L'ANAFOR FINANCEMENT : BUDGET ANAFOR 2019

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
53/1.2.6.3/632404

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier (ANAFOR), Autorité Contractante, lance un Avis de Consultation pour une demande de cotation relative à la fabrication et à la fourniture de quarante (40) plaques signalétiques, destinées aux réserves forestières transférées en gestion à l'ANAFOR

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation comprennent :

- la fabrication de 40 plaques signalétiques,
- la livraison de 40 plaques signalétiques.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **TTC 12.000.000 (douze millions) FCFA**

4. Allotissement

Les prestations sont en un lot unique

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux prestataires exerçant dans le secteur concerné au niveau national et répondant aux critères de qualification indiqués dans le présent dossier de consultation.

6. Financement

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget de l'ANAFOR de l'exercice 2019 sur la ligne d'imputation budgétaire **53/1.2.6.3/632404**

7. Consultation du Dossier

Le présent Dossier de Demande de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANAFOR logée dans son Immeuble siège sis à Rue CEPER Elig Essono Yaoundé, BP 1341 Téléphone : 222 21 03 93 / 222 21 41 87, 1^{er} étage, porte 102 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction Générale de l'ANAFOR logée dans son Immeuble siège sis à Rue CEPER Elig Essono Yaoundé, BP 1341 Téléphone : 222 21 03 93 / 222 21 41 87, 1^{er} étage, porte 102 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable **20.000 (vingt mille) FCFA payable au Compte d'Affectation Spécial (CAS) ARMP, 335988 ouvert dans toutes les agences de la BICEC.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à *la, porte 102 ci-dessus visée*, au plus tard le 26 JUIN 2019 à 12 heures 00, (heure locale), et devra porter la mention :

« **AVIS DE CONSULTATION POUR LA Demande de cotation**

N° 001 /DC/ANAFOR/CIPM/2019 DU 27 MAI 2019

RELATIVE A LA FABRICATION ET A LA FOURNITURE DE QUARANTE (40) PLAQUES SIGNALIQUES, DESTINEES AUX RESERVES FORESTIERES TRANSFEREES EN GESTION A L'ANAFOR

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet de la présente Demande de Cotation est de **TROIS (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 9 du Dossier de Cotation, dont le montant est de **240.000 (deux cent quarante mille) F CFA**.

La durée de validité de la caution de soumission est de cent vingt (120) jours à compter de la remise des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis de consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et la COBAC, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Cotation, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement de la Consultation. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de la Demande de Cotation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le 26 JUIN 2019 à **partir de 13 heures précises**, par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la salle de conférences de l'immeuble siège de l'ANAFOR, sise à l'Immeuble siège Rue CEPER.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agira de :

- l'absence de la caution de soumission.....Oui/Non
- fausses déclarations ou des pièces falsifiées..... Oui/Non
- la non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture....Oui/Non
- la non-conformité du modèle de soumission..... Oui/Non
- l'absence d'un prix unitaire quantifié..... Oui/Non
- Le non-respect d'au moins 80 % des critères essentiels..... Oui/Non

-Critères essentiels de qualification

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de la Demande de Cotation. Ils porteront sur :

- le chiffre d'affaires..... Oui/Non
- la présentation de l'offre..... Oui/Non
- Les références du fournisseur..... Oui/Non
- L'expérience du personnel..... Oui/Non
- la qualité du matériel et du matériau..... Oui/Non

15. Attribution

La Lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire le moins-disant.

16. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANAFOR, localisée à son immeuble siège sis à Rue CEPER Elig-Essono B.P 1341 Yaoundé Tél. : 222 21 03 93 / 222 21 41 87, 1^{er} étage, porte 102.

YAOUNDE le 27 Mai 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BEKOLO BEKOLO

COMMUNE DE KEKEM

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 05/DC/CKKEM/CIPM/2019 DU 28 MAI 2019
POUR LE REBOISEMENT ET LA REGENERATION DE LA RESERVE FORESTIERE DE MECHE NGUM DE
LA COMMUNE DE KEKEM DANS LE DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Kékem, Autorité Contractante, lance pour le compte du Ministère des Forêt et Faune une Consultation en demande de cotation pour le reboisement et régénération de la Réserve forestière de MECHE NGUM de la Commune de Kékem dans le Département du Haut-Nkam.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente consultation sont décrites dans le bordereau descriptif, quantitatif et estimatif.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de Vingt millions (20 000 000) de francs CFA.

4. Allotissement

L'ensemble des prestations est constitué d'un lot unique ci-après désigné : Reboisement et régénération de la Réserve forestière de MECHE NGUM de la Commune de Kékem dans le Département du Haut-Nkam.

5. Participation et origine

La participation à la présente Consultation de Demande de Cotation est ouverte à égalité de conditions aux personnes physiques ou morales ayant une expertise dans le domaine de « Reboisement et régénération des forêts ou des espaces verts ».

6. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Forêts et Faune, Exercice 2019.

7. Consultation du Dossier

Le dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Particulier du Maire de la Commune de Kékem dès publication du présent avis d'appel d'offres.

8. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis de Consultation, le Dossier de la Demande de Cotation peut être obtenu auprès du Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Kékem (Maître d'Ouvrage) contre présentation de l'original d'une quittance de versement à la Recette Municipale de ladite Commune d'une somme non remboursable de Trente mille (30 000) francs CFA représentant les frais d'acquisition du dossier d'appel d'offres.

9. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre marqués comme tels, rédigée en français ou en anglais, dans une enveloppe qui devra porter la mention :

**« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 05/DC/CKEM/CIPM/2019 DU 28 MAI 2019
POUR LE REBOISEMENT ET LA REGENERATION DE LA RESERVE FORESTIERE DE MECHE NGUM DE
LA COMMUNE DE KEMEM DANS LE DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM
"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"**

L'Offre devra être déposée à la Mairie de Kékem, Secrétariat particulier, au plus tard le 21 JUIN 2019 à 10 heures précises contre récépissé.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de 60 (trente) jours calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de service prescrivant le démarrage de la livraison.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué la Demande de Cotation et délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à Quatre cent mille (400 000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après l'expiration du délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire de la Lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les Services émetteurs ou une Autorité Administrative, selon le cas, suivant les indications du Règlement Particulier de l'Avis de Consultation. Elles devront être datées de moins de trois (03) mois à l'ouverture des plis ou avoir été établies postérieurement à la date originale de signature de l'avis d'appel d'offres.

N.B. ; Toute offre présentée après l'heure fixée pour le dépôt ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera le 21 JUIN 2019 à 11 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kékem siégeant dans son bureau à la Mairie de Kékem en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- Fausse déclaration, pièce falsifiée ;
- Absence de caution de soumission ;
- Absence d'une pièce administrative dans l'offre et non régularisée dans 48 heures après l'ouverture des offres ;
- ^ Note technique inférieure à 70% des critères essentielles ;
- ^ Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- ^ Production de l'offre en quantité insuffisante (moins de sept (7) exemplaires).

Critères essentiels

- ^ Présentation de l'offre ;
- ^ Expérience de l'entreprise dans le domaine similaire ;
- Personnel ;
- ^ Matériel ;
- ^ Note méthodologique sur l'exécution des travaux ;

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-commande au Soumissionnaire dont l'offre sera techniquement conforme aux spécifications du dossier de demande de cotation et jugée moins disant.

Les soumissionnaires présentant des offres aberrantes seront disqualifiés suivant la procédure réglementaire prescrite, à savoir l'obtention de l'avis de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), après avoir, au préalable, interpellé le soumissionnaire concerné.

L'attributaire de la Lettre-commande est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent au Secrétariat Particulier du Maire de la commune de Kékem pour l'établissement et la souscription de sa Lettre-commande. Faute pour lui de se présenter, la Lettre-commande est attribuée au suivant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 60 (soixante) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Kékem, Téléphone : 697 269 737 / 675 390 179

KEKEM le 28 Mai 2019

Le MAIRE

LEUMASSI Bonaventure

AGENCE NATIONALE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT FORESTIER

AVIS DE CONSULTATION DEMANDE DE COTATION N°_002_/DC/ANAFOR/CIPM/2019 DU 27 MAI 2019 RELATIVE A LA FOURNITURE D'UN SERVEUR INFORMATIQUE ET ACCESSOIRES POUR L'HEBERGEMENT DE LA BASE DE DONNEES SUR L'AMENAGEMENT ET LES INVENTAIRES FORESTIERS FINANCEMENT : BUDGET ANAFOR 2019

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
IMPUTATION
53/1.4.19.3/244205

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence Nationale d'Appui au Développement Forestier (ANAFOR), Autorité Contractante, lance un Avis de Consultation pour une demande de cotation relative à la fourniture d'un serveur informatique et accessoires, pour l'hébergement de la Base de Données sur l'aménagement et les inventaires forestiers.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation comprennent :

- La livraison du serveur informatique,
- La livraison des accessoires,
- L'adressage IP publique du serveur,
- La Configuration et mise en fonctionnement du serveur.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **TTC 10.000.000 (dix millions) FCFA**

4. Allotissement

Les prestations sont constituées en un lot unique

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux prestataires exerçant dans le secteur concerné et répondant aux critères de qualification indiqués dans le présent dossier de consultation.

6. Financement

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget de l'ANAFOR de l'exercice 2019 sur la ligne d'imputation budgétaire **53/1.4.19.3/244205**

7. Consultation du Dossier

Le présent Dossier de Demande de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANAFOR logée dans son Immeuble siège sis à Rue CEPER Elig essono Yaoundé, BP 1341 Téléphone : 222 21 03 93 / 222 21 41 87, 1^{er} étage, porte 102 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction Générale de l'ANAFOR logée dans son Immeuble siège sis à Rue CEPER Elig Essono Yaoundé, BP 1341 Téléphone : 222 21 03 93 / 222 21 41 87, 1^{er} étage, porte 102 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable **15.000 (quinze mille) FCFA payable au Compte d'Affectation Spécial (CAS) ARMP, 335988 ouvert dans toutes les agences de la BICEC.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la, *porte 102 ci-dessus visée*, au plus tard le **26 JUIN 2019 à 12 heures 00, (heure locale)**, et devra porter la mention :

« **AVIS DE CONSULTATION POUR LA Demande de cotation**

N° 002 /DC/ANAFOR/CIPM/2019 DU 27 MAI 2019

RELATIVE A LA FOURNITURE D'UN SERVEUR INFORMATIQUE ET ACCESSOIRES

POUR L'HEBERGEMENT DE LA BASE DE DONNEES SUR L'AMENAGEMENT ET LES INVENTAIRES FORESTIERS

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet de la présente Demande de Cotation est de **DEUX (02) mois.**

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 9 du Dossier de Cotation, dont le montant est de **200.000 (deux cent mille) FCFA.**

La durée de validité de la caution de soumission est de cent vingt (120) jours à compter de la remise des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Demande de Cotation.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque ou compagnie d'assurance de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et la COBAC, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de la Demande de Cotation, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement de la Consultation. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de la Demande de Cotation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **le 26 JUIN 2019 à partir de 13 heures précises**, par la Commission Interne de Passation des Marchés, dans la salle de conférences de l'immeuble siège de l'ANAFOR, sise à l'Immeuble siège Rue CEPER.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agira de :

- l'absence de la caution de soumission.....Oui/Non
- fausses déclarations ou des pièces falsifiées..... Oui/Non
- la non-conformité aux spécifications techniques majeures de la fourniture....Oui/Non
- la non-conformité du modèle de soumission..... Oui/Non
- l'absence d'un prix unitaire quantifié..... Oui/Non
- de l'absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant..... Oui/Non
- Le non-respect d'au moins 80 % des critères essentiels..... Oui/Non

- Critères essentiels de qualification

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de la Demande de Cotation. Ils porteront sur :

- le chiffre d'affaires..... Oui/Non
- La disponibilité des pièces de rechange..... Oui/Non
- Le service après-vente..... Oui/Non
- la présentation de l'offre..... Oui/Non
- Les références du fournisseur..... Oui/Non

15. Attribution

La Lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire le moins-disant.

16. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de l'ANAFOR, localisée à son immeuble siège sis à Rue CEPER Elig-essono B.P 1341Yaoundé Tél. : 222 21 03 93 / 222 21 41 87, 1^{er} étage, porte 102.

YAOUNDE le 27 Mai 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BEKOLO BEKOLO

COMMUNE DE GAROUA-BOULAI

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°002/2019/DC/CGB/B15.04/ CIPM/ DU 07 MAI 2019 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR POUR BOUCHERIE DANS LA LOCALITE DE GAROUA BOULAI CENTRE, COMMUNE DE GAROUA BOULAI, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST FINANCEMENT: PRODEL/COMMUNE DE GAROUA BOULAI

FINANCEMENT
PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR POUR BOUCHERIE DANS LA LOCALITE DE GAROUA BOULAI CENTRE, COMMUNE DE GAROUA BOULAI, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST

2. Cout Prévisionnel

Le cout previsionnel de realisation est de **16 417 598 F CFA**

3. Allotissement

Lot unique

4. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par la Commune de Garoua-Boulai dans le domaine d'intervention concerné.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

5. Financement

Financement : PRODEL/COMMUNE DE GAROUA BOULAI

6. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de GAROUA BOULAI, **Autorité Contractante**, pour le compte de la **Commune de GAROUA BOULAI**, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

7. Acquisition du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à votre disposition par le Maire de la Commune de GAROUA BOULAI, le dossier de demande de cotation peut être retiré au Scretariat particulier du Maire ou du Service Technique contre paiement d'une quittance non remboursable a la recette municipale de 15000 pendant les jours ouvrables, entre **07heures 30 minutes et 15 heures 30mm**, dès publication du présent Avis.

8. Remises des offres

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°002/2019/DC/CGB/B15.04/ CIPM/ du 07 mai 2019 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR POUR BOUCHERIE DANS LA LOCALITE DE GAROUA BOULAI CENTRE, COMMUNE DE GAROUA BOULAI, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST »
"A n 'ouvrir qii 'en séance de dépouillement" »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est de **quatre vingt-dix (90) jours**

10. Cautionnement Provisoire

n/a

11. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire. La date limite de réception des offres est le 30 Mai 2019 à 13 heures

12. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission interne de passation de marché de la commune de Garoua-Boulaï en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Garoua-Boulaï, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

13. Critères d'évaluation

n/a

14. Attribution

n/a

15. Durée Validité des Offres

n/a

16. Renseignements Complémentaires

n/a

GAROUA-BOULAI le 7 Mai 2019

Le MAIRE

YAFFO NDOE ESTHER

COMMUNE DE GAROUA-BOULAI

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N° 003/2019/DC/CGB/B15.04/CIPM/DU 07 MAI 2019
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE PASTORAL EQUIPE DE TROIS (03) ABREUVOIRS ET D'UN
BLOC LATRINES VIP A DEUX (02) CELLULES DANS LES LOCALITES DE MOMBAL ET MBORGUENE,
COMMUNE DE GAROUABOULAI, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'ESTFINANCEMENT
: PRODEL/COMMUNE DE GAROUA-BOULAI**

FINANCEMENT
PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE PASTORAL EQUIPE DE TROIS (03) ABREUVOIRS ET D'UN BLOC LATRINES VIP A DEUX (02) CELLULES DANS LES LOCALITES DE MOMBAL ET MBORGUENE, COMMUNE DE GAROUABOULAI, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST

2. Consistance des prestations

n/a

3. Cout Prévisionnel

Coût Prévisionnel 54 873 660 TTC en francs CFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par le PRODEL dans le domaine d'intervention concerné.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

6. Financement

Financement : PRODEL/COMMUNE DE GAROUA-BOULAI

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la commune de Garoua Boulai, Autorité Contractante, pour te compte de la Commune de GAROUA-BOULAI, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à votre disposition par le Maire de la Commune de GAROUA BOULAI, le dossier de demande de cotation peut être retiré à la recette municipale contre paiement d'une quittance non remboursable de 20000 pendant les jours ouvrables, entre 07heures 30 minutes et 15 heures 30mm, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à votre disposition par le Maire de la Commune de GAROUA BOULAI, le dossier de demande de cotation peut être retiré à la recette municipale contre paiement d'une quittance non remboursable de 20000 pendant les jours ouvrables, entre 07heures 30 minutes et 15 heures 30mm, dès publication du présent Avis.

9. Remises des offres

« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°003/2019/DC/CGB/B15.04/CIPM/DU 07 MAI POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE PASTORAL EQUIPE DE TROIS (03) ABREUVOIRS ET D'UN BLOC LATRINES VIP A DEUX (02) CELLULES DANS LES LOCALITES DE MOMBAL ET MBORGUENE, COMMUNE DE GAROUA-BOULAI, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST »

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est de **Quatre vingt-dix (90) jours**

11. Cautionnement Provisoire

n/a

12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres est le 29 Mai 2019 à 13 heures

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de Garoua-Boulai en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

date et heure d'ouverture des plis: le 29 Mai à 14 heures

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés du GAROUABOULAI, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

14. Critères d'évaluation

n/a

15. Attribution

n/a

16. Durée Validité des Offres

n/a

17. Renseignements Complémentaires

n/a

GAROUA-BOULAI le 7 Mai 2019

Le MAIRE

YAFFO NDOE ESTHER

COMMUNE DE GAROUA-BOULAI

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATLON N°/005/2019/DC/CGB/B15.04/CIPM/DU 07 MAI 2019 TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC D'INTERVENTION ZOO SANITAIRE ACCOMPAGNE D'UN BLOC TOILETTES VIP EQUIPE DE DEUX (02) CELLULES DANS LA LOCALITE DE ZAMBOI, COMMUNE DE GAROUA BOULAI, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, RÉGION DE L'ESTFINANCEMENT : PRODEL/COMMUNE DE GAROUA BOULAI

FINANCEMENT
PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC D'INTERVENTION ZOO SANITAIRE ACCOMPAGNE D'UN BLOC TOILETTES VIP EQUIPE DE DEUX (02) CELLULES DANS LA LOCALITE DE ZAMBOI, COMMUNE DE GAROUA BOULAI, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, RÉGION DE L'EST

2. Consistance des prestations

n/a

3. Cout Prévisionnel

Coût Prévisionnel est de **19 576 339** TTC en francs CFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré qualification et étant enregistrées par La Commune de Garoua-Boulaï dans le domaine d'intervention concerné.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

6. Financement

Financement : PRODEL/COMMUNE DE GAROUA BOULAI

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de GAROUA BOULAI, Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de GAROUA BOULAI, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à votre disposition par le Maire de la Commune de GAROUA BOULAI, le dossier de demande de cotation peut être retiré au Secrétariat particulier du Maire ou au Service Technique contre paiement d'une quittance a la recette municipale non remboursable de 15000 pendant les jours ouvrables, entre 07heures 30 minutes et 15 heures 30mm.

8. Acquisition du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à votre disposition par le Maire de la Commune de GAROUA BOULAI, le dossier de demande de cotation peut être retiré au Secrétariat particulier du Maire ou au Service Technique contre paiement d'une quittance a la recette municipale non remboursable de 15000 pendant les jours ouvrables, entre 07heures 30 minutes et 15 heures 30mm.

9. Remises des offres

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°005/2019/DC/CGB/B 15.04/ CIPM/DU 07 Mai 2019 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC D'INTERVENTION ZOO SANITAIRE ACCOMPAGNE D'UN BLOC TOILETTES VIP EQUIPE DE DEUX (02) CELLULES DANS LA LOCALITE DE ZAMBOI, COMMUNE DE GAROUA BOULAI, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, RÉGION DE L'EST.
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

10. Délai de Livraison

Délai d'Exécutionest de **Quatre vingt-dix (90)jours**

11. Cautionnement Provisoire

n/a

12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres est Le 30 Mai 2019, à 13 heures

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission interne de passation de marché de la commune de Garoua-Boulai en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis le 30 Mai 2019 à 14 heures

14. Critères d'évaluation

n/a

15. Attribution

n/a

16. Durée Validité des Offres

n/a

17. Renseignements Complémentaires

n/a

GAROUA-BOULAI le 7 Mai 2019

Le MAIRE

YAFFO NDOE ESTHER

COMMUNE DE GAROUA-BOULAI

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°006/2019/DC/CGB/B15.04/ CIPM/DU 07 MAI 2019
TRAVAUX DE MATERIALISATION D'UNE PISTE A BETAIL DANS LA COMMUNE DE GAROUA-BOULAI
BINDIBA-SAMA, TAPARÉ-GADO 50 KM, 50 KM, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM. REGION DE L'EST
FINANCEMENT : PRODEL/COMMUNE DE GAROUA-BOULAI**

FINANCEMENT

PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

TRAVAUX DE MATERIALISATION D'UNE PISTE A BETAIL DANS LA COMMUNE DE GAROUA-BOULAI
Bindiba-Sama, Taparé-Gado 50 km
, 50 KM, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM. REGION DE L'EST

2. Consistance des prestations

n/a

3. Cout Prévisionnel

Coût Prévisionnel est de **23 545 697** TTC en fraiacs CFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par la Commune dans le domaine d'intervention concerné.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.

6. Financement

Financement : PRODEL/COMMUNE DE GAROUA-BOULAI

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de GAROUA BOULAI, Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de GAROUA-BOULAI, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à votre disposition par le Maire de la Commune de GAROUA BOULAI, le dossier de demande de cotation peut être retiré à la recette municipale contre paiement d'une quittance non remboursable de 20000f pendant les jours ouvrables, entre 07 heures 30 minutes et 15 heures 30mm dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à votre disposition par le Maire de la Commune de GAROUA BOULAI, le dossier de demande de cotation peut être retiré à la recette municipale contre paiement d'une quittance non remboursable de 20000f pendant les jours ouvrables, entre 07 heures 30 minutes et 15 heures 30mm dès publication du présent Avis.

9. Remises des offres

« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°006/2019/DC/CGB/B15.04/ CIPM/DU 07 Mai 2019 TRAVAUX DE MATERIALISATION D'UNE PISTE A BETAIL DANS LA COMMUNE DE GAROUA-BOULAIBINDIBA-MIKALA, BINDIBA-SAMA, 50 KM, DEPARTEMENTDU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

10. Délai de Livraison

Délai d'Exécution est de **Quatre vingt-dix (90)jours**

11. Cautionnement Provisoire

n/a

12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres le 29 Mai 2019 à 13 heures

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation de Marchés de la Commune de Garoua-Boulai en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation. Date et heure d'ouverture des plis est le 29 Mai 2019 à 14 heures

14. Critères d'évaluation

n/a

15. Attribution

n/a

16. Durée Validité des Offres

n/a

17. Renseignements Complémentaires

n/a

GAROUA-BOULAI le 7 Mai 2019

Le MAIRE

YAFFO NDOE ESTHER

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE POUR UNE DEMANDE DE COTATION OUVERTE
N°002/DCO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2019 DU 29/05/2019 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION
DE MATERIELS POUR LA REMISES-EN ETAT DE LA STATION DE MOKOLO.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION (CAMWATER) lance une demande de cotation pour LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE MATERIELS POUR LA REMISE EN ETAT DE LA STATION DE MOKOLO.

2. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel à l'issue des études préalables est estimé à **18 181 517 FCFA TTC.**

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises de droit camerounais spécialisées dans le domaine suscité.

4. Financement

La présente demande de cotation est financée par le budget d'investissement de la CAMWATER. Exercice 2018

5. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés (DAJM), porte NB02 de l'immeuble siège de la CAMWATER BP : 524 Douala Cameroun Tél : (237) 33 42 89 81 /33 42 82 54.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès de la Division des Affaires Juridiques et des Marchés (DAJM) de la CAMWATER **porte NB02** contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **10 000 (dix mille) Francs CFA** payable à la BICEC au compte **N° 06800.33598800001 clé 89** au profit de « **Compte Spécial CAS-ARMP** *NB : La quittance d'achat devra porter la référence de l'Appel d'offres.*

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels et conformément aux prescriptions de la Demande de Cotation, devra parvenir par envoi recommandé avec accusé de réception à l'adresse susmentionnée, ou y être déposée contre récépissé, au plus tard le **27/06/2019 à 11 heures 00**, heure locale et devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :

**DEMANDE DE COTATION OUVERTE
N°002/DCO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2019
DU 07/02/2019 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DE MATERIELS POUR LA REMISES-EN
ETAT DE LA STATION DE MOKOLO.
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

8. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison est de **45 (quarante) jours maximum** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer des prestations.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un Établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances et d'un montant de **363 000 (Trois cent soixante-trois mille) francs CFA** et d'une durée de validité de Cent Vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

10. Recevabilité des Offres

Tout dossier administratif non conforme aux prescriptions de la présente Demande de Cotation sera déclaré irrecevable.

11. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en un seul temps le **27/06/2019** à partir de 12 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAMWATER dans la salle de conférence de la Commission interne de passation des Marchés.

Les offres devront être chiffrées Hors Taxes sur la Valeur Ajoutée (HTVA) et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé, timbré et daté.

12. Renseignements Complémentaires

Toute demande de renseignements concernant la présente Demande de Cotation peut être adressée à la **DAJM/CI**

DOUALA le 29 Mai 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE POUR UNE DEMANDE DE COTATION OUVERTE
N°003/DCO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2019 DU 29/05/2019 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX
D'EXTENSION DE RESEAU D'EAU POTABLE DANS LA VILLE DOUALA QUARTIER DE NDOPASSI
CHICAGO-HAOUSSA.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA CAMWATER, EXERCICE 2019
IMPUTATION : 3100100-1-05-067-23918000.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
3100100-1-05-067-23918000.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION (CAMWATER) lance une demande de cotation pour la réalisation des travaux d'extension de réseau d'eau potable dans la ville de Douala NDOPASSI CHICAGO-HAOUSSA.

2. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel à l'issue des études préalables est estimé à **23 976 790 FCFA HTVA** (vingt-trois millions neuf cent soixante-seize mille sept cent quatre-vingt-dix francs CFA Hors TVA) soit **28 592 323 F CFA TTC** (vingt-huit millions cinq cent quatre-vingt-douze mille trois cent vingt-trois francs CFA Toutes Taxes Comprises).

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises de droit camerounais spécialisées dans l'hydraulique plus précisément dans les travaux d'extension et/ou de déplacement de réseau d'eau potable.

4. Financement

La présente demande de cotation est financée par le budget d'investissement de la CAMWATER. Exercice 2019

5. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés (DAJM), porte NB02 de l'immeuble siège de la CAMWATER BP : 524 Douala Cameroun Tél : (237) 33 42 89 81 /33 42 82 54.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès de la Division des Affaires Juridiques et des Marchés (DAJM) de la CAMWATER **porte NB02** contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **25 000 (vingt-cinq mille) Francs CFA** payable à la BICEC au compte **N° 06800.33598800001 clé 89** au profit de « **Compte Spécial CAS-ARMP** NB : La quittance d'achat devra porter la référence de l'Appel d'offres.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels et conformément aux prescriptions de la Demande de Cotation, devra parvenir par envoi recommandé avec accusé de réception à l'adresse susmentionnée, ou y être déposée contre récépissé, au plus tard le **27/06/2019** à 11 heures 00, heure locale et devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :

**DEMANDE DE COTATION OUVERTE
N°003/DCO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2019
DU 29/05/2019 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'EXTENSION DE RESEAU D'EAU POTABLE DANS
LA VILLE DOUALA QUARTIER DE NDOPASSI CHICAGO-HAOUSSA.
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

8. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison est de **deux (02) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un Établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances et d'un montant de **570 000 (cinq cent soixante-dix mille) francs CFA** et d'une durée de validité de Cent Vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

10. Recevabilité des Offres

Tout dossier administratif non conforme aux prescriptions de la présente Demande de Cotation sera déclaré irrecevable.

11. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en un seul temps le **27/06/2019** à partir de 12 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAMWATER dans la salle de conférence de la Commission interne de passation des Marchés.

Les offres devront être chiffrées Hors Taxes sur la Valeur Ajoutée (HTVA) et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé, timbré et daté.

12. Renseignements Complémentaires

Toute demande de renseignements concernant la présente Demande de Cotation peut être adressée à la **DAJM/CI**

DOUALA le 29 Mai 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE POUR UNE DEMANDE DE COTATION OUVERTE
N°004/DCO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2019 DU 29/05/2019 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE
RACCORDEMENT DE L'HOPITAL DE REFERENCE DANS LA VILLE DE BERTOUA.FINANCEMENT :
BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA CAMWATER, EXERCICE 2019**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION (CAMWATER) lance une demande de cotation pour la réalisation des travaux de raccordement de l'hôpital de référence dans la ville de Bertoua

2. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel à l'issue des études préalables est estimé à **37 473 700 FCFA HTVA** (trente-sept millions quatre cent soixante-treize mille sept cent francs CFA Hors TVA) soit, **44 687 387 FCFA TTC** (quarante-quatre millions six cent quatre-vingt-sept mille trois cent quatre-vingt-sept Francs CFA Toutes Taxes Comprises).

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises de droit camerounais spécialisées dans le domaine d'hydraulique plus dessert dans les travaux d'extension et ou déplacement de réseau d'eau potable.

4. Financement

La présente demande de cotation est financée par le budget d'investissement de la CAMWATER. Exercice 2019

5. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés (DAJM), porte NB02 de l'immeuble siège de la CAMWATER BP : 524 Douala Cameroun Tél : (237) 33 42 89 81 /33 42 82 54.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès de la Division des Affaires Juridiques et des Marchés (DAJM) de la CAMWATER **porte NB02** contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **25 000 (vingt-cinq mille) Francs CFA** payable à la BICEC au compte **N° 06800.33598800001 clé 89** au profit de « **Compte Spécial CAS-ARMP** *NB : La quittance d'achat devra porter la référence de l'Appel d'offres.*

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels et conformément aux prescriptions de la Demande de Cotation, devra parvenir par envoi recommandé avec accusé de réception à l'adresse susmentionnée, ou y être déposée contre récépissé, au plus tard le **27/06/2019 à 11 heures 00**, heure locale et devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :

**DEMANDE DE COTATION OUVERTE
N°004/DCO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2019
DU 07/02/2019 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE RACCORDEMENT DE L'HOPITAL DE REFERENCE
DANS LA VILLE DE BERTOUA..
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

8. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison est de **deux (02) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un Établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances et d'un montant de **891 000 (huit cent quatre-vingt-onze mille) francs CFA** et d'une durée de validité de Cent Vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

10. Recevabilité des Offres

Tout dossier administratif non conforme aux prescriptions de la présente Demande de Cotation sera déclaré irrecevable.

11. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en un seul temps le **27/06/2019** à partir de 12 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAMWATER dans la salle de conférence de la Commission interne de passation des Marchés.

Les offres devront être chiffrées Hors Taxes sur la Valeur Ajoutée (HTVA) et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé, timbré et daté.

12. Renseignements Complémentaires

Toute demande de renseignements concernant la présente Demande de Cotation peut être adressée à la **DAJM/CI**

DOUALA le 29 Mai 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE POUR UNE DEMANDE DE COTATION OUVERTE
N°005/DCO/CAMWATER/DG/DAJM/CIPM/2019 DU 29/05/2019 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE
RACCORDEMENT DE L'HOPITAL DE REFERENCE DANS LA VILLE D'EBOLOWA.FINANCEMENT :
BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA CAMWATER EXERCICE 2019.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION (CAMWATER), lance une Demande de Cotation Ouverte pour la réalisation des travaux de raccordement de l'Hôpital de référence dans la ville d'Ebolowa.

2. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel à l'issue des études préalables est estimé à **18 477 559 FCFA HTVA** (dix-huit millions quatre cent soixante-dix-sept mille cinq cent cinquante-neuf francs CFA Hors TVA) soit, **22 034 489 FCFA TTC** (vingt-deux millions trente et un mille quatre cent quatre-vingt-neuf Francs CFA Toutes Taxes Comprises)..

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises de droit camerounais spécialisées dans le domaine d'hydraulique plus dessert dans les travaux d'extension et ou déplacement de réseau d'eau potable.

4. Financement

La présente demande de cotation est financée par le budget d'investissement de la CAMWATER. Exercice 2019

5. Consultation du Dossier

La Demande de Cotation peut être consultée à la Division des Affaires Juridiques et des Marchés (DAJM), porte NB02 de l'immeuble siège de la CAMWATER BP : 524 Douala Cameroun Tél : (237) 33 42 89 81 /33 42 82 54.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès de la Division des Affaires Juridiques et des Marchés (DAJM) de la CAMWATER **porte NB02** contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **25 000 (vingt mille) Francs CFA** payable à la BICEC au compte **N° 06800.33598800001 clé 89** au profit de « **Compte**

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels et conformément aux prescriptions de la Demande de Cotation, devra parvenir par envoi recommandé avec accusé de réception à l'adresse susmentionnée, ou y être déposée contre récépissé, au plus tard le **27/06/2019** à **11 heures** 00, heure locale et devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :

**DEMANDE DE COTATION OUVERTE
N°005/DCO/CAMWATER/DG/DAJM/CiPM/2019
DU 29/05/2019 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE RACCORDEMENT DE L'HOPITAL DE REFERENCE
DANS LA VILLE D'EBOLOWA.
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

8. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison est de **deux (02) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un Établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère des Finances et d'un montant **441 000 (quatre cent quarante et un mille) francs CFA** et d'une durée de validité de Cent Vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres.

10. Recevabilité des Offres

Tout dossier administratif non conforme aux prescriptions de la présente Demande de Cotation sera déclaré irrecevable.

11. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes en un seul temps le **27/06/2019** à partir de 12 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CAMWATER dans la salle de conférence de la Commission interne de passation des Marchés.

Les offres devront être chiffrées Hors Taxes sur la Valeur Ajoutée (HTVA) et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé, timbré et daté.

12. Renseignements Complémentaires

Toute demande de renseignements concernant la présente Demande de Cotation peut être adressée à la **DAJM/CI**

DOUALA le 29 Mai 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AMI/CES/SG/CSPM/2019 DU 04 AVRIL 2019 RELATIF A LA PRE-QUALIFICATION, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LE RECRUTEMENT D'UNE FIRME EN VUE DE LA REALISATION D'UN SYSTEME DE GESTION ELECTRONIQUE DES DOCUMENTS ET D'ARCHIVAGE NUMERIQUE AU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL (CES).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration du cadre de travail, le Conseil Economique et Social envisage le recrutement d'une firme en vue de la réalisation d'un système de gestion électronique des documents et de l'archivage numérique au Conseil Economique et Social.

La présentation générale des opérations relatives à cette prestation est contenue dans les Termes de Référence inclus dans le présent dossier, et la description finale de ce service sera précisée dans le Dossier d'Appel d'Offres Restreint consécutif à la pré-qualification.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente consultation sont les suivantes :

- Gestion des archives vivantes (physique et électronique) et
- Gestion des archives mortes (physique et électronique), en d'autres termes ;
- Mettre en place un système de gestion des documents physiques (papier) en terme de conservation, de classement de codification et de confidentialité dans le souci de réduire les temps de recherche et d'accès aux documents physiques. En veillant sur les aspects ci-dessous :
- Mutualisation,
- Accessibilité,
- Traçabilité,
- Pérennité,
- Sécurité,
- Confidentialité.
- Développer une application web pour la gestion électronique des documents et la numérisation des archives afin de retrouver en un temps réduit tout document introduit dans le système. Cette solution logicielle devra permettre d'accéder à tout document en tout lieu et en tout temps. Via des plateformes diverses (Smartphones, tablettes, laptop, desktop, etc.)

Les répercussions concrètes sur le plus long terme seraient de :

- Doter les responsables du CES, d'un dispositif moderne de gestion des archives en général,
- Améliorer les temps recherche et d'accès à la documentation et aux archives,
- Gagner en temps, en performance, en qualité et donc en coût pour les projets de l'institution.

La firme retenue devra en outre assurer la formation des administrateurs et utilisateurs dudit logiciel. La plateforme de développement devra se conformer à l'environnement informatique existant basé sur les outils suivants : (Windows XX, Windows Server XX, Visual Basic/Access XX, Java, J2E, C++/MySql,...).

3. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toute firme de droit camerounais spécialisé dans le domaine de la mise en place des applications informatiques orientées GED et SAN (Système d'Archivage Numérique).

4. Financement

Les prestations objet du présent Appel à Manifestation d'Intérêt sont financées par le budget d'investissement public du CES, Exercice 2019 sur la ligne d'imputation budgétaire 53 05 061 310010 2011.

5. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires, dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat du CES, sis à sis à Tsinga derrière la Polyclinique Téléphone : 222 21 26 70, au plus tard vingt-et-un jours (21) jours après la signature du présent avis le 29 Avril 2019, à 12 heures précises et devra porter la mention :

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

N° 001/AMI/CES/SG/CSPM/2019 DU 04 Avril 2019 RELATIF A LA PRE-QUALIFICATION, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LE RECRUTEMENT D'UNE FIRME EN VUE DE LA REALISATION D'UN SYSTEME DE GESTION ELECTRONIQUE DES DOCUMENTS ET D'ARCHIVAGE NUMERIQUE AU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL (CES).

«A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

L'ouverture des offres aura lieu le 29 Avril 2019 à 13 heures précises, à la salle de réunions du Conseil Economique et Social.

6. Composition du dossier

Les documents ci-dessous énumérés sont attendus des entreprises intéressées en deux enveloppes séparées. Soit une enveloppe renfermant deux autres, contenant respectivement les documents administratifs (enveloppe A) et l'offre technique (enveloppe B).

*. Les Pièces Administratives (enveloppe A)

Le dossier administratif devrait comprendre les pièces ci-après datées de moins de trois (03) mois :

- a) une déclaration d'intention de soumissionner, timbrée par le soumissionnaire (suivant modèle joint) ;
- b) la procuration justifiant du pouvoir du signataire à engager le candidat, le cas échéant ;
- c) l'accord de groupement, le cas échéant ;
- d) l'original de l'attestation de non redevance fiscale délivré par le service des impôts compétent ;
- e) la copie certifiée de l'immatriculation au registre de commerce ;
- f) le certificat de non exclusion des Marchés publics délivré par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

La production d'une pièce falsifiée ou d'une information erronée entraînera le rejet immédiat de l'offre.

*. L'Offre Technique (enveloppe B)

L'offre technique contiendra :

- l'organigramme complet de l'Entreprise.

- les références du candidat : Le candidat présentera ses références tout en précisant i) le nombre d'années d'expérience en informatique (Développement des applications informatiques multiplateformes orientées GED et SAN) ii) le nombre et l'importance d'au moins 03 références en ce qui concerne la prestation de développement des applications informatiques multiplateformes orientées GED et SAN au cours des (05) dernières années. Pour être validée, chaque référence en prestations similaires devra être justifiée par les éléments suivants :

- la copie de l'extrait du contrat comportant la 1^{ère} et dernière page de signature, ainsi que les pages du détail quantitatif ;
- le certificat de bonne fin délivré par le Maître d'Ouvrage ou par ses services ou le procès-verbal de recette technique des prestations.

Ces documents devront être clairs et lisibles. Seules les références provenant des structures étatiques (administrations publiques, établissements publics, entreprises du secteur public et parapublic, projets ou collectivités territoriales décentralisées) seront acceptées.

- la qualification du personnel : produire pour chaque expert i) le CV daté et signé ; ii) la copie certifiée conforme du diplôme requis ;

- les ressources matérielles : Le candidat établira les listes de matériels en propriété au siège susceptibles d'être mobilisés dans le cadre de la mission et ressortissant des domaines informatique, de reprographie, de mobilier de bureau.

- les moyens logistiques. Le candidat produira ou justifiera selon le cas :

- le plan de localisation du siège, sa description détaillée ainsi que le certificat de propriété ou le contrat de bail ;
- La présentation de l'offre et l'autorisation de vérification des déclarations. Cette autorisation, dûment signée sur l'honneur par le soumissionnaire, devra permettre au Maître d'Ouvrage de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'authenticité des informations relatives aux pièces administratives, références et ressources présentées.

La proposition technique ne doit comporter aucune information financière.

7. Critères d'évaluation

a) Critères éliminatoires

- Dossiers administratif ou technique incomplets ;
- Fausse déclaration ou document (s) falsifié(s) ;
- Note technique inférieure à 80/100.

b) Critères essentiels

- l'organigramme complet de l'Entreprise: 10 pts.
- les références de la firme: 15 pts.
- la qualification du personnel: 50 pts.
- les ressources matérielles: 15 pts.
- les moyens logistiques: 05 pts.
- La présentation de l'offre et l'autorisation de vérification des déclarations.....: 05 pts.

TOTAL..... : 100 pts.

Seuls les candidats, dont les dossiers sont pour l'essentiel conformes aux prescriptions du présent Appel à Manifestation d'Intérêt et qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à quatre-vingt (80) points sur cent (100), seront pré-qualifiés.

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables :

- Au Secrétariat du Conseil Economique et Social, sis à Tsinga derrière la Polyclinique, Téléphone : 222 21 26 70;
- Au SDAIE (Service du Développement des Applications Informatique et de l'Exploitation) sise au sous-sol de l'immeuble abritant le CES au quartier Tsinga derrière la Polyclinique à Yaoundé, Téléphone : 222 21 26 70.

9. Evaluation et publication des resultats

La pré-qualification de firme, puis l'adjudication du marché se feront au CES, suivant la procédure d'Appel d'Offres National Restreint, conformément à l'article 75 alinéa 04 du décret n° 2018/366 du 20/06/2018, portant Code des Marchés Publics.

YAOUNDE le 4 Avril 2019

Le PRÉSIDENT

AYANG LUC

CAMEROON WATER UTILITIES CORPORATION

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°000001/ASMI/CAMWATER/DG/DAJM/2019 DU 29 MAI 2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSEILLER FISCAL A LA CAMWATER

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la Cameroon Water utilities Corporation (CAMWATER) lance un Appel à Manifestation d'Intérêt pour le recrutement d'un Conseiller Fiscal chargé d'assister la société dans les opérations de préparation et suivi des déclarations fiscales.

2. Consistance des prestations

Placé sous l'autorité du Directeur Financier et Comptable, le conseiller fiscal, de façon spécifique sera chargé de :

- Suivre les déclarations d'impôts et taxes fiscales et parafiscales ;
- Assurer la veille fiscale pour le compte de la CAMWATER ;
- Analyser et valider les aspects fiscaux des nouveaux contrats ;
- Apporter son expertise aux Chefs de la Division des Affaires juridiques ;
- Examiner la conformité fiscale des nouveaux contrats ;
- Assurer une veille juridique permanente ;
- Détecter et analyser les risques fiscaux ;
- Gérer avec les avocats le volet fiscal dans le cadre de la procédure judiciaire ;
- Gérer et instruire les dossiers contentieux fiscaux en liaison avec le service fiscal de la CAMWATER ;
- Participer à la mise en place de normes et procédures fiscales au sein de la CAMWATER ;
- Rédiger des notes et des recommandations pour l'entreprise ;
- Rédiger et suivre le volet fiscal des différents contrats (bail, location....) ;
- Suivre les évolutions réglementaires, juridiques, fiscales spécifiques à l'activité de la CAMWATER ;
- Analyse fiscale des états financiers ;
- Travailler en étroite collaboration avec le Chef service de la fiscalité.

3. Participation et origine

Le Directeur Général de la CAMWATER invite les consultants intéressés par les services décrits ci-dessus à fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations attendues.

Profil du Consultant

Le conseiller fiscal devra avoir :

- Un diplôme des grandes écoles ou des universités Bac + 5 ou diplôme équivalent en fiscalité des Entreprises ;
- Un Master en fiscalité appliquée, droit fiscal ;
- Une connaissance des procédures des textes en vigueur prévues dans le cadre de la procédure de contractualisation ;
- Une Bonne connaissance de la langue française et anglaise, de même qu'une aptitude à communiquer oralement et par écrit aussi bien avec la hiérarchie et les collègues que le travail en équipe ;
- Une expérience de 15 ans au moins dans le domaine ;
- Une aptitude à travailler en équipe et sous pression.

4. Remises des offres

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne par courrier ou par courrier électronique au plus tard le **20 Juin 2019 à 12 heures précises**, sous pli fermé, et devront porter la mention suivante :

AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET

N°00001/ASMI/CAMWATER/DG/DAJM/2019

DU 29 Mai 2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSEILLER FISCAL A LA CAMWATER

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

L'adresse de contact et de dépôt des manifestations d'intérêt est :

BP : 524 DOUALA-KOUMASSI – CAMEROUN
 Téléphone: (237) 33 42 89 81
 Fax : (237) 33 42 89 81
 1^{er} étage porte 101 de l'immeuble siège
 Adresse électronique :secretariatdgcamwater@camwater.cm

5. Composition du dossier

Constitution du dossier de candidature

- Une lettre de motivation ;
- Un curriculum Vitae détaillé incluant les références de trois (03) personnes pouvant attester les compétences techniques et qualité interpersonnelle du candidat ;
- Les copies des diplômes et des attestations de travail figurant sur le CV.

Les candidatures seront déposées sous pli fermé en trois (03) exemplaires (1 original et 2 photocopies) .

6. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Fausses déclarations
- Dossier incomplet
- Inexistence légale du candidat
- Note inférieure à 75 points sur 100.

Critères d'évaluation

L'évaluation des candidats portera sur le profil du personnel clé proposé pour la mission, la capacité financière du candidat (ou du groupement), les références, et le niveau de participation des nationaux à l'équipe.

	CRITERES DE NOTATION	BARÈME	
1. Profil de l'expert conseil (50 pts)		NOTE MAX	
	Diplôme : Bacc+5 minimum (Fiscalité appliquée/Droit fiscal ou tout autre équivalent) (10 pts)		
	Expérience : 15 ans minimum (20 pts)		

	Agrément CEMAC (préciser le numéro de l'agrément) (10 pts)		
	Membre de l'ONCF (préciser le numéro) (10 pts)		
2. Références (30 pts)			
	Références antérieurs avec des sociétés parapubliques (10 pts/contrat) max : 3 références		
4. Participation locale (20 pts)			
	20 pts si Expert de nationalité camerounaise (15 pts si expert étranger)		pts
NOTE TOTALE SUR 100 Points :		100	pts

7. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction Générale de la CAMWATER sise à Douala au lieu-dit Koumassi, à la Division Financière et Comptable de la CAMWATER.

8. Evaluation et publication des resultats

La CAMWATER établira sur la base des réponses au présent Appel à Manifestation d'Intérêt une liste restreinte de consultants. CAMWATER reprendra ultérieurement contact avec les candidats répondant aux profils recherchés.

DOUALA le 29 Mai 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BOLENGA GERVAIS

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

COMMUNIQUEN°36/19/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/ECN.PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 01/AONO/MINESEC/CIPM/2019 DU 19 FEVRIER 2019.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

L'entreprise ci-après désignée, est déclarée attributaire du Marché objetde l'Appel d'Offres National Ouvert N° 01/AONO/MINESEC/CIPM/2019 du 19 FEVRIER 2019, pour la maîtrise d'œuvre des travaux de construction d'un bloc pédagogique R+2 au Lycée Bilingue de MAROUA, de la manière suivante :

AVIS N°	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT en FCFA TTC	DELAI (JOURS)	IMPUTATION
01	Maîtrise d'œuvre des travaux de construction d'un bloc pédagogique R+2 au Lycée Bilingue de MAROUA	AFRICA EN GINEERING CONSULTING S.A.	15 997 388	240	53 25 331 01 5613 461 2222 433

Le responsable de ladite entreprise est invité à prendre attache, dès publication du présent Communiqué, avec le Service des Marchés Publics, bâtiment "C" porte 813, pour l'établissement du projet de contrat correspondant.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de les retirer sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission. /-

YAOUNDE le 27 Mai 2019

Le **MINISTRE**

NALOVA LYONGA

COMMUNE DE YOKO

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°004/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YKO/2019 DU 16 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU
CENTRE COMMERCIAL DE YOKO-COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIMLOT 1 :
BATIMENT DE 10 BOUTIQUES ET UN POINT CAFE ;LOT 2 : HANGAR DOTE DE 32 COMPTOIRS ET UN
BLOC TOILETTE DU MARCHÉ**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Yoko (Autorité contractante),
COMMUNIQUE :
Par DECISION N°028/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019 DU 22 MAI 2019
Le résultat se présente comme suit :

LOT	Soumissionnaire	Montant HTVA	Montant
TRAVAUX D'EXTENSION DU CENTRE COMMERCIAL DE YOKO-COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM LOT 2 : HANGAR DOTE DE 32 COMPTOIRS ET UN BLOC TOILETTE DU MARCHÉ;	ETS LABEL	18 418 626	21 9

Le soumissionnaire **ETS LABEL, BP : 34 600 YAOUNDE** ; est retenu pour **LES TRAVAUX D'EXTENSION DU CENTRE COMMERCIAL DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM** :

LOT 2 : HANGAR DOTE DE 32 COMPTOIRS ET UN BLOC TOILETTE DU MARCHÉ

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent l'établissement de la Lettre-commande correspondante.

YOKO le 22 Mai 2019

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

COMMUNE DE YOKO

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°004/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YKO/2019 DU 16 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU
CENTRE COMMERCIAL DE YOKO-COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIMLOT 1 :
BATIMENT DE 10 BOUTIQUES ET UN POINT CAFE ;LOT 2 : HANGAR DOTE DE 32 COMPTOIRS ET UN
BLOC TOILETTE DU MARCHÉ**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**COMMUNIQUE :****Par DECISION N°027/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019 DU 22 MAI 2019**

Le résultat se présente comme suit :

LOT	Soumissionnaire	Montant HTVA	Mont
TRAVAUX D'EXTENSION DU CENTRE COMMERCIAL DE YOKO-COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM LOT 1 : BATIMENT DE 10 BOUTIQUES ET UN POINT CAFE ;	ETS DELTA BTP	40 502 777	48 2

Le soumissionnaire **ETS DELTA BTP, BP : 19 624 YAOUNDE** ; est retenu pour **LES TRAVAUX D'EXTENSION DU CENTRE C
DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM**

LOT 1 : BATIMENT DE 10 BOUTIQUES ET UN POINT CAFE ;

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours q
l'établissement de la Lettre-commande correspondante.

YOKO le 22 Mai 2019

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

COMMUNE DE SOA

COMMUNIQUE N° 001/C/SOA/SG/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 001/AONO/C-SOA/BPM/CIPM/2019 DU 28 MARS 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NGALI II DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Maitre d'Ouvrage : Maire de la Commune de Soa

FINANCEMENT : BIP MINSANTE 2019

Le Maire de la Commune de SOA communique :

Par décision municipale N° 001/DM/C/SOA/SG/2019 du 27/05/2019, le marché objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribué à l'Entreprise ci-après :

N° LOT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT (F CFA) TTC	DELAI D'EXECUTION
Lot unique	ETS CHAMEN B.P. 11 740 -Yaoundé Tél. : 674 60 34 54	9 390 997	03 mois

Ledits Etablissements sont invités à se présenter au plus tard dans les quinze (15) jours suivant la publication du présent Communiqué au Secrétariat général de la Mairie de Soa pour la souscription de leur Lettre Commande.

Les soumissionnaires ci-après désignés n'ont pas été retenus pour les motifs suivants :

N° LOT	SOUSSIONNAIRE	MOTIFS
--------	---------------	--------

Lot unique	ETS LOH Junior BP : 31 774-Yaoundé	Éliminé pour offre financière plus-disante
	ETS GECIR BP : 32 053-Yaoundé	Éliminé pour offre financière plus-disante
	ETS LA CROISIERE BP : 254-Eséka	Éliminé pour modification d'une quantité dans l'offre financière
	ETS DD & FRERES BP : 6 057-Yaoundé	Éliminé pour absence d'une capacité financière supérieure ou égale à 5 000 000 FCFA

Ils sont par conséquent invités à passer retirer leurs Offres sous quinzaine au Secrétariat Général de la Commune de Soa sous peine de destruction.

YAOUNDE le 27 Mai 2019

Le MAIRE

ESSAMA EMBOLO

PORT AUTONOME DE DOUALA

COMMUNIQUE N° 146 DAG/DG/PAD DU 27/05/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES RNATIONAL OUVERT N° 035/AONO/PAD/CIPM-ICAE/2019 DU 15 FEVRIER 2019 POUR LA REMISE EN ETAT FONCTIONNEL DU BULLDOZER D6H DU PORT AUTONOME DE DOUALA.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala communique :

L'Appel d'Offres national Ouvert N° 035/AONO/PAD/CIPM-ICAE/2019 du 15 Février 2019 pour la remise en état fonctionnel du Bulldozer D6H du Port Autonome de Douala est déclaré infructueux.

Par conséquent, les soumissionnaires sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala.

Passé ce délai, les offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

DOUALA le 27 Mai 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

COMMUNE DE SOA

COMMUNIQUE N° 004/C/SOA/SG/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 004/AONO/C-SOA/BPM/CIPM/2019 DU 02 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MEBOUGOU DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Maitre d'Ouvrage : Maire de la Commune de Soa
FINANCEMENT : BIP MINSANTE 2019

Le Maire de la Commune de SOA communique :

Par décision municipale N° 004/DM/C/SOA/SG/2019 du 27/05/2019, le marché objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribué à l'Entreprise ci-après :

N° LOT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT (F CFA) TTC	DELAI D'EXECUTION
Lot unique	STE SETTCAM INTERNATIONAL SARL BP : 3 900 - Yaoundé Tél. : 691 18 45 82 / 673 92 17 48	44 725 825	04 mois

Ladite Société est invitée à se présenter au plus tard dans les quinze (15) jours suivant la publication du présent Communiqué au Secrétariat général de la Mairie de Soa pour la souscription de sa Lettre Commande. Les soumissionnaires ci-après désignés n'ont pas été retenus pour les motifs suivants :

N° LOT	SOUSSIONNAIRE	MOTIFS
Lot unique	STE FRANCE AFRIQUE DISTRIBUTION SARL BP : 455-Obala	Éliminé pour offre financière plus-disante
	ETS LOM BP : 12 121-Yaoundé	Éliminé pour absence d'une capacité financière d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000F CFA

Ils sont par conséquent invités à passer retirer leurs Offres sous quinzaine au Secrétariat Général de la Commune de Soa sous peine de destruction.

YAOUNDE le 27 Mai 2019

Le MAIRE

ESSAMA EMBOLO

COMMUNE DE KOUOPTAMO

COMMUNIQUE N°010/CK/CIPM /SG/2019 DU 24 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CK/SG/CIPM-KPTAMO/2019 DU 24/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE BANKOUOP, KOUCHOUENTOUM, KOUONDJA ET ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BANKOUOP DE LA COMMUNE DE KOUOPTAMO DEPARTEMENT DU NOUN.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Kouoptamo communique par DECISION N° 008/D/CK/CIPM/2019 DU 27/05/2019, l'entreprise ci-après retenue

comme attributaire de la Lettre Commande relative à la Consultation sus citée :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/CK/SG/CIPMKPTAMO/2019 DU 24/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE BANKOUOP, KOUCHOUENTOUM, KOUONDJA ET ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BANKOUOP DE LA COMMUNE DE KOUOPTAMO DEPARTEMENT DU NOUN.

N°	Entreprise	Montants TTC (FCFA)	Délai d'exécution
1	TOP FORAGE COMPANYSARL	33 000 000	90 (Quatre-vingt-dix) Jours

KOUOPTAMO le 27 Mai 2019

Le MAIRE

NJOYA OUSMANOU

COMMUNE D'AFANLOUM

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 07 /CRP/CAFAN/SG/19 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AONO/CAFAN/CDPM-MAF/ 2019 DU 1ER/03/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE PLATE FORME SPORTIVE A AFANLOUM, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Afanloum communique que, par décision N° 15/DM/CAFAN/CDPM-MAF/19 du 17 Mai 2019, le Marché objet de l'appel d'offres sus visé est attribué au soumissionnaire suivant :

N° Lot	Entreprise	Montant TTC (F CFA)	DELAIS D'EXECUTION
Unique	COGECI SARL	39 259 403	Trois (03) mois

Ledit attributaire est par conséquent invité à se présenter à la Mairie d'Afanloum dès diffusion du présent communiqué en vue de l'établissement de la lettre commande y relative.

YAOUNDE le 21 Mai 2019

Le MAIRE

MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE

COMMUNE D'AFANLOUM

COMMUNIQUE RADIO/PRESSE N° 08/CRP/CAFAN/SG/19 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/CAFAN/SG/CDPM-MAF/2019 DU 22-02-2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE, DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE LOT 1 : ECOLE PUBLIQUE DE NSANAKOA ; LOT 2 : ECOLE PUBLIQUE DE MEVAMEBOTO

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Afanloum communique que, par décision N° 16/DM/CAFAN/CDPM-MAF/19 du 17 Mai 2019, le Marché objet de l'appel d'offres sus visé est attribué au soumissionnaire suivant :

N° Lot	Entreprise	Montant TTC (F CFA)	DELAIS D'EXECUTION
Lot 01	ETS RIDLEX SERVICES	16 495 000	Trois (03) mois
Lot 02	ETS RIDLEX SERVICES	16 495 000	Trois (03) mois

Ledit attributaire est par conséquent invité à se présenter à la Mairie d'Afanloum dès diffusion du présent communiqué en vue de l'établissement de la lettre commande y relative.

YAOUNDE le 21 Mai 2019

Le MAIRE

MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

COMMUNIQUE N°39/19/DG/CNPS DU 27 MAI 2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 01 FEVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DES PROTECTIONS CONTRE LES DECHARGES ATMOSPHERIQUES (PARAFOUDRE, PARATONNERRE, PRISE DE TERRE) DANS LES CPS DE BANYO, YAGOUA, BAMENDA ET SANGMELIMA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CNPS COMMUNIQUE :

Les résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert n° 004/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 du 01 février 2019 pour les travaux de renforcement des protections contre les décharges atmosphériques (parafoudre, paratonnerre, prise de terre) dans les CPS de Banyo, Yagoua, Bamenda et Sangmélima se présentent ainsi qu'il suit :

Lot	Attributaire	Montant HTT	Délai d'exécution
unique	Groupement ETS ZOBEL et Ets MTS B.P 14014 Yaoundé	17 316 561	04 mois

Ledit attributaire est par conséquent invité à bien vouloir se présenter dès diffusion du présent communiqué au Service des Marchés sis au 9^{ème} étage, porte 903 de l'immeuble-siège de la CNPS à la place de l'indépendance, pour les formalités de notification d'attribution du Marché considéré.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de la caution de soumission des soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 27 Mai 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

MEKULU MVONDO AKAME Noël Alain Olivier

COMMUNE DE SOA

COMMUNIQUE N°003/C/SOA/SG/2019 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 003/AONO/C-SOA/BPM/CIPM/2019 DU 1ER AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS LES LOCALITES DE NGALI I (GUINEE), DE NOUNGOUNGOU ET D'AKAK I (NTOUTMEVOM) DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Maitre d'Ouvrage : Maire de la Commune de Soa
FINANCEMENT : BIP MINADER 2019

Le Maire de la Commune de SOA communique :

Par décision municipale N° 003/DM/C/SOA/SG/2019 du 27/05/2019, le marché objet de l'Appel d'Offres susvisé est attribué à l'Entreprise ci-après :

N° LOT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT (F CFA) TTC	DELAI D'EXECUTION
Lot unique	MARTEAU SERVICES SARL B.P. 33 192 - Yaoundé Tél. : 699 99 08 55	24 000 000	03 mois

Ladite Entreprise est invitée à se présenter au plus tard dans les quinze (15) jours suivant la publication du présent Communiqué au Secrétariat général de la Mairie de Soa pour la souscription de sa Lettre Commande.

YAOUNDE le 27 Mai 2019

Le MAIRE

ESSAMA EMBOLO

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUEPORTANT OUVERTURE DE L'OFFRE FINANCIÈRE DU SOUMISSIONNAIRE PRÉQUALIFIÉ POUR L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT RELATIF À LA CONCEPTION, L'INGÉNIERIE ET LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE RECONFIGURATION ET DE RÉNOVATION DE L'AÉROGARE PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA N° -19/ADC/DG/DG.M

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :
Le groupement d'entreprise NV BESIX S.A/CHAPMAN TAYLOR BENELUX SA/TRACTABEL INGENEERING SA, Avenue des Communautés, Germeenschappenlaan 100, Brussels 1200-BELGIUM, Est invité à assister à l'ouverture des offres financières de l'appel d'offres international restreint n°01/AOIR/ADC/CSPM/2018 du 22/05/2018, pour la conception, l'ingénierie et la réalisation des travaux de reconfiguration et de rénovation de l'aérogare passagers de l'Aéroport International de Douala.
Lesdits travaux débiteront le mardi 04 Juin 2019 à partir de 14 heures dans le bureau affecté à la Commission Spéciale de Passation des Marchés sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen.

YAOUNDE le 29 Mai 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

COMMUNE DE DSCHANG

COMMUNIQUE N° 09/C/AC/CD/CIPM/2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/AONO/CD/CIPM/2019 DU 26 AVRIL 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT PAYSAGERS DES CARREFOURS AXES STRUCTURANTS ET PLACE DE LA VILLE DE DSCHANG "EN PROCEDURE D'URGENCE"

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la commune de Dschang, Autorité contractante communique:

Par Décision N°09/D/AC/CD/CIPM/2019 du 28 Mai 2019, la lettre commande relative à consultation suscitée est attribuée au soumissionnaire ci-après:

N° lot	Attributaire	Montant (TTC)	Délai
UNIQUE	ETS FOCAM, BP : 15039 Yaoundé, Tél : 677 06 41 16	30 823 466 F CFA	03 mois

Ledit attributaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans quinze(15) jours qui suivent au Service du Développement de la Commune de Dschang pour l'établissement de leur projet de lettre-commande.

Par ailleurs, les autres soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué, passé ce délai, ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission, pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

DSCHANG le 28 Mai 2019

Le MAIRE

DONFACK BAUDELAIRE

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

COMMUNIQUE N° 000040/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NAR PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CRTV/CIPM/18 POUR LA FOURNITURE DE CONSOMMABLES INFORMATIQUES A LA CRTV EXERCICE 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CRTV, Maître d'Ouvrage communique, l'entreprise **AYE_BOSS CAMEROON, BP : 12458 Yaoundé, Tél : 675 78 82 46 / 679 97 46 91**, est attributaire de l'Appel d'Offres relatif à la fourniture de consommables informatiques à la CRTV, au titre de l'exercice 2019, pour un montant **F CFA TTC 64 820 313 (soixante quatre millions huit cent vingt mille trois cent treize)**.

Le délai d'exécution desdites prestations est de **vingt-huit (28) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé Mballa II pour en recevoir notification.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, délai au-delà duquel celles-ci seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée des cautions de soumission.

YAOUNDE le 23 Mai 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NDONGO CHARLES

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

COMMUNIQUE N°19/00186/C/MINESUP/SG/PRO-ACTP DU 23 AVRIL 2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS D'UN APPEL D'OFFRES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre d'Etat, Ministre de l'Enseignement Supérieur communique :

L'Appel d'Offres National Ouvert N°01/AONO/MINESUP-CIPM/19 du 26 février 2019 en procédure d'urgence, pour les travaux de réhabilitation des locaux de l'Institut des Beaux-Arts de l'Université de Douala à Nkongsamba est déclaré infructueux.

En conséquence, les soumissionnaires ayant répondu audit Appel d'Offres sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, à partir de la date de publication du présent communiqué. Passé ce délai, elles seront purement et simplement détruites.

YAOUNDE le 23 Avril 2019

Le MINISTRE

FAME NDONGO Jacques

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

COMMUNIQUE N°000039/CRTV/DG/DAF/DMA/SM/NAR PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N°001/AONO/CRTV/CIPM/18 POUR LA FOURNITURE DE LA PAPETERIE ET DES ARTICLES DE BUREAU A LA CRTV EXERCICE 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CRTV, Maître d'Ouvrage communique, la société **PAPETERIE LOUIS TORBEY, BP : 438 Yaoundé, Tél : 222 231 889**, est attributaire de l'Appel d'Offres relatif à la fourniture de la papeterie et des articles de bureau à la CRTV, au titre de l'exercice 2019, pour un montant de **F CFA TTC 58 345 161 (Cinquante huit millions trois cent quarante cinq mille cent soixante et un)**.

Le délai d'exécution desdites prestations est de **trente (30) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé Mballa II pour en recevoir notification.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, délai au-delà duquel celles-ci seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée des cautions de soumission.

YAOUNDE le 22 Mai 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NDONGO CHARLES

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

COMMUNIQUEN°37/19/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/ENC.PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/MINESEC/CIPM/2019 DU 19 FEVRIER 2019.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

COMMUNIQUE :

L'entreprise ci-après désignée est déclarée attributaire d'une Lettre-Commande objetde l'Appel d'Offres National Ouvert lancé en procédure d'urgence N° 02/AONO/MINESEC/CIPM/2019 du 19 FEVRIER 2019, pour la maîtrise d'œuvre des travaux de construction d'un bloc pédagogique R+1 au Lycée Technique de MOLYKO-BUEA, de la manière suivante :

AVIS N°	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT en FCFA TTC	DELAI (JOURS)	IMPUTATION
02	Maîtrise d'œuvre des travaux de construction d'un bloc pédagogique R+1 au Lycée Technique de MOLYKO-BUEA	AFRICA ENGINEERING CONSULTING S.A.	10 000 000	210	53 25 331 01 571912 2222 443

Le responsable de ladite entreprise est invité à prendre attache, dès publication du présent Communiqué, avec le Service des Marchés Publics, bâtiment "C" porte 813, pour l'établissement du projet de contrat correspondant.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de les retirer sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission. /-

YAOUNDE le 27 Mai 2019

Le **MINISTRE**

NALOVA LYONGA

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

COMMUNIQUEN°38/19/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/ECNPORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/MINESEC/CIPM/2019 DU 19 FEVIER 2019.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

COMMUNIQUE :

L'entreprise ci-après désignée est déclarée attributaire d'une Lettre-Commande objetde l'Appel d'Offres National Ouvert lancé en procédure d'urgence N° 03/AONO/MINESEC/CIPM/2019 du 19 FEVRIER 2019, pour la maîtrise d'œuvre des travaux de construction d'un bloc pédagogique R+1 au Lycée Technique de JIKEJEM, de la manière suivante :

AVIS N°	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT en FCFA TTC	DELAI (JOURS)	IMPUTATION
03	Maîtrise d'œuvre des travaux de construction d'un bloc pédagogique R+1 au Lycée Technique de JIKEJEM	AFRICA ENGINEERING CONSULTING S.A.	10 000 000	210	53 25 331 01 5716 616 2222 443

Le responsable de ladite entreprise est invité à prendre attache, dès publication du présent Communiqué, avec le Service des Marchés Publics, bâtiment "C" porte 813, pour l'établissement du projet de contrat correspondant.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de les retirer sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission. /-

YAOUNDE le 27 Mai 2019

Le **MINISTRE**

NALOVA LYONGA

CENTRE NATIONAL D'EDUCATION

ADDITIF N° 02/A/MINRESI/CNE/SAF/19 DU 27/05/2019 RELATIF À L'AVIS DE CONSULTATION À LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MINRESI/CNE/CIPM/2019 DU 29 AVRIL 2019 RELATIVE À LA FOURNITURE D'UN VÉHICULE STATION WAGON 4X4 POUR LE CENTRE NATIONAL D'ÉDUCATION (CNE).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Chef du Centre National d'Éducation, Autorité Contractante, porte à la connaissance des entreprises intéressées par l'Avis de consultation à la demande de cotation suscité, que des dispositions du Dossier de Demande de Cotation ont été modifiées ainsi qu'il suit :

Pièce 1: Avis de consultation à la demande de cotation

9. Dépôt des offres

Au lieu de :

Le 28 mai 2019 à 14 heures

Lire :

Le 20 juin 2019 à 14 heures

11. Ouverture des plis

Au lieu de :

Le 28 mai 2019 à 15 heures

Lire :

Le 20 juin 2019 à 15 heures.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 27 Mai 2019

Le CHEF DE CENTRE

MFORTEH STEPHEN AMBE

CENTRE NATIONAL D'EDUCATION

ADDITIF N° 01/A/MINRESI/CNE/SAF/19 DU 27/05/2019 RELATIF À L'AVIS DE CONSULTATION À LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MINRESI/CNE/CIPM/2019 DU 29 AVRIL 2019 RELATIVE À L'ACQUISITION D'UN SERVICE DE GARDIENNAGE POUR LE COMPTE DU CENTRE NATIONAL D'EDUCATION (CNE)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Chef du Centre National d'Education, Autorité Contractante, porte à la connaissance des entreprises intéressées par l'Avis de consultation à la demande de cotation suscité, que des dispositions du Dossier de Demande de Cotation ont été modifiées ainsi qu'il suit :

Pièce 1: Avis de consultation à la demande de cotation

9. Dépôt des offres

Au lieu de :

Le 28 mai 2019 à 14 heures

Lire :

Le 20 juin 2019 à 14 heures

11. Ouverture des plis

Au lieu de :

Le 28 mai 2019 à 15 heures

Lire :

Le 20 juin 2019 à 15 heures.

Le reste sans changement.

YAOUNDE le 27 Mai 2019

Le CHEF DE CENTRE

MFORTEH STEPHEN AMBE

COMMUNE DE YOKO

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION
N°001/DC/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YKO/2019 DU 16 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN ÉTANG PISCICOLE A YOKO (TSAPTSAP), DANS LA COMMUNE DE YOKO, DÉPARTEMENT DU
MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Yoko (Autorité contractante)

COMMUNIQUE :

Par DECISION N°032/D/RC/D-MK/C-YKO/SG/2019 DU 22 MAI 2019

Le résultat se présente comme suit :

LOT UNIQUE	Soumissionnaire	Montant HTVA	Montant TTC
CONSTRUCTION D'UN ÉTANG PISCICOLE A YOKO (TSAPTSAP),	ETS DIAM'S & FILS	4 192 872	5 000 000

Le soumissionnaire **ETS DIAM'S, BP : 01 YOKO**, est retenu pour **LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ÉTANG PISCICOLE**

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent l'établissement de la Lettre-commande correspondante.

YOKO le 22 Mai 2019

Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

PROGRAMME D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE DES PETITS EXPLOITANTS EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

COMMUNIQUE N°055/C/MINADER/SG/SAPEP/CN/CPM/19

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Programme d'Amélioration de la Productivité Agricole des Petits Exploitants(SAPEP), Maître d'Ouvrage, porte à la connaissance des prestataires qui seraient intéressés, que la date limite de dépôt des offres initialement fixée au **lundi 27 mai 2019** à la suite de l'Avis de Consultation ouverte pour la Demande de Cotation n°002/DC/MINADER/SAPEP/CIPM/2019 du 7 mai 2019, relative à l'acquisition d'un logiciel de suivi-évaluation et de formation à l'utilisation dudit logiciel pour le compte du SAPEP, est prorogée au vendredi **14 juin 2019 à 14h**.

Le lieu de dépôt reste le même à NKOLBISSON-Yaoundé, au siège du SAPEP, Tél 677658001/675144388.

YAOUNDE le 27 Mai 2019

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NYOBE NYOBE

PROGRAMME D'AMELIORATION DE LA PRODUCTIVITE AGRICOLE DES PETITS EXPLOITANTS EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE

COMMUNIQUE N°054/C/MINADER/SG/SAPEP/CN/CPM/2019

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Programme d'Amélioration de la Productivité Agricole des Petits Exploitants(SAPEP), Maitre d'Ouvrage, porte à la connaissance des prestataires qui seraient intéressés, que la date limite de dépôt des offres initialement fixée au **lundi 27 mai 2019** à la suite de l'Avis de Consultation ouverte pour la Demande de Cotation n°001/DC/MINADER/SAPEP/CIPM/2019 du 7 mai 2019, relative à l'acquisition des outils de collecte des données de suivi évaluation pour le compte du SAPEP, est prorogée au vendredi **14 juin 2019 à 14h**.

Le lieu de dépôt reste le même à NKOLBISSON-Yaoundé, au siège du SAPEP, Tél 677658001/675144388.

YAOUNDE le 27 Mai 2019

Le COORDONNATEUR NATIONAL

TARCISIUS Dr NYOBE

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

FORMATION À LA CERTIFICATION PRIDESOFT

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'ARMP a le plaisir d'informer toutes les personnes physiques et morales ayant manifesté un intérêt pour la certification au système Pridesoft, que la formation organisée à leur intention débutera le Jeudi 10 juin 2019 à partir de 8 heures 30 minutes dans la salle du 2ème étage de l'immeuble Siège de l'ARMP sis au quartier Dragages à Yaoundé.

Il s'agit notamment des personnes physiques

- NGA ZOA Eric Bernard
- ABDOURASSOUL
- KWAYE Gabriel Kant
- SAME Georges
- Eric
- NSOA NDJOCK Jonathan
- EKONGOLO Christian
- MPECK MAKON Simon Pierre

Personnes morales :

- PANESS
- PSCOSARL
- MBS LTD
- NC CONSULTING
- C&A CONSULTING

L'agenda de la formation sera communiqué aux concernés par voie de courrier

YAOUNDE le 22 Mai 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NGO JOSEPH

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUEPORTANT OUVERTURE DE L'OFFRE FINANCIÈRE DU SOUMISSIONNAIRE PRÉQUALIFIÉ POUR L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT RELATIF À LA CONCEPTION, L'INGÉNIERIE ET LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE RECONFIGURATION ET DE RÉNOVATION DE L'AÉROGARE PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA N° -19/ADC/DG/DG.M

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :
Le groupement d'entreprise NV BESIX S.A/CHAPMAN TAYLOR BENELUX SA/TRACTABEL INGENEERING SA, Avenue des Communautés, Germeenschappenlaan 100, Brussels 1200-BELGIUM, Est invité à assister à l'ouverture des offres financières de l'appel d'offres international restreint n°01/AOIR/ADC/CSPM/2018 du 22/05/2018, pour la conception, l'ingénierie et la réalisation des travaux de reconfiguration et de rénovation de l'aérogare passagers de l'Aéroport International de Douala.
Lesdits travaux débiteront le mardi 04 Juin 2019 à partir de 14 heures dans le bureau affecté à la Commission Spéciale de Passation des Marchés sis à l'aérogare passagers de Yaoundé-Nsimalen.

YAOUNDE le 29 Mai 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE
CONTRÔLE DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 25/04/2019**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE
DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 01/04/2019

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 25/04/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 01/04/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie I : Projets de petite et moyenne envergure)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 25/04/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES
COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 01/04/2019 AUPRES DES
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE
(Catégorie II : Projets relevant de la compétence des Commissions Centrales de Contrôle des Marchés Publics)

BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NGO JOSEPH

COMMUNE D'AFANLOUM

DECISION MUNICIPALE N° 16 /DM/CAFAN/SG/19 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LA CONSTRUCTION DE DEUX BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE, DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Afanloum,

Vu la constitution ;

Vu la loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu la loi N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu la loi N° 2004/019 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Régions ;

Vu le décret n°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de la tutelle sur les communes, syndicats des Communes et Etablissements Communaux, et tous les textes modificatifs et complémentaires ;

Vu le décret N°95/082 du 24 Avril 1995 portant création de la commune d'AFANLOUM ;

Vu le décret n°2016/178 du 05 avril 2016 portant nomination de **Monsieur DJIKDENT Emmanuel Mariel**, Admin

Vu le Décret n°2018/0366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/449 du 1^{er} Aout 2018 portant organisation du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL)

Vu la loi n°2015/019 du 21 décembre 2015 portant loi de finance de la République du Cameroun pour l'exercice 2016

Vu l'arrêté N°00018/A/MINATD/DCTD du 30 Octobre 2013 constatant l'élection de **Madame MEYANGA MARIE ANGELE Epse NOAH** comme **Maire de la commune d'Afanloum** ;

Vu la décision n°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des commissions internes de passation des marchés Publics auprès des Communes et des Communes d'arrondissement ;

Vu le procès-verbal N° 99 du 29/04/2019 de la commission départementale des marchés publics de la Mefou et Afamba ;

Vu la proposition d'attribution de la Commission départementale de passation des marchés formulée dans la lettre du 29 Avril 2019.

Considérant les prévisions budgétaires.

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

ARTICLE 1^{ER} : le soumissionnaire **attributaire** du marché pour les travaux de construction de deux blocs de deux salles de classe, dans la commune d'Afanloum, département de la Mefou et Afamba, région du centre

N° Lot	Entreprise	Montant TTC (F CFA)	DELAIS D'EXECUTION
Lot 01	ETS RIDLEX SERVICES	16 495 000	Trois (03) mois
Lot 02	ETS RIDLEX SERVICES	16 495 000	Trois (03) mois

ARTICLE 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 17 Mai 2019

Le MAIRE

MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE

COMMUNE D'AFANLOUM

DECISION MUNICIPALE N° 15 /DM/CAFAN/SG/19 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LA CONSTRUCTION D'UNE PLATEFORME SPORTIVE À AFANLOUM, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Afanloum,

Vu la constitution ;

Vu la loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

Vu la loi N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

Vu la loi N° 2004/019 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux Régions ;

Vu le décret n°77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de la tutelle sur les communes, syndicats des Communes et Etablissements Communaux, et tous les textes modificatifs et complémentaires ;

Vu le décret N°95/082 du 24 Avril 1995 portant création de la commune d'AFANLOUM ;

Vu le décret n°2016/178 du 05 avril 2016 portant nomination de **Monsieur DJIKDENT Emmanuel Mariel, Administrateur Civil Principal**, aux fonctions de Préfet du Département de la Mefou et Afamba ;

Vu le Décret n°2018/0366 du 20 Juin 2018 portant code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2018/449 du 1^{er} Aout 2018 portant organisation du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local (MINDDEVEL)

Vu la loi n°2015/019 du 21 décembre 2015 portant loi de finance de la République du Cameroun pour l'exercice 2016

Vu l'arrêté N°00018/A/MINATD/DCTD du 30 Octobre 2013 constatant l'élection de **Madame MEYANGA MARIE ANGELE Epse NOAH** comme **Maire de la commune d'Afanloum** ;

Vu la décision n°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des commissions internes de passation des marchés Publics auprès des Communes et des Communes d'arrondissement ;

Vu le procès-verbal N° 99 du 29/04/2019 de la commission départementale des marchés publics de la Mefou et Afamba ;

Vu la proposition d'attribution de la Commission départementale de passation des marchés formulée dans la lettre du 29 Avril 2019.

Considérant les prévisions budgétaires.

Considérant les nécessités de service ;

DECIDE :

ARTICLE 1^{ER} : le soumissionnaire **attributaire** du marché pour les travaux de construction d'une plateforme sportive à Afanloum, dans la commune d'Afanloum, département de la Mefou et Afamba, région du centre

N° Lot	Entreprise	Montant TTC (F CFA)	DELAIS D'EXECUTION
Unique	COGECI SARL	39 259 403	Trois (03) mois

ARTICLE 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 17 Mai 2019

Le MAIRE

MEYANGA EPSE NOAH MARIE ANGELE

COMMUNE DE KOUTABA

DECISION MUNICIPALE N°012/DM/CKBA/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES N° 002BIS/AONO/CKTBA/SG/CDPMPN/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES (ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE NGOUDOU) DANS LA COMMUNE DE KOUTABA, DEPARTEMENT DU NOUN

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOUTABA,

(MAITRE D'OUVRAGE)

Vu la constitution ;

Vu la loi n°98/013 du 14 juillet relative à la concurrence ;

Vu la loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier du Cameroun;

Vu la loi n°2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018;

Vu la loi n° 2004/017 du 22 juillet portant sur l'Orientation de la Décentralisation ;

Vu l'ordonnance n°2018/002 du 04 Juin 2018 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018;

Vu le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun;

Vu le décret n°2008/377 du 22 novembre 2008 fixant les attributions des chefs de circonscriptions administratives et portant organisation fonctionnement de leurs services ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu la circulaire n°000/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des loi de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Entreprises et Etablissements Publics, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2018 ;

Vu L'arrêté n°00000296/A/MINATD/DCTD du 13 novembre 2013 constatant l'élection du Maire et des adjoints au Maire à l'issue d'un scrutin du 30 septembre 2013 dans la Commune de Koutaba, département du Noun ;

Vu la circulaire 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signatures et à la



du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés;

Vu le procès-verbal n°054/PV/PR/F32 /CDPM-NN/2019 du 03MAi 2019 portant sur la proposition d'attribution de la lettre -commande relative

à l'avis d'appel d'offres N°002(bis)/AONO/CKTBA/SG/CDPMPN/2019 DU 08/04/2019;

Vu la proposition d'attribution par le rapport d'analyse des offres du 03/05/2019 par les membres de la sous-commission d'analyse pour les travaux de construction d'un HALL DE MARCHE (HANGAR MARCHE MARIATOU) dans la Commune de KOUTABA.

DECIDE:

Article 1er : l'entreprise ci-après désignée, est retenue comme attributaire de lettre-commande relative à l'avis d'appel

d'offres suivante : LC N°001 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES (ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE NGOUDOU) DANS LA COMMUNE DE KOUTABA, DEPARTEMENT DU NOUN.

	Entreprise	Montant TTC (en FCFA)	Déla
POUR D'UN BLOC DI DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PIT3LIQUCS (ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DL NGOUDOU)	ETS MITECH-SARL BP : 688 DOUALA TEL : 677 24 5602/ 694 1491 51	DIX -SEP T MILLION QUATRE CENT CINQUANTE MILLE (17 450 000) <i>KOUTABA le 17 Mai 2019</i>	03(tr

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

Le MAIRE

IBRAHIM KOUTAPTOU

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

DECISION N°265/19/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/ENC/ DU 27 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

- Vu La loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques;
- Vu La loi n°2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2019 ;
- Vu le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
- Vu le décret n°22018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics
- Vu Le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 portant réaménagement du gouvernement ;
- Vu Le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu La circulaire n°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'exercice 2019;
- Vu La circulaire n°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019 ;
- Vu la proposition d'attribution n°49/CIPM/MINESEC/2019 du 08 Mai 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère des Enseignements Secondaires.

DECIDE

Article 1er : L'entreprise ci-après désignée est attributaire d'une Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert lancé en procédure d'urgence N°03/AONO/MINESEC/CIPM/2019 du 19 Février 2019 pour la maîtrise d'œuvre des travaux de construction d'un bloc pédagogique R+1 au Lycée Technique de JIKEJEM de la manière suivante :

AVIS N°	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT en FCFA TTC	DELAI (JOURS)	IMPUTATION
03	Maîtrise d'œuvre des travaux de construction d'un bloc pédagogique R+1 au Lycée Technique JIKEJEM	AFRICA ENGINEERING CONSULTING S.A.	10 000 000	210	53 25 331 01 5716 616 2222 443

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout ou besoin sera. /-

YAOUNDE le 27 Mai 2019

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

CAISSE NATIONALE DE PRÉVOYANCE SOCIALE

DECISION N° 628/19/DG/CNPS DU 27 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 DU 01 FÉVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DES PROTECTIONS CONTRE LES DÉCHARGES ATMOSPHÉRIQUES (PARAFoudre, PARATONNERRE, PRISE DE TERRE) DANS LES CPS DE BANYO, YAGOUA, BAMENDA ET SANGMÉLIMA

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA CAISSE NATIONALE DE PREVOYANCE SOCIALE

- VU** le Traité instituant une Conférence Interafricaine de la Prévoyance sociale du 21 septembre 1993, ratifié par décret n°95/136 du 24 juillet 1995 ;
- VU** l'Ordonnance n°73/17 du 22 mai 1973 portant organisation de la prévoyance sociale, modifiée par la loi n°84/006 du 04 juillet 1984 ;
- VU** le Décret n° 2018/354 du 07 juin 2018 portant réorganisation et fonctionnement de la Caisse nationale de Prévoyance sociale ;
- VU** le Décret n° 2008/129 du 07 avril 2008 portant nomination du Directeur Général de la Caisse nationale de Prévoyance sociale ;
- VU** le Décret n°2017/566 du 13 novembre 2017 portant nomination du Président du Conseil d'Administration de la Caisse nationale de Prévoyance sociale ;
- VU** la Résolution n°045/18/PCA du 12 juillet 2018 fixant les modalités de passation des marchés à la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- VU** l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert n° 004/AONO/CNPS/DG/CIPM/19 du 01 février 2019 ;
- VU** le Procès-verbal des travaux de la CIPM de la CNPS en sa session du 28 février 2019.
- VU** la Correspondance n°1711/19/CNPS/DG/DAG/SM du 14 mars 2019 ;
- VU** la Correspondance n°56/CNPS/CIPM du 29 mars 2019.

DECIDE :

Article 1^{er}.- Le Groupement ETS ZOBEL et Ets MTS est déclaré adjudicataire du lot unique de l'Appel d'Offres ci-dessus visé suivant tableau ci-après :

Lot	Attributaire	Montant HTT	Délai d'exécution
unique	Groupement ETS ZOBEL et Ets MTS B.P 14014 Yaoundé	17 316 561	04 mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

COMMUNE DE YOKO

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YKO/2019 DU 16 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR EQUIPE DE RAILS AERIENS A NDJOLE - COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Yoko (Autorité contractante),

- Vu** La Constitution ;
- Vu** La loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu** La loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2014 portant orientation de la Décentralisation ;
- Vu** La loi N° 2004/018 du 22 Mai 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
- Vu** La loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales Décentralisées ;
- Vu** La loi N°2018/022 du 11 Décembre 2018 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;
- Vu** La Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu** Le Décret N° 78/484 du 09 Novembre 1978 fixant les dispositions communes applicables aux agents de l'Etat ;
- Vu** Le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret N° 2017/094 du 13 Mars 2017 portant nomination des Préfets ;
- Vu** Le Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** Le Décret N° 2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu** Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- Vu** Le Décret N° 2012/0882/PM du 27 Mars 2012 fixant les modalités de certaines compétences transférées /par l'Etat aux communes en matière d'environnement ;
- Vu** L'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;

La circulaire N° 001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;

Vu

Vu La délibération N°05/D/C/YKO/SG/18 portant examen et vote du budget 2019 ;

Vu La Décision municipale N°23/DM/DMK/CY/SG/2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la commune de Yoko.

L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YKO/2019 DU 16 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR EQUIPE DE RAILS AERIENS A NDJOLE - COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE.

Vu

Vu Le procès-verbal d'attribution de la Commission Interne de Passation des marchés auprès de la Commune de Yoko N° 002/PV/CIPM-YKO/2019 du 17 Mai 2019.

DECIDE :

Article 1^{er} –Le soumissionnaire **ETS LABEL BTP, BP : 34 600 YAOUNDE** ; est retenu pour **LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR EQUIPE DE RAILS AERIENS A NDJOLE - COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE**; aux montants et conditions suivants :

LOT UNIQUE	Soumissionnaire	Montant HTVA	YOKO le 22 Mai 2019	
			Montant TTC	Délai
CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR EQUIPE DE RAILS AERIENS A NDJOLE	LABEL	25 116 460	29 951 378 ANNIR TINA	03 mois Dieudonne

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE YOKO

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YKO/2019 DU 16 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU CENTRE COMMERCIAL DE YOKO-COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIMLOT 1 : BATIMENT DE 10 BOUTIQUES ET UN POINT CAFE ; LOT 2 : HANGAR DOTE DE 32 COMPTOIRS ET UN BLOC TOILETTE DU MARCHÉ

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Yokou (Autorité contractante),

- Vu** La Constitution ;
- Vu** La loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu** La loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2014 portant orientation de la Décentralisation ;
- Vu** La loi N° 2004/018 du 22 Mai 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
- Vu** La loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales Décentralisées ;
- Vu** La loi N°2018/022 du 11 Décembre 2018 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;
- Vu** La Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu** Le Décret N° 78/484 du 09 Novembre 1978 fixant les dispositions communes applicables aux agents de l'Etat ;
- Vu** Le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret N° 2017/094 du 13 Mars 2017 portant nomination des Préfets ;
- Vu** Le Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** Le Décret N° 2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu** Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- Vu** Le Décret N° 2012/0882/PM du 27 Mars 2012 fixant les modalités de certaines compétences transférées /par l'Etat aux communes en matière d'environnement ;

Vu L'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;

La circulaire N° 001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;

Vu

Vu La délibération N°05/D/C/YKO/SG/18 portant examen et vote du budget 2019 ;

Vu La Décision municipale N°23/DM/DMK/CY/SG/2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la commune de Yoko.

L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YKO/2019 DU 16 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU CENTRE COMMERCIAL DE YOKO-COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM

Vu

LOT 1 : BATIMENT DE 10 BOUTIQUES ET UN POINT CAFE ;

LOT 2 : HANGAR DOTE DE 32 COMPTOIRS ET UN BLOC TOILETTE DU MARCHÉ

Vu Le procès-verbal d'attribution de la Commission Interne de Passation des marchés de la Commune de Yoko N° 002/PV/CIPM-YKO/2019 du 17 Mai 2019.

DECIDE :

Article 1^{er} –Le soumissionnaire **ETS DELTA BTP, BP : 19 624 YAOUNDE** ; est retenu pour **LES TRAVAUX D'EXTENSION DU CENTRE COMMERCIAL DE YOKO-COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM LOT 1 : BATIMENT DE 10 BOUTIQUES ET UN POINT CAFE** ; aux montants et conditions suivants :

LOT 1	Soumissionnaire	Montant HTVA	Montant TTC	Délai
TRAVAUX D'EXTENSION DU CENTRE COMMERCIAL DE YOKO-COMMUNE DE YOKO-DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM : LOT 1 : BATIMENT DE 10 BOUTIQUES ET UN POINT CAFE ;	ETS DELTA BTP	40 502 777	48 299 443	04 mois
			<i>YOKO le 22 Mai 2019</i>	

Le MAIRE

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

ANNIR TINA Dieudonne

COMMUNE DE DSCHANG

DECISION N° 09/D/AC/CD/CIPM/2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 09/AONO/CD/CIPM/2019 DU 26 AVRIL 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT PAYSAGERS DES CARREFOURS AXES STRUCTURANTS ET PLACE DE LA VILLE DE DSCHANG "EN PROCEDURE D'URGENCE"

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la commune de Dschang

Autorité contractante

Vu la constitution ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation, et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés

Publics, modifié et complété par le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 2001/048 du 23 février 2001

portant création, organisation, et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu l'Arrêté N°0222/CAB/PR du 08 Mai 2015 portant nomination des responsables dans les Services Déconcentrés du Ministère

des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N° 004/CAB/PM du 30 Décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2018, portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi

et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019;

Vu le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°09/AONO/CD/CIPM/2019 DU 26 AVRIL 2019 POUR L'EXECUTION DES

TRAVAUX D'AMENAGEMENT PAYSAGERS DES CARREFOURS AXES STRUCTURANTS ET PLACE DE LA VILLE DE DSCHANG

“EN PROCEDURE D'URGENCE” ;

Vu Le rapport d'analyse des offres en date du 23 mai 2019 ;

Vu La proposition d'attribution du Président de la commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Dschang formulée par soit transmis N°ST/PRSDT/CIPM/2019 DU 24 Mai 2019 ;

DECIDE:

Article 1^{er} : La Lettre Commande objet de l'Appel d'Offres sus visé est attribuée au soumissionnaire ci-après :

N° lot	Attributaire	Montant (TTC)	Délai
UNIQUE	ETS FOCAM, BP : 15039 Yaoundé, Tél : 677 06 41 16	30 823 466 F CFA	03 mois

DSCHANG le 28 Mai 2019

Le MAIRE

DONFACK BAUDELAIRE

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

COMMUNE DE KOUTABA

DECISION MUNICIPALE N°013/DM/CKBA/2019 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRES N° 001BIS/AONO/CKTBA/SG/CDPMPN/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE MARCHÉ DANS CERTAINS MARCHES (HANGAR AU MARCHÉ MARIATOU) DANS LA COMMUNE DE KOUTABA, DÉPARTEMENT DU NOUN.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOUTABA,

(MAITRE D'OUVRAGE)

Vu la constitution ;

Vu la loi n°98/013 du 14 juillet relative à la concurrence ;

Vu la loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier du Cameroun;

Vu la loi n°2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018;

Vu la loi n° 2004/017 du 22 juillet portant sur l'Orientation de la Décentralisation ;

Vu l'ordonnance n°2018/002 du 04 Juin 2018 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018;

Vu le décret n°2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun;

Vu le décret n°2008/377 du 22 novembre 2008 fixant les attributions des chefs de circonscriptions administratives et portant organisation fonctionnement de leurs services ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics;

Vu la circulaire n°000/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'exécution des loi de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Entreprises et Etablissements Publics, des Collectivités Territoriales Décentralisées et autres organismes Subventionnés, pour l'Exercice 2018 ;

Vu L'arrêté n°00000296/A/MINATD/DCTD du 13 novembre 2013 constatant l'élection du Maire et des adjoints au Maire à l'issue du scrutin du 30 septembre 2013 dans la Commune de Koutaba, département du Noun ;

Vu la circulaire 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signatures et à la



du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés;

Vu le procès-verbal n°054/PV/PR/F32 /CDPM-NN/2019 du 03MAi 2019 portant sur la proposition d'attribution de la lettre -commande

à l'avis d'appel d'offres N°001(bis)/AONO/CKTBA/SG/CDPMPN/2019 DU 08/04/2019;

Vu la proposition d'attribution par le rapport d'analyse des offres du 03/05/2019 par les membres de la sous-commission d'analyse

les travaux de construction d'un HALL DE MARCHÉ (HANGAR MARCHÉ MARIATOU) dans la Commune de KOUTABA.

DECIDE:

Article 1er : l'entreprise ci-après désignée, est retenue comme attributaire de lettre-commande relative à l'avis d'appel d'offres sur

LC N°002 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE MARCHÉ(HANGARA MARIATOU) DANS LA COMMUNE DE KOUTABA
DU NOUN.

	Entreprise	Montant TTC (en FCFA)	Déla
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL DE MARCHÉ (HANGAR A MARIATOU)	ETS MITECH-SARL BP : 688 DOUALA TEL : 677 24 5602/ 694 1491 51	VINGT -QUATRE MILLION NEUF CENT CINQUANTE MILLE (24 950 000)	04(C

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

KOUTABA le 17 Mai 2019

Le MAIRE

IBRAHIM KOUTAPTOU

COMMUNE DE SOA

DECISION MUNICIPALE N° 003/DM/C/SOA/SG/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 003/AONO/C-SOA/BPM/CIPM/2019 DU 1ER AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE (PMH) DANS LES LOCALITES DE NGALI I (GUINEE), DE NGOUNGOMOU ET D'AKAK I (NTOUTMEVOM) DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA, MAITRE D'OUVRAGE

VU la constitution ;
 VU la loi 2004 – 17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
 VU la loi 2004-18 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
 VU le décret n° 77/203 du 08 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ;
 VU le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
 VU l'arrêté n° 0000025/A/MINATD/DCTD du 30 Octobre 2013 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 30 Septembre 2013 dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;
 VU la circulaire n°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2019;
 VU la décision n°00018/2019/DM/C/SOA/SEF du 25 Mars 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa ;
 VU l'Appel d'Offres N°003/AONO/C-SOA/BPM/CIPM/2019 du 1^{er} Avril 2019 en procédure d'urgence pour la construction de trois (03) forages équipés de pompe à motricité humaine (PMH) dans les localités de Ngali I (Guinée), de Ngoungoumou et d'Akak I (Ntoutmevom) dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa du 21 Mai 2019 relative à l'Appel d'Offres N°002/AONO/C-SOA/BPM/CIPM/2019 du 29 Mars 2019 en procédure d'urgence pour la construction de trois (03) forages équipés de pompe à motricité humaine (PMH) dans les localités de Ngali I (Guinée), de Ngoungoumou et d'Akak I (Ntoutmevom) dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;
 VU les nécessités de service.

Décide :

Article 1^{er} : L'entreprise ci-après est retenue comme adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné

SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
MARTEAU SERVICES SARL B.P. 33 192 - Yaoundé Tél. : 699 99 08 55	24 000 000	03 mois

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE SOA

DECISION MUNICIPALE N°01/DM/C/SOA/SG/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 001/AONO/C-SOA/BPM/CIPM/2019 DU 28 MARS 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE NGALI II DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA, MAITRE D'OUVRAGE

VU la constitution ;

VU la loi 2004 – 17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;

VU la loi 2004-18 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;

VU le décret n° 77/203 du 08 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ;

VU le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU l'arrêté n° 00000025/A/MINATD/DCTD du 30 Octobre 2013 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 30 Septembre 2013 dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

VU la circulaire n°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2019;

VU la décision n°00018/2019/DM/C/SOA/SEF du 25 Mars 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa ;

VU l'Appel d'Offres N°001/AONO/C-SOA/BPM/CIPM/2019 du 28 Mars 2019 en procédure d'urgence pour la réhabilitation du Centre de Santé Intégré de Ngali II dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

VU la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa du 21 Mai 2019 relative à l'Appel d'Offres N°001/AONO/C-SOA/BPM/CIPM/2019 du 28 Mars 2019 en procédure d'urgence pour la réhabilitation du Centre de Santé Intégré de Ngali II dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

VU les nécessités de service.

Décide :

Article 1^{er} : L'entreprise ci-après est retenue comme adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné :

SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
ETS CHAMEN B.P. 11 740 -Yaoundé Tél. : 674 60 34 54	9 390 997	03 mois

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 27 Mai 2019

Le MAIRE

ESSAMA EMBOLO

COMMUNE DE SOA

DECISION MUNICIPALE N° 4/DM/C/SOA/SG/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 004/AONO/C-SOA/BPM/CIPM/2019 DU 02 AVRIL 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE SANTE INTEGRE DE MBOUGOU DANS LA COMMUNE DE SOA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE SOA, MAITRE D'OUVRAGE

VU la constitution ;
 VU la loi 2004 – 17 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
 VU la loi 2004-18 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux Communes ;
 VU le décret n° 77/203 du 08 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial ;
 VU le décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
 VU l'arrêté n° 00000025/A/MINATD/DCTD du 30 Octobre 2013 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 30 Septembre 2013 dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;
 VU la circulaire n°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2019;
 VU la décision n°00018/2019/DM/C/SOA/SEF du 25 Mars 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa ;
 VU l'Appel d'Offres N°004/AONO/C-SOA/BPM/CIPM/2019 du 02 Avril 2019 en procédure d'urgence pour la construction d'un Centre de Santé Intégré de Mebougou dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;

VU la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Soa du 16 Mai 2019 relative à l'Appel d'Offres N°004/AONO/C-SOA/BPM/CIPM/2019 du 02 Avril 2019 en procédure d'urgence pour la construction d'un Centre de Santé Intégré de Mebougou dans la Commune de Soa, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;
 VU les nécessités de service.

Décide :

Article 1^{er} : L'entreprise ci-après est retenue comme adjudicataire du marché relatif à l'Appel d'Offres susmentionné :

SOUSSIONNAIRE	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
STE SETTCAM INTERNATIONAL SARL BP : 3 900 - Yaoundé Tél. : 691 18 45 82 / 673 92 17 48	44 725 825	04 mois

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

DECISION N°264/19/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/ENC/ DU 27 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

- Vu La loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat du Cameroun et des autres entités ;
- Vu La loi n°2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2019 ;
- Vu le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
- Vu le décret n°22018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics
- Vu Le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 portant réaménagement du gouvernement ;
- Vu Le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu La circulaire n°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'exercice 2019;
- Vu La circulaire n°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019 ;
- Vu la proposition d'attribution n°50/CIPM/MINESEC/2019 du 08 mai 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère des Enseignements Secondaires.

DECIDE

Article 1er : L'entreprise ci-après désignée est attributaire d'une Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert lancé en procédure d'urgence N°02/AONO/MINESEC/CIPM/2019 du 19 Février 2019 pour la maîtrise d'œuvre des travaux de construction d'un bloc pédagogique R+1 au Lycée Technique de MOLYKO-BUEA de la manière suivante :

AVIS N°	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT en FCFA TTC	DELAI (JOURS)	IMPUTATION
02	Maîtrise d'œuvre des travaux de construction d'un bloc pédagogique R+1 au Lycée Technique de MOLYKO-BUEA	AFRICA ENGINEERING CONSULTING S.A.	10 000 000	210	53 25 331 01 571912 2222 443

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout ou besoin sera. /-

YAOUNDE le 27 Mai 2019

Le **MINISTRE**

NALOVA LYONGA

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

DECISION N°263/19/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/ECN/ DU 27 MAI 2019 PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE-COMMANDE AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

- Vu La loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques;
- Vu La loi n°2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2019 ;
- Vu le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
- Vu le décret n°22018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics
- Vu Le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 portant réaménagement du gouvernement ;
- Vu Le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu La circulaire n°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'exercice 2019;
- Vu La circulaire n°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019 ;
- Vu la proposition d'attribution n°48/CIPM/MINESEC/2019 du 08 mai 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère des Enseignements Secondaires.

DECIDE

Article 1er : L'entreprise ci-après désignée est attributaire d'une Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert lancé en procédure d'urgence N°01/AONO/MINESEC/CIPM/2019 du 19 Février 2019 pour la maîtrise d'œuvre des travaux de construction d'un bloc pédagogique R+2 au Lycée Bilingue de MAROUA de la manière suivante :

AVIS N°	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANT en FCFA TTC	DELAI (JOURS)	IMPUTATION
01	Maîtrise d'œuvre des travaux de construction d'un bloc pédagogique R+2 au Lycée Bilingue de MAROUA	AFRICA ENGINEERING CONSULTING S.A	15 997 388	240	53 25 331 01 5613 461 2222 433

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout ou besoin sera. /-

YAOUNDE le 27 Mai 2019

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

COMMUNE DE KOUOPTAMO

DECISION N° 008/D/CK/SG/CIPM/2019 DU 27/05/2019 PORTANT ATTRIBUTION DU DAO N°007/AONO/CK/SG/DTB-N/CIPM-/2019 DU 24/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE BANKOUOP, KOUCHOUENTOU, KOUONDJA ET ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BANKOUOP DE LA COMMUNE DE KOUOPTAMO DEPARTEMENT DU NOUN.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KOUOPTAMO

Vu La constitution ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012portant organisation du Ministère des Marchés Publics

Vu le Décret N° 2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2004/274 du 24septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu la circulaire N° 001/CAB/PR du 19juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics;

Vu la circulaire n°004/CAB/PM du 30décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 13/001/C/MINFI du 08 janvier 2013 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget

de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des organismes subventionnés pour

l'exercice 2013 ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018portant Code des Marchés publics ;

Vu l'arrêté n°0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions Internes de passation des marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement

Vu la lettre circulaire N° 0005/LC/MINMAP/CAB du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoire à observer à la signature et à la publication

~~du décret n° 2018/366 du 20juin 2018 portant Code des Marchés publics ;~~



Vu Le Procès-verbal n° 002/PV/F.32/CDPM-NOUN/2019 du 05 Avril 2019 de la Commission départementale de Passation des Marchés Publics

du Noun pour l'ouverture des plis relatifs aux DAO N°007 pour les travaux De construction de 04 forages équipés de PMH dans les EP

de Bankouop, Kouchouotoum, Kouondja, et EPB de Bankouop de la Commune de Kouoptamo.

Vu La proposition d'attribution N°001/LC/CK/CIPM-KPTAMO/2019 du 27 Mai 2019.

DECIDE :

Article 1er - L'entreprise ci-après est retenue comme attributaire de la Lettre Commande relative au DAO N°007/AONO/CK/SG/DTB-N/CIPM-/2019 DU 24/04/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS LES ECOLES PUBLIQUES DE BANKOUOP, KOUCHOUENTOUM, KOUONDJA ET ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BANKOUOP DE LA COMMUNE DE KOUOPTAMO DEPARTEMENT DU NORD

N°	Entreprise	Montants TTC (FCFA)	Délai d'exécution
1	TOP FORAGE COMPANYSARL	33 000 000	<i>KOUOPTAMO le 27 Mai 2019</i> 90 (Quatre-vingt-dix) Jours <i>Le MAIRE</i>

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

NJOYA OUSMANOU

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

DECISION N° 18190160 /D/MINESUP/SG/PRO-ACTP DU 23 AVRIL 2019 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/MINESUP-CIPM/19 DU 26 FÉVRIER 2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES LOCAUX DE L'INSTITUT DES BEAUX-ARTS DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA A NKONGSAMBA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,

VU la Constitution ;

VU la Loi n° 2001/005 du 16 avril 2001 portant orientation de l'Enseignement Supérieur;

VU la Loi n° 2007/006 du 29 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat;

VU le Décret N°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;

VU la Loi N° 2017/021 du 20 décembre 2017 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018 ;

VU le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU le Décret n° 2018/191 du 02 mars 2018 portant réaménagement du Gouvernement ;

VU la circulaire n° 001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes subventionnés, pour l'exercice 2018 ;

VU la Lettre-Circulaire N°0005/LC/MINMAP/CAB du 03 Juillet 2018, précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics.

VU les textes régissant le corps de métier ;

VU l'Appel d'Offres National Ouvert N°01/AONO/MINESUP-CIPM/19 du 26 février 2019 en procédure d'urgence, pour les travaux de réhabilitation des locaux de l'institut des beaux-arts de l'université de douala a Nkongsamba;

Considérant le Procès-verbal de la session de la CIPM/MINESUP tenue le 18 avril 2019

DECIDE :

Article 1er : L'Appel d'Offres National Ouvert N°01/AONO/MINESUP-CIPM/19 du 26 février 2019 en procédure d'urgence, pour les travaux de réhabilitation des locaux de l'Institut des Beaux-Arts de l'Université de Douala à Nkongsamba est déclaré infructueux.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 23 Avril 2019

Le MINISTRE

FAME NDONGO Jacques

COMMUNE DE YOKO

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION
N°001/DC/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YKO/2019 DU 16 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN ÉTANG PISCICOLE A YOKO (TSAPTSAP), DANS LA COMMUNE DE YOKO, DÉPARTEMENT DU
MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Yoko (Autorité contractante),

- Vu** La Constitution ;
- Vu** La loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;
- Vu** La loi N° 2004/017 du 22 Juillet 2014 portant orientation de la Décentralisation ;
- Vu** La loi N° 2004/018 du 22 Mai 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
- Vu** La loi N° 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales Décentralisées ;
- Vu** La loi N°2018/022 du 11 Décembre 2018 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;
- Vu** La Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu** Le Décret N° 78/484 du 09 Novembre 1978 fixant les dispositions communes applicables aux agents de l'Etat ;
- Vu** Le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret N° 2017/094 du 13 Mars 2017 portant nomination des Préfets ;
- Vu** Le Décret N° 2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
- Vu** Le Décret N° 2018/191 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;
- Vu** Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** Le Décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;
- Vu** Le Décret N° 2012/0882/PM du 27 Mars 2012 fixant les modalités de certaines compétences transférées /par l'Etat aux communes en matière d'environnement ;
- Vu** L'arrêté Présidentiel n° 033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier des clauses administratives générales, applicable aux Marchés Publics de travaux ;

La circulaire N° 001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2019 ;

Vu La délibération N°05/D/C/YKO/SG/18 portant examen et vote du budget 2019 ;

Vu La Décision municipale N°23/DM/DMK/CY/SG/2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la commune de Yoko.

L'AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/RC/D-MK/C-YKO/CIPM-YKO/2019 DU 16 AVRIL 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ÉTANG PISCICOLE A YOKO (TSAPTSAP), DANS LA COMMUNE DE YOKO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE

Vu Le procès-verbal d'attribution de la Commission Interne de Passation des marchés de la Commune de Yoko N° 002/PV/CIPM-YKO/2019 du 09 Mai 2019.

DECIDE :

Article 1^{er}—Le soumissionnaire **ETS DIAM'S & FILS, BP : 01 YOKO** ; est retenu pour **LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ÉTANG PISCICOLE A YOKO (TSAPTSAP), DANS LA COMMUNE DE YOKO, DÉPARTEMENT DU MBAM ET KIM, RÉGION DU CENTRE**; aux montants et conditions suivants :

LOT UNIQUE	Soumissionnaire	Montant HTVA	Montant TTC	Délai
CONSTRUCTION D'UN ÉTANG PISCICOLE A YOKO (TSAPTSAP),	ETS DIAM'S & FILS	4 192 872	5 000 000	YOKO le 22 Mai 2019 03 mois Le MAIRE

ANNIR TINA Dieudonne

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

PORT AUTONOME DE DOUALA

DECISION N°1083/DAG/DG/PAD DU 27/05/2019 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 035/AONO/PAD/CIPM-ICAE/2019 DU 15 FÉVRIER 2019 POUR LA REMISE EN ÉTAT FONCTIONNEL DU BULLDOZER D6H DU PORT AUTONOME DE DOUALA.-

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

VU la Loi n° 98/0021 du 24 Décembre 1998, portant Organisation, du Secteur Portuaire ;
VU la Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017, portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
VU le Décret n° 99/130 du 15 Juin 1999, portant création du Port Autonome de Douala ;
VU le décret n° 2019-035 du 24 Janvier 2019 portant approbation des statuts du Port Autonome de Douala ;
VU le décret n° 2019/034 du 24 Janvier 2019 portant réorganisation du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 474/CA/PAD du 24 Août 2016, portant nomination du Directeur Général du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0541-17/CA/PAD du 06 Octobre 2017 portant Régime Indemnitaire du Système des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0618-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 portant Régime Général Interne des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0619-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 portant création, organisation et fonctionnement du Comité d'Arbitrage et d'Examen des recours dans le Système des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0621-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés des Infrastructures, de Conception-Réalisation et des Autres Equipements du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0623-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 portant organisation et fonctionnement du Comité chargé de la commande publique du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0630-18/CA/PAD du 21 Décembre 2018 portant adoption du budget du Port Autonome de Douala pour l'exercice 2019 ;

VU l'Appel d'Offres national Ouvert n° 035/AONO/PAD/CIPM-ICAE/2019 pour la remise en état fonctionnel du Bulldozer D6H du Port Autonome de Douala ;
Considérant les nécessités de service,

DECIDE :

ARTICLE 1^{er}.- L'Appel d'Offres National Ouvert n° 035/AONO/PAD/CIPM-ICAE/2019 du 15 Février 2019 pour la remise en état fonctionnel du Bulldozer du Port Autonome de Douala est déclaré infructueux.

ARTICLE 2.- L'Appel d'Offres susvisé est déclaré infructueux en application des dispositions de l'article 102 du Régime Général Interne des Marchés du Port Autonome de Douala.

ARTICLE 3.- La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

DOUALA le 27 Mai 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

COMMUNE DE YINGUI

DECISION N°001/D/CYGUI/CIPM/2019 DU 02 MAI 2019 RENDANT INFRUCTUEUX CERTAINS APPELS D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURES D'URGENCE DANS LA COMMUNE DE YINGUI DEPARTEMENT DU NKAM REGION DU LITTORAL MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE YINGUIFIANACEMENT : BIP 2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Yingui, Maitre d'Ouvrage,

Vu la constitution du Cameroun

Vu le décret n°2011/412 du 09 Décembre 2011, portant réorganisation de la Présidence de la République

Vu le décret N°2018/190 du 02 mars 2019 modifiant et complétant certaines disposition du décret n°2011/408 du 09 Décembre 2011, portant organisation du Gouvernement

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement,

Vu le décret n°2018/365 du 20 juin 2018, Code des Marchés Publics,

Vu l'arrêté n°0000148/A/MINATD/DC/CTD du 04 novembre 2013 constatant l'élection du Maire et ses Adjoints à l'issue du scrutin municipal du 30 septembre 2013 dans la Commune de Yingui, Département du Nkam, Région du Littoral,

Vu la décision n° 001/2019/DC-YGUI/SG Constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) de Yingui

Considérant le Budget d'Investissement Public, Exercice 2019 ;

Considérant les Avis d'Appels d'Offres National ouvert en Procédures d'Urgences N°001 et 002/AONO/C-YINGUI/CDPM/2019 DU 27 ET 26 MARS 2019 et leurs additifs respectifs

DECIDE

Article 1^{er} : les Avis d'Appels d'Offres National ouvert en Procédures d'Urgences

- **001/AONO/C-YINGUI/CDPM/2019 DU 27 MARS 2019** pour les travaux de construction des forages dans la commune de YINGUI -Département du NKAM région du Littoral.
- **002/AONO/C-YINGUI/CDPM/2019 DU 26 MARS 2019** pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école maternelle bilingue dans la commune de YINGUI -département du NKAM région Du Littoral.

Sont déclarés Infructueux.

Article 2 : Les services compétents se chargeront de la relance desdits Appels d'Offres dans les meilleurs délais

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YINGUI le 2 Mai 2019

Le MAIRE

BANENGUI Lovet Laurent

COMMUNE NKOLAFAMBA

ADDITIF N°001

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Nkolafamba ; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de vingt mille (20 000) FCFA, payable à la Recette Municipale de Nkolafamba, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : boîte postale, téléphone, fax, e-mail.</p> <p>Présentation des offres</p> <p>Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :</p> <ul style="list-style-type: none">-L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;-L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;-L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3). <p>Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie de Nkolafamba au plus tard le mercredi 12 Juin 2019 à 10 heures (heure locale) ;</p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un (01) temps, et trois étapes le 31 MAI 2019 à 11 heures précises dans la salle de réunions de la Commune de Nkolafamba, en présence des soumissionnaires.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier. Toutefois, une personne supplémentaire agissant comme interprète est acceptée, si nécessaire.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le mercredi 12 Juin 2019 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune, au bureau de la Commission sis à l'Hôtel de Ville de Nkolafamba.</p> <p>Le reste sans changement</p>

NKOLAFAMBA le 27 Mai 2019

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

COMMUNE DE BAFANG

ADDITIF N°12 PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAUX OUVERTS AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°01/AON/C/BFG/SG/CIPM- SPI/2019 DU 18 FÉVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) IMMEUBLES DE HUIT (08) LOGEMENTS CHACUN DANS LA COMMUNE DE BAFANG (VERSION FRANÇAISE ET ANGLAISE) AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°01/AON/C/BFG/SG/CIPMSPL/2019 DU 18 FÉVRIER 2019 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) IMMEUBLES DE HUIT (08) LOGEMENTS CHACUN DANS LA COMMUNE DE BAFANG (VERSION FRANÇAISE ET ANGLAISE)

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, et une version électronique desdites offres gravée sur un (01) CD, seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune Indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et déposées au Service du courrier de la Commune, au plus tard, le 07 Mai 2019 à 11 heures ; heure locale et devront porter la mention suivante :</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C/BFG/SG/CIPM-SPI/2019 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) IMMEUBLES DE HUIT (08) LOGEMENTS CHACUN DANS LA COMMUNE DE BAFANG FINANCEMENT : FEICOM /COMMUNE DE BAFANG « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, et une version électronique desdites offres gravée sur un (01) CD, seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune Indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, et déposées au Service du courrier de la Commune, au plus tard, le 07 JUIN 2019 à 11 heures ; heure locale et devront porter la mention suivante :</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°02/AONO/C/BFG/SG/CIPM-SPI/2019 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) IMMEUBLES DE HUIT (08) LOGEMENTS CHACUN DANS LA COMMUNE DE BAFANG FINANCEMENT : FEICOM /COMMUNE DE BAFANG « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres se fera en deux (02) phases dans la salle des actes de la commune de Bafang le. 07 Mai 2019 a 12 heures, heure locale, par ladite Commission siégeant en présence des soumissionnaires ou de leur représentant dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont il a la charge.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres se fera en deux (02) phases dans la salle des actes de la commune de Bafang le. 07 JUIN 2019 a 12 heures, heure locale, par ladite Commission siégeant en présence des soumissionnaires ou de leur représentant dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont il a la charge.</p>

BAFANG le 28 Mai 2019

Le Par Ordre le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

EZOUDA KOUOGNY Hilaire

COMMUNE DE BAFANG

ADDITIF N°12 PORTANT REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAUX OUVERTS AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°01/AON/C/BFG/SG/CIPM- SPI/2019 DU 18 FÉVRIER 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) IMMEUBLES DE HUIT (08) LOGEMENTS CHACUN DANS LA COMMUNE DE BAFANG (VERSION FRANÇAISE ET ANGLAISE) AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°01/AON/C/BFG/SG/CIPMSPL/2019 DU 18 FÉVRIER 2019 POUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) IMMEUBLES DE HUIT (08) LOGEMENTS CHACUN DANS LA COMMUNE DE BAFANG (VERSION FRANÇAISE ET ANGLAISE)

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais, en huit (08) exemplaires dont un original et sept (07) copies marqués comme tels, et une version électronique desdites offres gravée sur un (01) CD, seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire, et déposées au Service du Courrier de la Commune de Bafang, le 07/05/2019 à 11 heures ; heure locale et devront porter la mention suivante ; APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°01./AOIO/C/BFG/SG/CIPM-BEC/2018 DU , POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) IMMEUBLES DE HUIT (08) LOGEMENTS CHACUN DANS LA COMMUNE DE BAFANG FINANCEMENT : BUDGET FEICOM, EXERCICES 2017 ETSUIVANTS A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Les offres rédigées en français ou en anglais, en huit (08) exemplaires dont un original et sept (07) copies marqués comme tels, et une version électronique desdites offres gravée sur un (01) CD, seront placées sous pli cacheté et scellé, sans aucune indication sur l'identité du soumissionnaire, et déposées au Service du Courrier de la Commune de Bafang, le 07/06/2019 à 11 heures ; heure locale et devront porter la mention suivante ; APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°01./AOIO/C/BFG/SG/CIPM-BEC/2018 DU , POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) IMMEUBLES DE HUIT (08) LOGEMENTS CHACUN DANS LA COMMUNE DE BAFANG FINANCEMENT : BUDGET FEICOM, EXERCICES 2017 ETSUIVANTS A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>28/05/2019 à 12h</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>07 juin 2019 à 12h</p>

BAFANG le 28 Mai 2019

Le ADJOINT AU MAIRE

EZOUDA KOUOGNY Hilaire

PUBLICITÉ

Service e-JDM
JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE
CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant Civilité : Mme Mr

ou Nom :

Point Focal Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

Annuel 49.000 FCFA TTC

Semestriel 25.000 FCFA TTC

Trimestriel 15.000 FCFA TTC

Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16

Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510

SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691

EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026

CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.
(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.arpmp.cm



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !**

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.arpmp.cm
✉ Email : pridesoft@arpmp.cm